

GERMAIN & LARIN
Notaires
450-504-5080
paulgermainnotaire.com

Aussi sur le WEB **Journal 20^e 1** Anniversaire des citoyens

Distribution: 11 000 exemplaires

Prévost • Piedmont • Sainte-Anne-des-Lacs

www.journaldescitoyens.ca

JEUDI 15 JUILLET 2021 – VOLUME 21, NUMÉRO 09
PROCHAINE PARUTION: JEUDI 29 AOÛT 2021

JARDISSIMO
PÉPINIÈRE LORRAIN
Pour le choix!
450-224-2000
2820, boul. Curé-Labelle, Prévost

CENTRE VISUEL DE PRÉVOST
LUNETTERIE | URGENCE | EXAMENS
450 224.2993
908, Chemin du lac Écho, Prévost

450-224-0583
2894, boul. Curé-Labelle, Prévost
CLINIQUE DENTAIRE
D^{re} Isabelle Poirier
POUR DES SERVICES tout en douceur

www.plancherslgl.com
PLANCHERS LGL
COUVRE-SOL
450-227-4955
574, boul. des Laurentides, Piedmont

APRIL Super Flo
Prév-automobiles
mécanique 224-2771
3026, boul. du Curé-Labelle, Prévost, QC J0R 1T0
prevautomecanique@videotron.ca
AUTOPRO
Freins et suspension
Entretien recommandé selon le fabricant
Direction et alignement
Ouvert du lundi au vendredi de 7h à 18h
Vente et installation de pneus de toutes marques
Injection électronique
Diagnostic et analyse de témoins d'anomalies



Photo: Michel Fortier

Le temps d'écouter la rivière

– pages 5, 24 et 25

Si on écoutait la rivière du Nord, que nous dirait-elle? Qu'il y a 70 ans, elle accueillait des baigneurs à la plage Sandy Beach au nord du pont Shaw, que les rapides des chutes Wilson sont toujours convoités. Mais elle pourrait aussi nous dire qu'elle a hâte d'accueillir cet enfant dans une eau claire et salubre.

COMMUNAUTAIRE


Portrait d'un homme et de son héritage

Dans le cadre du projet «Hommage aux aînés», Manon Germain, artiste peintre, a bien voulu immortaliser Claude Boyer pour perpétuer le souvenir d'un homme, un maître de la politique et un citoyen très connu de Sainte-Anne-des-Lacs.

– page 21

CULTURE


Retour du culturel!

Les activités reprennent partout: spectacles, expositions, danse, activités sportives. Le territoire des Laurentides est en feu! Les Municipalités ont eu à s'adapter rapidement considérant les nombreux changements apportés aux règles sanitaires. Ce sont plus de 10 pages que nous vous invitons à découvrir dans cette édition!

ENVIRONNEMENT


DOSSIER LA RIVIÈRE DU NORD

Un bien commun à protéger - Depuis 2005, le Journal publie un dossier sur la condition de la rivière du Nord. Avec ses 137 km de long et ses paysages montagneux de toute beauté, la rivière du Nord possède un potentiel récréatif énorme, qui est malheureusement restreint par la pollution.

– pages 5, 24 et 25

BIEN MANGER EN UN CLIN D'OEIL

Déjeuner
Dîner
Retour à la maison

IGA express
IGA express Famille Piché
2900 boul. du Curé-Labelle
Prévost

**Profitez de conseils,
à proximité de chez vous.**



Centre de services Prévost
2637, boul. Curé-Labelle
Prévost
450 436-5335

 **Desjardins**
Caisse de la Rivière-du-Nord

NOUS SERONS FERMÉS
pour les vacances
du 23 juillet à midi
au 8 août



Bonnes vacances à tous!

**Bienvenue
aux nouveaux Prévostois(es)!**



3026, boul. du Curé-Labelle, Prévost, QC, J0R 1T0 • prevautomecanique@videotron.ca

CLINIQUE PODIATRIQUE de PRÉVOST

Des pieds en santé sont essentiels à une vie mouvementée. Faites un pas dans la bonne direction et confiez-les à nos podiatres de confiance!

Dre Mary-Jil Coudé
Podiatre

Dre Camille Giroux
Podiatre

Dre Magali Brouseau-Arcand
Podiatre



APPELEZ-NOUS
450-335-1777

* Disponibilités en soirée
* Aucune référence Médicale nécessaire
* Reçu émis pour assurances

Visitez notre site Internet
www.podiatre-prevost.com

Visitez-nous sur Facebook



Nos Services

- + Douleurs aux pieds
- + Analyse biomécanique
- + Soins de pieds
- + Ongles incarnés
- + Orthèses plantaires
- + Mycoses
- + Soins pour diabétique
- + Verrues plantaires
- + Examen par échographie
- + Laser et beaucoup +

**PRENEZ
SOIN
DE VOS
PIEDS!**

2731 Boul Curé-Labelle, Prévost, J0R 1T0

Bonnes vacances!
*Profiteons-en pour encourager nos marchands,
nos commerçants et nos marchés publics.*



450 565-0061
Rheal.Fortin@parl.gc.ca



RHÉAL FORTIN
DÉPUTÉ DE RIVIÈRE-DU-NORD

Mon équipe et moi demeurons disponibles pour continuer de vous servir tout au long de la saison estivale selon notre horaire habituel.

Une programmation estivale très excitante à Prévost

Des activités pour tous les âges!

Noa Garcia-Ahmad noaga@journaldescitoyens.ca

Pour l'édition 2021 de sa programmation culturelle et communautaire, la Ville de Prévost a visé une reprise complète de ses activités, bien évidemment dans le plus grand respect des mesures sanitaires en place. Ainsi, pour cet été, les citoyens pourront assister et participer à des événements presque tous les jours dans les différents quartiers de la Ville.

La programmation, que l'on qualifie de « mur à mur » à la Ville de Prévost vu la succession rapide des événements, propose une variété d'activités dont : le lundi, on pourra assister à des spectacles de Tam Tam durant les séances *Jam ton quartier*. Les *Mercredis pique-nique sous le soleil* se tiennent au parc Terrasse des Pins avec les conteurs Guillaume et Gros-Ragoût qui raconte des histoires pleines de magie à un auditoire jeunesse en famille. Les *Jeudis culturels* invitent les citoyens à participer à de la danse en ligne à l'école du Champ-Fleuri, des spectacles accueilleront au Marché aux puces une série d'artistes, telle que David Thibault le 22 juillet et Martin Deschamps le 12 août.

C'est également au Marché aux puces qu'a eu lieu la Fête nationale, où les citoyens ont pu assister au spectacle *Atrocetomique 25*, un hommage aux Colocs, comme s'ils étaient au ciné-parc, soit dans leur voiture ou, à côté, sur leurs chaises.

En plus de ces événements, on peut également admirer les sculptures *Les mains dans le sable*, présenté par la Station culturelle en collaboration avec la Ville de Prévost. Au total, c'est cinq sculpteurs professionnels de renommée internationale qui ont réalisé huit sculptures de sable à travers la ville. D'autre part, le Festival de la BD sera également de retour pour une

neuvième édition, le 14 et 15 août. Les détails du déroulement seront disponibles dans les semaines à venir.

Des mesures sanitaires en continuel changement

L'organisation de la programmation 2021 fut une tâche exigeante pour la ville de Prévost considérant les nombreux changements apportés aux règles sanitaires. Comme il l'explique au *Journal*, Marc-André Coull, responsable communautaire à la Ville de Prévost, la programmation a été réalisée en tenant compte de la possibilité d'apporter des modifications en fonction des



Formule ciné-parc, c'est ainsi que le spectacle de la Fête nationale *Atrocetomique 25*, un hommage aux Colocs a été présenté au Marché aux puces le 23 juin dernier

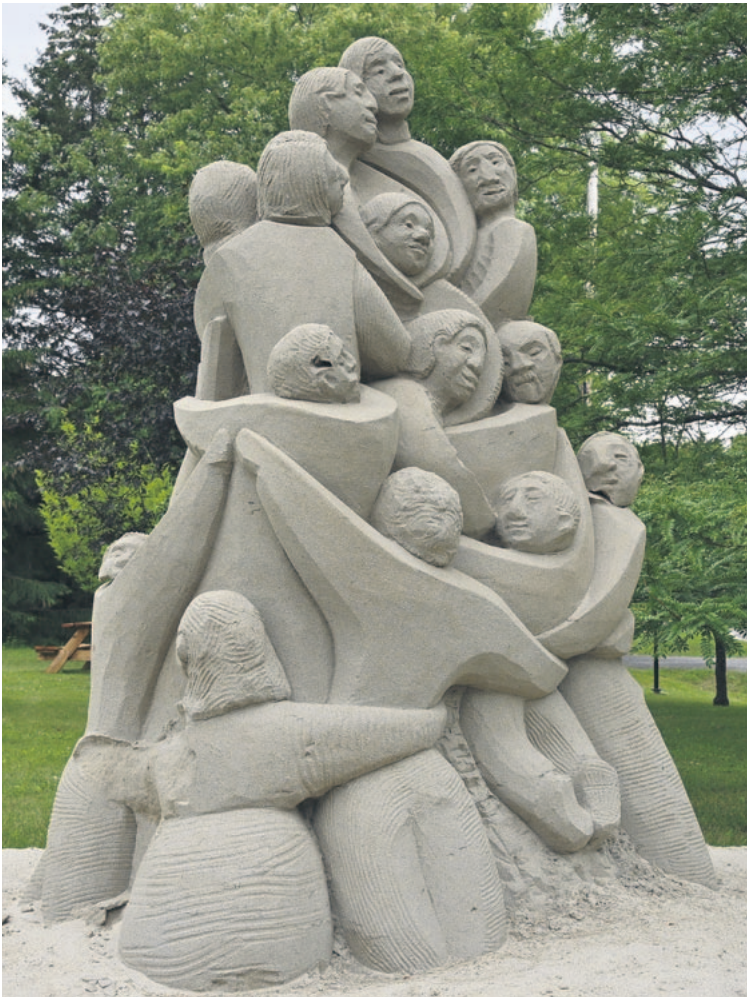


Photo: Michel Fontier

CommUnité, une œuvre de Melineige Beauregard qui est au parc des Patriarches. Les citoyens sont d'ailleurs invités à télécharger l'application ONDAGO et à rechercher « Le Circuit culturel de la Station » afin de retrouver toutes les œuvres d'art à travers la ville.

assouplissements ou du resserrement des règles. La Ville a ainsi aménagé des espaces pour la tenue des activités dans chacun des districts de la Ville.

L'été s'annonce donc particulièrement excitant pour les habitants de la ville de Prévost avec cette nouvelle programmation qui plaira autant aux plus vieux qu'aux plus jeunes.

Hommage à une Dame de cœur!

Françoise et Josée, du Salon de coiffure Chez Françoise, tiennent à souligner les trente années de loyaux services de cette professionnelle de la coiffure qu'est Mireille Renaud. Aujourd'hui, le moment de la retraite a sonné et elle nous laisse les souvenirs du passage d'une grande dame où le professionnalisme et l'assiduité a su répondre aux attentes de sa clientèle.



Mireille a deux passions, la profession et la famille. Son équilibre de vie lui permet de dissocier son emploi du temps soit 100% pour la famille et 100% pour la profession, les principes d'une vie réussie. Lors de son embauche, Mireille nous propose de travailler trois jours semaine pour, au plus, trois ans... elle vient de terminer sa trentième année. Avec le temps, les liens fusionnels se sont tricotés serrés et son bon jugement est apprécié lors de décisions qui sont de son ressort. Au sommet de sa carrière, elle assiste au Championnat mondial de la coiffure à Barcelone.

La vie d'équipe au salon lui permet de partager avec ses collègues qui aiment bien s'en remettre à la « sorcière bien aimée » pour un tirage de tarot. Pendant ces trente années, la famille s'est élargie avec trois enfants et neuf petits enfants, dont elle est fière. Toutes ces années ont apporté leurs moments que composent une vie, mais Mireille connaît ses limites et sa gentillesse ne l'empêche pas de faire valoir un caractère qui traduit ses valeurs pour la vérité et le respect, parfois traités avec humour.

Pour Mireille, le moment de la retraite, soit le 1^{er} août prochain, qu'elle a préparé par le travail et son dévouement envers sa famille et les autres, est bien mérité. De tout cœur, l'équipe et la direction lui souhaitent des années de bonheur et de sérénité, avec quelques moments de détente accompagnés de son petit verre de vin rouge !

Au nom de toute l'équipe et des clients, Merci Mireille de nous avoir accompagné ces trente dernières années !

Françoise et son équipe



Expertise • Service • Conseil

GERMAIN & LARIN
notaires et conseillers juridiques



2559, boul. du Curé-Labelle
Tél. : 450 504-5080
paulgermainnotaire.com

La loi anti-bâillon

L'Assemblée nationale a adopté la *Loi modifiant le Code de procédure civile pour prévenir l'utilisation abusive des tribunaux et favoriser le respect de la liberté d'expression et la participation des citoyens au débat public* le 4 juin 2009. Il s'agit pour l'instant, du seul mécanisme anti-bâillon en vigueur au Canada.

Wikipédia définit une poursuite-bâillon comme suit :

« Une poursuite stratégique contre la mobilisation publique ou poursuite-bâillon est, en Amérique du Nord, une action en justice visant à entraver la participation politique et le militantisme. Il s'agit le plus souvent d'une poursuite civile pour raison diffamatoire, intentée contre un individu ou un organisme ayant pris parti dans le cadre d'un enjeu public. Le concept inclut également les menaces de poursuite, car le succès d'une telle opération ne découle pas tant d'une victoire devant les tribunaux que du processus lui-même, visant à intimider la partie défenderesse (celle attaquée) ou l'épuiser financièrement dans le but de la réduire au silence. »

L'article 54.1 du Code de procédure civile du Québec résume bien les nouvelles règles : « 54.1. Les tribunaux peuvent à tout moment, sur demande et même d'office après avoir entendu les parties sur le point, déclarer qu'une demande en justice ou un autre acte de procédure est abusif et prononcer une sanction contre la partie qui agit de manière abusive. »

L'abus peut résulter d'une demande en justice ou d'un acte de procédure manifestement mal fondé, frivole ou dilatoire, ou d'un comportement vexatoire ou quérulent. Il peut aussi résulter de la mauvaise foi, de l'utilisation de la procédure de manière excessive ou déraisonnable ou de manière à nuire à autrui ou encore du détournement des fins de la justice, notamment si cela a pour effet de limiter la liberté d'expression d'autrui dans le contexte de débats publics.

Le tribunal peut condamner la personne qui fait une procédure abusive à payer, outre les dépens, des dommages-intérêts en réparation du préjudice subi par une autre partie, notamment pour compenser les honoraires et débours extrajudiciaires que celle-ci a engagés ou, si les circonstances le justifient, attribuer des dommages-intérêts punitifs. »

Enfin ce qui est très intéressant c'est que lorsque l'abus est le fait d'une personne morale ou d'une personne qui agit en qualité d'administrateur du bien d'autrui, les administrateurs et les dirigeants de la personne morale qui ont participé à la décision ou l'administrateur du bien d'autrui peuvent être condamnés personnellement au paiement des dommages-intérêts.

Les poursuites sont de plus en plus nombreuses et les dommages et intérêts élevés. Par exemple, le juge Gary D.D. Morisson, qui entend la cause du propriétaire des résidences Soleil, Eddy Savoie, vient tout juste d'autoriser un amendement à la poursuite, faisant passer les dommages réclamés par Mme Thériault-Martel de 150 000 \$ à 500 000 \$.

Not' Journal

Jean-Guy Joubert • joubert.jeanguy@edprev.com

L'été est fort bien implanté avec les sautes d'humeur de Dame Nature qui fait osciller le thermomètre entre températures caniculaires et très fraîches, et périodes ensoleillées et pluvieuses... Suite aux derniers allègements des mesures gouvernementales, il sera possible cet été de goûter aux joies de festivals en formats allégés, des terrasses et restaurants de nos communautés. À cet effet vous découvrirez dans nos pages les différents festivals, expositions et activités culturelles se tenant dans notre région au cours des prochaines semaines.

Le programme de vaccination massive mis suit son cours avec son objectif de vacciner le plus de personnes possible. Notons que certains groupes d'âge peinent à se relever les manches dans cet effort collectif pour freiner cette pandémie. Rappelons-nous que seul un effort visant à atteindre un seuil d'immunité collective, restreignant la propagation du virus, nous évitera, espérons-le, l'arrivée d'une quatrième vague et ses conséquences à la fin de l'été?

Notre édition de juillet

Le Journal des Citoyens – En page 33, dans le cadre de son vingtième anniversaire, un retour sur certains articles publiés au fil du temps, pour le mois de juillet.

Vous désirez nous soumettre vos articles ou vous impliquer dans votre *Journal* comme collaborateur, chroniqueur ou illustrateur? N'hésitez pas à me contacter à joubert.jeanguy@edprev.com

Espace social – En page 3, tous les détails entourant le retour des activités culturelles à Prévost. En page 5, 24 et 25, dans le cadre du dossier de la rivière du Nord, nous explorons les enjeux liés à la qualité de l'eau du bassin versant. En page 7, un citoyen exprime son point de vue sur Prévost, une ville en devenir. Également en page 7, un témoignage de Monsieur Gleason Thérberge, à l'occasion du décès, le mois dernier, de notre concitoyen prévostois, Monsieur Patrice Savard. En page 8, une histoire de sentiers, ou, une problématique d'usages dans un environnement de conservation à la Forêt Héritage de Sainte-Anne-des-Lacs. En page 9, rencontre avec le député Rhéal Fortin qui nous fait part d'une autre session parlementaire occupée. En page 10, sorties culturelles au théâtre Gilles Vigneault, août, mois de la Femme. Le théâtre vous invite gratuitement, du 1^{er} au 31 août, à venir découvrir 31 artistes féminines en 31 jours. En page 21, dans le cadre de la chronique *Hommage aux aînés de Sainte-Anne-des-Lacs*, madame Manon Germain, artiste peintre, a bien voulu immortaliser

Claude Boyer pour perpétuer le souvenir d'un homme, maître de la politique et citoyen très connu de Sainte-Anne-des-Lacs. En page 22, toujours à Sainte-Anne-des-Lacs, un retour sur la fête nationale et l'adoption de la politique environnementale. En page 26, un portrait de la garderie La fabrique de petits bonheurs, de Sainte-Anne-des-Lacs, qui propose un environnement sous le signe de la nature. En page 27, un point de vue d'un citoyen qui pose la question : « Que sont devenus les Weskarinis, autochtones des Laurentides? » Toujours en page 27, le troisième épisode de la chronique historique relatant les batailles de Québec, 1759-1760, la bataille de Sainte-Foy. En page 29, un retour en force du Festival des Arts de Saint-Sauveur (FASS) pour sa 30^e édition. En page 31 et 32, nos sorties culturelles virtuelles et en cinéma. En page 32, un article sur monsieur Kinya Ishikawa, fondateur de la plus grande exposition-vente de céramique en Amérique du Nord, les 1001 Pots, qui s'est vu décerner le titre de compagnon de l'Ordre des arts et des lettres du Québec. Cette exposition de céramistes qui a débuté en 1988 a contribué au succès de centaines d'artisans et d'artistes et a permis à la céramique québécoise de rayonner à l'échelle internationale. En page 33, un retour sur les éditions passées de juillet avec des cartes postales du siècle dernier qui permettent de faire des parallèles avec des dossiers, des activités et des événements d'aujourd'hui; et un retour sur la fête nationale de 2003. En page 34, dans notre chronique *Personnalité du mois*, un portrait de monsieur Patrice Desmeules, de la compagnie HydroponiquePro de Prévost.

Politique municipale – Suivez la chronique de la mairesse de Sainte-Anne-des-Lacs en page 23. Suivez les Échos du conseil de Prévost en page 6, de Piedmont en page 20, de Sainte-Anne-des-Lacs en page 21.

Bon été, bonne lecture, prudence, respect des règles sanitaires, pour le bien-être de tous!

Journal des citoyens

Prévost • Piedmont • Sainte-Anne-des-Lacs

www.journaldescitoyens.ca

Mission :

Le Journal des citoyens est né du besoin exprimé par un grand nombre de citoyens, de se doter d'un journal non partisan, au service de l'information générale et communautaire. Société sans but lucratif, il est distribué gratuitement dans tous les foyers des municipalités de Prévost, Sainte-Anne-des-Lacs et Piedmont.

Les Éditions prévostaises ont choisi la gare, symbole de l'activité communautaire, comme quartier général du Journal des citoyens.

AVIS :

Outre la publication exceptionnelle d'un éditorial, les articles sont la responsabilité de leurs auteurs et n'engagent d'aucune façon le Journal des citoyens.

Tous les textes (article, opinion, annonce d'événements ou communiqué) doivent être accompagnés du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur.

La conception des annonces du Journal des citoyens est incluse dans nos tarifs. Toute reproduction en tout ou en partie des textes, des photos ou des annonces est interdite sans la permission écrite du Journal.

Les Éditions prévostaises
C.P. 603, Prévost, Qc, J0R 1T0
Tél. : 450 602-2794

Rédacteur en chef et directeur :

Michel Fortier, tél. : 450 602-2794
redaction@journaldescitoyens.ca

Coordination aux finances :

Sophie Heynemand, tél. : 450 530-8000
sheynemand@journaldescitoyens.ca

Conseil d'administration et collaborateurs créatifs :

Jean-Guy Joubert (président joubert.jeanguy@journaldescitoyens.ca), Jacinthe Laliberté (vice-présidente), Carole Bouchard (secrétaire), Sophie Heynemand (trésorière), Benoît Guérin, Odette Morin, Diane Brault, Yvon Blondin, Lyne Gariépy, Anthony Côté, Yvan Gladu et Marc-André Morin.

Révision des textes :

Gleason Thérberge, Monique Ménard, Louise Guertin et Jean-Guy Joubert.

Journalistes :

Émilie Corbeil : emilie.corbeil@journaldescitoyens.ca
Jacinthe Laliberté jacinthe.laliberte@journaldescitoyens.ca
Noa Garcia-Ahmad noa@journaldescitoyens.ca

Webmestre :

Alain Boisclair : info@alainboisclair.com

Facebook :

journaldescitoyens

Direction artistique et infographie :

Carole Bouchard

Représentante publicitaire :

Lise Pinard, tél. : 450 335-1678
lisepinard@journaldescitoyens.ca

Imprimeur :

TC Transcontinental

Tirage certifié :

11 000 exemplaires

Distribution :

Postes Canada : médiaposte

Dépôt légal :

- Bibliothèque nationale du Québec
- Bibliothèque nationale du Canada

ISSN 1496-2497 Journal des citoyens

Le Journal des citoyens reçoit l'appui de :



788, rue Shaw, Prévost

Tél. : 450-224-2507

maisonentraideprevost@videotron.ca

Avis de convocation

Assemblée générale annuelle 2021

L'assemblée générale annuelle de la Maison d'entraide de Prévost aura lieu le mardi 26 octobre, à 16h 30.

Elle se tiendra à la Maison d'Entraide de Prévost, située au 788, rue Shaw à Prévost. Seuls les membres en règle pourront y assister.

Ordre du jour

- 1- Présences
- 2- Ouvertures de l'assemblée
- 3- Mot de bienvenue de la présidente
- 4- Adoption de l'ordre du jour
- 5- Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 27 octobre 2020
- 6- Rapport d'activités
- 7- Bilan financier
- 8- Nomination d'un vérificateur-comptable
- 9- Ratification des actes des administrateurs
- 10- Élections (s'il y a lieu) : 4 postes d'administration viennent en élection
- 11- Nomination d'un(e) président(e) d'élection
- 12- Nomination d'un(e) secrétaire

13- Nomination d'un(e) scrutateur(trice)

14- Présentation du nouveau conseil d'administration

15- Levée de l'assemblée

Cartes de membres 2020-2021

Les cartes de membres 2021-22, au coût de 5 \$, seront disponibles au bureau de la coordonnatrice, du **21 septembre au 15 octobre**. Aucune carte ne sera émise après cette date.

Mise en candidature

L'assemblée générale annuelle de la Maison d'Entraide aura lieu le **mardi 26 octobre prochain à 16 h 30**. Quatre postes d'administrateurs seront ouverts.

Pour les personnes désireuses de soumettre leur candidature, vous avez jusqu'au 25 septembre 2021 pour faire parvenir au bureau de la coordonnatrice une lettre de motivation et un curriculum vitae. Après cette date, aucune candidature ne sera admissible.



Suivez-nous sur Facebook et devenez amis avec nous

www.maisonentraideprevost.org

PARTICIPATION CITOYENNE

SAINTE-ANNE-DES-LACS – Séance de consultation et d'information le 19 août prochain, au Centre communautaire qui portera sur différents projets de règlements : l'implantation et l'architecture des remises et des abris temporaires; la garde des poules sur des lots restreints; et l'exclusion de milieux sensibles de la superficie minimale de tous lots destinés à la construction. - **page 21**

PRÉVOST – Jeudi 15 juillet, rencontre virtuelle : le plan directeur de mobilité durable et active de Prévost. Afin d'assurer le développement harmonieux de son territoire et de faire face à de nombreux défis de mobilité et de développement durable la Ville déterminera ses orientations pour l'horizon 2035 et invite le grand public à lui faire part

de ses idées. – Les citoyens sont invités à remplir un sondage en ligne afin de proposer ses idées pour une **Politique de la famille et des aînés**. – À la fin août se tiendra une consultation publique qui concerne le règlement qui autorisera la construction du Pôle du savoir. Tous les citoyens de la Ville pourront y donner leurs opinions. - **pages 6 et 17**

PIEDMONT – Actualisation de l'inventaire des propriétés sur le territoire de la Municipalité – Il s'agit d'une auto-évaluation; les propriétaires sont invités à remplir un questionnaire afin de procéder à la mise à jour du dossier d'évaluation de sa propriété (améliorations, rénovations et/ou ajouts apportés à l'immeuble au cours des neuf dernières). - **page 20**

L'enjeu de la qualité de l'eau du bassin versant

Il y a encore du chemin à faire

Noa Garcia-Ahmad noaga@journaldescitoyens.ca

Cette année encore, le *Journal* s'est penché sur les enjeux entourant la qualité de l'eau de la rivière du Nord. Afin d'en apprendre davantage sur les problématiques et les défis liés à ces enjeux, nous nous sommes entretenus avec la directrice générale d'Abrinord (l'Organisme du bassin versant de la rivière du Nord), madame Marie-Claude Bonneville.

Pour Abrinord, l'évaluation de la qualité de l'eau de la rivière du Nord se fonde principalement sur leur programme d'échantillonnage. Brièvement, Abrinord échantillonne l'eau de la rivière une fois par mois, d'avril à novembre, sur leurs 56 stations d'échantillonnage. La moitié de ces échantillons sont pris en temps de pluie afin de pouvoir mieux documenter l'influence des précipitations et du ruissellement sur la qualité de l'eau. Ainsi, Abrinord ramasse au total huit échantillons par année et base son évaluation de la qualité de l'eau sur les concentrations de coliformes fécaux, de phosphore et de matière en suspension.

Une dégradation vers le sud

Ce qu'on remarque dans les plus récents échantillonnages d'Abrinord de manière générale, c'est une dégradation de la qualité de l'eau de l'amont vers l'aval, comme nous l'explique madame Bonneville: « Dans le nord du bassin versant, on a un paysage de villégiature, une densité de milieux naturels plus importante, moins d'activités, donc, de manière générale, la qualité de l'eau est un peu meilleure ». Dans le sud du bassin versant, on remarque au contraire une plus grande urbanisation, une densité de population plus importante et davantage d'activités ce qui augmente fortement les sources de contamination potentielles pour la rivière.

Par ailleurs, on remarquait en avril et mai 2021, certains dépassements des critères de qualité de l'eau établis par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques aux stations d'échantillonnage situées plus

au sud. Cependant, selon madame Bonneville, les données de 2021 sont insuffisantes pour en arriver à des conclusions concrètes sur la qualité de l'eau: « Pour les échantillonnages d'avril et mai, il faut tenir compte de la fonte des neiges super rapide. (...) Les dépassements observés à Saint-Jérôme ont plusieurs causes possibles. La situation du printemps n'a pas aidé non plus. Au mois de mai, le niveau de l'eau dans la rivière du Nord était très bas, donc il y a aussi un facteur de dilution qui est un peu plus faible. Toute source de contamination va avoir un impact plus prononcé, vu qu'il y a un faible volume d'eau ».

La qualité de l'eau en milieux agricoles

L'entrée en milieu agricole constitue encore une source importante de pollution pour la rivière du Nord. D'une part, l'utilisation de certains fertilisants et pesticides, des éléments nutritifs qui enrichissent le milieu, a pour effet d'augmenter la part de phosphore et d'azote dans l'eau et ainsi la pousse de végétaux et de plantes aquatiques. On pourrait croire que la croissance de la végétation en milieu aquatique est bénéfique, mais la réalité est bien différente: en effet, une surabondance de phosphore cause un déséquilibre de l'écosystème, entre autres, par l'eutrophisation accélérée des lacs et la prolifération d'algues bleu-vert. D'autre part, l'utilisation de fertilisants tels que du fumier fait augmenter la présence de coliformes fécaux dans nos eaux.

Ensuite, l'apport en sédiment, qui provient de l'érosion des berges et des champs, pose problème, notamment au niveau du ruissellement:

« Le ruissellement peut être amplifié si les sols sont compactés, par exemple suite au passage répété de la machinerie. L'eau aura ainsi tendance à glisser à la surface plutôt que de s'infiltrer et pourrait donc amener plus facilement des contaminants dans les cours d'eau ».

On remarque également que la réglementation sur les bandes riveraines diffère en milieu agricole: la bande est moins large et il est difficile de dire si cette largeur est toujours respectée. Pourtant, les bandes riveraines constituent une solution durable: « La bande riveraine sert autant à filtrer les contaminants qu'à réduire l'apport en sédiments au cours d'eau. [...] Avec une végétation bien en place, ça ralentit beaucoup la vitesse du ruissellement et ça capte beaucoup de contaminants et de sédiments ». Abrinord a par ailleurs démontré les effets bénéfiques des bandes riveraines dans un projet réalisé en collaboration avec l'organisme spécialisé en agroenvironnement Club Profiteau-sol, qu'on peut d'ailleurs retrouver en format vidéo sur le site monsol.ca. D'ailleurs, vous pouvez retrouver sur ce même site plusieurs exemples de pratiques agroalimentaires qui ont permis de mieux protéger les cours d'eau.

Un enjeu transversal qui rassemble plusieurs acteurs

Il est évident que les Municipalités ont un rôle crucial dans la lutte pour une meilleure qualité de l'eau dans les cours d'eau du bassin versant de la rivière du Nord. Pour ce faire, les Municipalités peuvent, entre autres, intégrer dans les normes réglementaires une gestion durable des eaux pluviales et d'encadrer le développement dans les zones plus urbanisées: « L'idée, c'est de garder l'eau à la source le plus possible. Les solutions qui vont permettre l'infiltration de l'eau à la source pour éviter que ça ruisselle dans les plans d'eau, les cours d'eau, les lacs, sont des bonnes



Un bien commun à protéger

Depuis 2005, le *Journal des citoyens* publie tous les ans un dossier sur la condition de la rivière du Nord. Ayant à cœur la protection de ce cours d'eau, le *Journal* souhaite, à travers ses multiples analyses, informer les citoyens ainsi que les élus de la situation écologique de la rivière. Avec ses 137 km de long et ses paysages montagneux de toute beauté, la rivière du Nord possède un potentiel récréatif énorme, qui est malheureusement restreint par la pollution.

Malgré le fait que le niveau de pollution de la rivière se soit nettement amélioré au fil des années, il reste encore beaucoup de chemin à faire pour que l'on puisse à nouveau s'y baigner. C'est pourquoi le *Journal* continue à mettre à jour ce dossier, et ce, depuis 15 ans.

options ». Madame Bonneville a également fait mention de l'importance de la sensibilisation sur les problématiques qui entourent la qualité de l'eau du bassin versant.

Toutefois, madame Bonneville doit avouer que le défi est grand pour les Municipalités: « Il y a une réglementation qui existe, il s'agit d'allouer les ressources pour la faire respecter. Et ça, on le sait, c'est un défi pour plusieurs Municipalités. Les ressources ne sont pas toujours disponibles pour assurer un suivi ». La mise en place des projets de protection de la qualité de l'eau requiert également une vision très large et une excellente connaissance du territoire: « La gestion de l'eau comporte des enjeux transversaux qui demandent la collaboration et une solidarité de tous les acteurs de l'eau. Par exemple, quand il y a une

décision d'aménagement du territoire ou de développement, il faut tenir compte de l'impact que ça peut avoir sur la qualité de l'eau [...], pas juste à l'endroit où une activité ou un projet se déroule, mais partout dans le bassin versant ». D'autant plus, si les municipalités ont un rôle important à jouer, c'est également le cas pour les citoyens, les associations citoyennes, les producteurs agricoles, les entreprises et tous les utilisateurs de l'eau.

Somme toute, il y a encore beaucoup de travail à faire pour assurer une bonne qualité de nos plans d'eau. On peut quand même espérer que les nombreux acteurs de l'eau pourront agir de manière concertée afin d'assurer une gestion durable du bassin versant de la rivière du Nord.

À LIRE AUSSI PAGES 24 ET 25

- Le mal des lacs - plantes exotiques envahissantes
- Conservation des milieux humides et hydriques
- Des plaines inondables en piètre état

**Coin Lac Echo et Route 333**

Entrepôts intérieur / extérieur, avec ou sans porte de Garage

Espaces de 40 à 300 pi² Espaces de pi.car.
Chauffage radiant, caméra de surveillance et bien plus.

Information: info@sodevimmobilier.ca

Arrêtez d'y penser!
Annoncez dans le Journal des citoyens!
11 000 exemplaires, 23 000 lecteurs
450-335-1678 Lise Pinard
lisepinard@journaldescitoyens.ca

GUILLAUME PAQUETTE
 ARPENTEUR - GÉOMÈTRE INC.
Guillaume Paquette, a.-g.
 1023, rue Principale, Prévost J0R 1T0
 Téléc.: 450.224.2991 • Tél.: 450.224.2979
 guillaume@ppaquetteag.ca

VITRERIE FILION LEMIEUX INC.
 2489 BOUL. CURÉ-LABELLE
 PRÉVOST (QUÉBEC)
 CANADA, J0R 1T0
450-438-2023
 www.vitrieriefl.ca
 RBQ # 8100-0994-71

Manoir l'Émeraude
 Résidence
 pour personnes retraitées



L'autonomie à son meilleur
 Venez nous rendre visite, pour un rendez-vous: **450-224-4315**

Sabet Awad
 propriétaire

872, De la Station, Prévost, Qc J0R 1T0 Téléc.: (450) 224-7515

Il existe de nombreuses raisons pour consulter en chiropratique

Mal de dos
 Mal de cou
 Maux de tête
 Douleurs dans les bras, engourdissements
 Maux d'oreille à répétition
 Sclatisme
 Douleurs dans une jambe
sont des exemples...

CENTRE CHIROPRATIQUE VITALITÉ
 Technique douce



Consultez pour un examen approfondi, un diagnostic et des conseils sur les traitements

Prenez rendez-vous:
450-224-4402
D^{re} Isabelle Cazeaux
 Chiropraticienne D.C.

2894, boul. Curé-Labelle
 bureau #104, Prévost J0R 1T0

Les échos du CONSEIL MUNICIPAL de Prévost
 Yvon Blondin yvonblondin@journaldescitoyens.ca

Soirée du conseil municipal du lundi 12 juillet 2021

Mea culpa, mea maxima culpa... dans l'édition de juin, votre chroniqueur indiqua un surplus de 208 966 \$, mais en réalité, on aurait dû lire 2208 966 \$. Méchante différence et milles excuses!

L'Assemblée du Conseil est de retour à la salle Saint-François-Xavier. Quelques citoyens y étaient présents et à peine une vingtaine suivaient sur le réseau social de Facebook. Le maire Germain débuta la séance avec la lecture d'un texte reconnaissant les sévices et les souffrances qu'ont subis plusieurs Amérindiens lors de leur séjour dans des pensionnats, dont certains dirigés par des représentants de l'Église catholique sous l'égide du gouvernement fédéral du temps.

L'auteur de ces lignes témoigne qu'il a retenu de son expérience de vie que les relations n'étaient pas toujours à couteaux tirés avec les autochtones et démontraient au contraire de l'entraide dans les temps difficiles.

Le règlement 724 a été adopté et on ledit anti-népotisme; c'est-à-dire qu'un employé qui fait partie des ressources humaines de la Ville ne pourra favoriser une personne issue de sa famille ou un ami.

À la fin août se tiendra une consultation publique qui concernera le règlement qui autorisera la construction du Pôle du savoir. Tous les citoyens de la Ville pourront y apporter leurs opinions.

Les soumissions déposées pour la construction d'un chalet d'accueil au

lac Renaud ont été rejetées. On parle ici de prix qui allaient du simple au double. – Une chargeuse au coût de 254 313 \$ a été achetée pour l'utilisation de nos travaux publics.

De toutes les villes de la MRC, nous sommes celle qui subit le moins de dommages *per capita* causés par les incendies et autres sinistres. Pour une moyenne de 17,5 \$ *per capita*, en comparaison avec Saint-Hippolyte qui est à 128 \$. Ceci doit se répercuter sur la somme de nos polices d'assurance. En toute humilité, monsieur le maire dit que nous sommes chanceux et envoie un bon coup de chapeau à nos pompiers.

Monsieur Germain voulait souligner le 30^e anniversaire de la méga plantation d'arbres qui avait été réalisée le long de l'autoroute et de la rivière du Nord par nos scouts qui étaient sous la direction de Loyola Leroux. Le citoyen Jean Millette reproche au maire son manque de tact parce que le projet du Pôle du savoir nécessitera la coupe de ces conifères. La réponse de monsieur le maire fut qu'ils avaient été plantés trop serrés et que les animaux sauvages ne pouvaient y circuler; et il conclut que le bois coupé sera réutilisé. Monsieur Millette demande s'il est possible que la SQ fasse des opérations radars sur la piste du P'tit Train du Nord. Le maire répond avec un air dubitatif qu'il préférerait plutôt des opérations de ce genre dans les rues de Prévost. Il ajoute qu'en réalité, la responsabilité finale

revient aux administrateurs de la piste du P'tit Train du Nord.

Monsieur Raphaël Lavoie demande au conseil municipal de prendre les actions nécessaires pour réduire la vitesse de la section neuve de la rue Principale qu'il qualifie de piste de course.

Monsieur le maire fait le suivi à la question du citoyen Jean-Luc Chartrand du mois dernier. Il répond que le marché Métro (secteur Shawbridge) sera contacté par rapport aux livraisons nocturnes qui s'y font et qui perturbent la quiétude des résidents voisins.

Les derniers, mais non des moindres: le conseiller Leckman est très heureux que les multinationales comme Tim Hortons et Mc Donald doivent se plier au nouveau règlement qui interdit entre autres les pailles de plastique dès le 1^{er} septembre prochain. Le conseiller Laurin de son côté encourage les citoyens à économiser l'eau potable même si nous ne sommes pas encore en période de disette; le conseiller Morin nous informe qu'une nouvelle application est disponible sur le site Internet de la Ville pour «réveiller» les citoyens qui oublient à répétition les journées de la collecte des ordures; le conseiller Daigneault nous fait part des spectacles qui seront présentés le 22 juillet (David Thibault) et le 12 août (Martin Deschamps) sur le terrain du Marché aux puces à 19 h 30. La conseillère Dupras travaille toujours avec ardeur avec la conseillère Guay sur le projet de la consultation définissant les besoins des aînés et des familles prévostaises.

RENOIT ETHIER D.D.
 Denturologiste

Parce qu'un sourire, ça fait plaisir...

- Prothèses dentaires amovibles et sur implants: complètes ou partielles
- Réparation d'urgence • VISA, Master Card, chèque, comptant et financement disponible

Nous vous offrons un service personnalisé, dans une ambiance chaleureuse. Venez nous rencontrer pour une consultation gratuite.

450 224-0018 • 1422, rue Moreau, Prévost (Domaine des chansonniers)

CLINIQUE PHYSIOTHÉRAPIE DES MONTS



SPÉCIALITÉS:
 Thérapie manuelle
 Ostéopathie
 Prélèvements sanguins
 Analyse de la course à pied

PRINCIPAUX PROBLÈMES TRAITÉS:
 Blessure sportive
 Maux de dos et de cou
 Tendinite
 Capsulite
 Bursite
 Fracture - Entorse

2994 boul. Curé-Labelle, suite 101, Prévost, J0R1T0
www.physiodesmonts.com
450 224-2322

Jasmine Perreault
 physiothérapeute

Caroline Perreault
 physiothérapeute

Kim Aspirot
 ostéopathe

David Guindon
 ostéopathe

Service de prélèvements sanguins

Le village de Prévost en voie de devenir une ville

Normand Gosselin

Suffit-il qu'une municipalité compte une quinzaine de milliers de citoyens pour qu'on la qualifie de ville? Légalement, peut-être; dans les faits, non!

Le nombre de citoyens constitue une balise pour qu'une municipalité soit juridiquement désignée comme étant une ville. Mais dans les faits et dans l'esprit populaire, une municipalité doit compter de nombreux services sur son territoire, dont une ou des écoles primaires, au moins une école secondaire, une résidence pour personnes âgées, un aréna et un ensemble de commerces de service, ce qui manque cruellement à Prévost. À preuve? Aucune banque ne s'y est installée; seule Desjardins, autrefois nommée «caisse populaire», y a un pied-à-terre, et la Banque Nationale, la BMO ainsi que la Banque Scotia y ont un guichet automatique permettant uniquement des retraits. Pourtant, Saint-Sauveur, qui comp-te beaucoup moins de population, a trois banques et une entité Desjar-dins en ses murs. Il n'est pas nécessaire de jouer à *La grenouille et le bœuf*, la fable de Jean de La Fontaine, et tenter de devenir plus gros et plus important que notre voisine Saint-Jérôme, mais plutôt de nous assurer de compter sur des services dignes de ce nom, nous évitant des voyages pour tout et pour des petits riens.

Village, vous dites?

Il n'y a même pas de sortie de l'auto-route 15 pour Prévost en direction sud. En venant des «Pays-d'en-Haut», on doit sortir à Saint-Sauveur, puis se diriger vers la route 117 pour rejoindre Prévost – Wow! C'est le même Prévost d'ailleurs qui a refusé il y a plus de 30 ans l'installation d'un regroupement de magasins de liquidation, qui a fini par s'installer à Saint-Sauveur sous le nom de Factories/Outlets, sur la rue Guindon.

La confirmation de la construction éventuelle d'une école secondaire à Prévost est un pas important pour que nous passions du statut de village/ville banlieue à véritable ville. Les écoles primaires y sont déjà; on y compte deux résidences privées pour personnes âgées et la Maison des Aînés est en construction, offrant prochainement 48 places. Ce sont là d'excellentes bases. Mais sans une école secondaire, il s'agit plutôt d'un village, tout au plus d'une ville de banlieue. Il aura fallu 20 ans de persévérance pour obtenir cette construction, malgré le fait que pendant cette période les autorités municipales n'ont pas véritablement fait d'effort pour obtenir une école. Il a fallu

qu'un groupe de citoyens se constitue, mobilise la population et obtienne l'appui indispensable du Conseil de ville, ce qui fut acquis à compter de 2018. Les pressions ont porté fruit.

Prévost ne doit pas être une ville dortoir

Bien que mon épouse et moi n'ayons ni enfants, ni petits-enfants, ni autres liens de parenté avec des enfants d'âge scolaire à Prévost, dès notre installation ici en 2009, nous avons parlé de la nécessité d'une telle école et nous nous sommes empressés d'être parmi les premiers des 6 000 signataires de la pétition pour la construction de cette école. À nos yeux, Prévost ne doit pas être tout bonnement une ville-dortoir de banlieue, nous devons avoir une identité propre et ceci passe par la présence des jeunes sur le territoire. L'école est plus qu'un lieu d'instruction, c'est un lieu de rassemblement, un lieu de services à la population, un vecteur d'évolution, un développeur du sentiment d'appartenance, un port d'attache; qui ne se souvient pas de ses années au secondaire et des relations permanentes qui s'y sont construites? Pour plusieurs, c'est même l'*alma mater*.

Située entre une petite ville touristique de moins de 10 000 de population, et une autre ville de quelque 80 000 citoyens, Prévost a une per-



Le 4 mai 2019, près de 400 personnes ont marché, surtout des parents avec leurs enfants qui brandissaient leurs pancartes sur lesquelles on pouvait lire : « Nous, on veut une école secondaire »

sonnalité propre qu'on se doit de continuer à développer. D'ailleurs, de nombreux services manquent à l'appel: aucun nettoyeur sur place, impossibilité de louer des outils un dimanche, etc., etc. Comble de manque de vision, la Ville a investi dans un aréna à Saint-Jérôme plutôt que de construire le sien sur son territoire. La plupart des villes comptant 3 000 de population au Québec ont un aréna, qui est un autre centre de services, de rassemblement et d'appartenance. Pourtant, un aréna se finance indirectement par lui-même: location de glace pour divers groupes, création d'emplois, installation de restaurants et autres commerces de proximité ainsi que de sites d'hébergement dans les environs, etc., en plus d'être au centre de divers tour-

nois propices au développement de la jeunesse et d'activités telles que des spectacles, fêtes, expositions, et quoi d'autre encore. Surtout, moins de déplacements pour les parents qui doivent conduire leurs enfants 15 kilomètres plus loin pour la pratique de leurs sports préférés. Beaucoup de pétrole brûlé et d'émanations de GES.

Prévost, donc, est sur la voie d'atteindre son adolescence, grâce à la formation sur place de ses adolescents (et probablement aussi de formation aux adultes). À tous ceux et toutes celles qui ont osé dire haut et fort qu'une école secondaire, c'est indispensable pour la vie d'une ville, puis qui sont passés à l'action: Merci! Ensemble, nous sommes à hisser Prévost au rôle véritable de ville.

Patrice Savard, un pionnier

Gleason Théberge

À l'occasion du décès, le mois dernier, de notre concitoyen Patrice Savard, à l'âge de 85 ans, le Journal tient à saluer sa contribution aux communautés de Prévost et de la région.

Né en Abitibi, dans les années 30, où il rencontre sa conjointe Réjeanne Imbeault, il arrive en Laurentides à la fin des années 50, où leur couple s'établit dans ce qui est alors Shawbridge. Après avoir enseigné trois ans à Val-d'Or, M. Savard assume une tâche de professeur à la toute nouvelle polyvalente Augustin-Norbert Morin pendant quatre années. Puis c'est à la polyvalente de Saint-Jérôme, elle aussi naissante, qu'il poursuit sa carrière. Son destin marqué par ce qui se développe, c'est ensuite au cégep en train de prendre racine à Saint-Jérôme qu'il devient gestionnaire du service de l'Éducation aux adultes jusque dans les années 80.

Pendant cette dernière époque, il s'implique, entre autres, comme marguillier pendant dix ans, et conseiller municipal dès la naissance du nouveau Prévost, une tâche qu'il ne quittera qu'en 1988. Il participe aussi à la formation de la première Association des gens d'affaires de Prévost. Il aura été aussi parmi les premiers membres de la Société du patrimoine de Prévost, où il aura soutenu autant la réalisation du centre culturel de la rue Maple que la mise en

valeur de la gare, devenue un rendez-vous incontournable dans les Laurentides.

Généreux, patriote et consciencieux, il aura été accompagné par son épouse, qui nous a fourni ces informations et aura, elle aussi, enseigné tout ce temps, mais à l'école rouge du Christ-Roi, rue Shaw, avant de continuer sa tâche à l'ancienne école Notre-Dame devenue Val-des-Monts.

Raymond Lévesque parle dans sa chanson des pionniers destinés à être oubliés. Nous souhaitons que Patrice Savard reste dans nos mémoires.

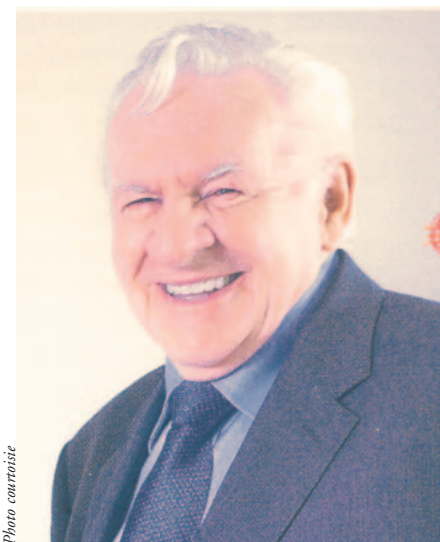


Photo courtoisie

Venez découvrir nos produits d'importation italienne, nos produits locaux et nos produits maison!

- Un choix de repas préparés (frais ou surgelés) •
- Viandes naturelles du Québec et charcuteries maison •
- Fruits et légumes • Fromages d'ici et pain frais •
- Poissons et fruits de mer • Sandwich à la charcuterie et végé • Desserts maison • Section épicerie fine italienne d'exception et art de vivre • Vins d'importation privée

Boucher sur place!

OUVERT DU MERCREDI AU SAMEDI DE 10H À 18H

LA CENA • 450.227.8800
585, boul. des Laurentides, Piedmont

Maya et Jean-Olivier propriétaires

Suivez-nous sur Facebook et Instagram pour connaître les dernières nouvelles!

Une histoire de sentiers

Jacinthe Laliberté jacinthe.laliberte@journaldescitoyens.ca

Le vélo de montagne a été un sujet de conversation, voire de débat très prisé, depuis quelques semaines. La protection ou la conservation des sentiers, particulièrement des réserves naturelles comme celle de la Forêt Héritage est un aspect qui n'a jamais été abordé.

Cette réserve naturelle se trouve au cœur d'un territoire acquis notamment par des dons ou par vente à rabais, ce qui est le cas pour le terrain de Julie Gagnon, résidente de Sainte-Anne-des-Lacs. Celle-ci explique : « Nous faisons une vente à rabais avec notre deuxième partie de terrain, ce qui veut dire une vente de 75 % de la valeur et un don écologique de 25 % ».

Faire une réserve naturelle de terrains acquis à l'état naturel est très louable et découle d'un besoin de plus en plus criant de partager des espaces verts. Cependant, on ne peut acquérir des terrains par don écologique sans avoir à répondre à certaines exigences.

Un autre exemple est le don écologique fait par la famille Parent. « Ce fut un don d'environ 28,3 hectares

pour des fins de conservation et aussi pour la pratique d'activités de plein air dans le cadre du Programme des dons écologiques du Canada, » a tenu à expliquer Luc Parent, représentant de cette famille.

L'histoire en appui à notre compréhension

Ce n'est pas d'aujourd'hui que des sentiers destinés à la pratique d'activités estivales et hivernales font partie de réserves naturelles. Anthony Côté, membre administrateur de l'HÉPAN, a commencé en 1993, avec un groupe de bénévoles, à tracer des sentiers de ski de fond sur un territoire nommé à l'époque Corridors verts, qui est devenu Forêt Héritage.

Des sentiers pour la Forêt Héritage

Ainsi, les sentiers font indéniablement partie du patrimoine de la Forêt Héritage. D'ailleurs, la mission de l'organisme Héritage plein air du Nord (HéPAN) vise la conservation et la protection environnementale des terrains acquis et inclut aussi l'accès à la nature pour la pratique d'activités sportives.

La Forêt Héritage est accessible en tout temps et sans frais à des adeptes de sport extrême qui en ont fait un terrain de jeu très fréquenté. Victime d'un succès non prévu, l'achalandage est devenu plus que problématique, particulièrement si on veut continuer de protéger un site où certains milieux humides sont considérés comme sensibles.

Fait étonnant, douze des dix-huit pistes des sentiers de la Forêt Héritage sont situées, en partie ou totalement, sur la réserve dite naturelle de ce territoire. Quinze de ces sentiers ont été classifiés « intermédiaire et avancé ». Ici, on parle, évidemment, des sentiers de vélo de

montagne identifiés sur la carte qu'on peut consulter sur le site de l'organisme. Pour mieux se situer, la signalisation est empruntée au Guide de sentiers de vélo de montagne de Vélo Québec.

M. Luc Parent, qui a entendu parler de la controverse concernant les vélos de montagne, a apporté cette précision : « Dans le contexte de la COVID, il y a eu un achalandage accru et le vélo de montagne semble très populaire. Il faut toutefois garder à l'esprit que Forêt Héritage a, dans le cadre de ce programme, comme principale mission la conservation et la protection du patrimoine. »

Madame Julie Gagnon apporte certaines précisions : « Dans l'offre d'achat, nous demandons que des démarches soient faites pour que le terrain fasse partie d'une réserve naturelle. La réserve naturelle ne veut pas dire qu'il n'y aura pas de vélos... C'est juste qu'il y a un nombre maximum de sentiers à respecter pour la préservation de la forêt. Cette règle augmente le niveau de protection. »

Que faut-il tant protéger?

Des citoyens de Sainte-Anne-des-Lacs, utilisateurs réguliers des sentiers de la Forêt Héritage, ont fait certains constats déplorables quant à la protection de l'environnement, tels le sentier Flamingo atteint par l'érosion, l'absence de végétation à certains carrefours de pistes, les racines d'un arbre évalué à près de 100 ans d'âge complètement dénudées par le passage répété des vélos.

Manifestement, cela ne semble être que la pointe de l'iceberg, puisque l'aménagement de nouveaux sentiers de vélos de plus en plus performants pour une petite



catégorie d'experts est au cœur d'une certaine controverse.

À qui incombe la responsabilité?

Et que dire du comportement de certains usagers qui contreviennent à la protection de cette réserve naturelle. La vitesse des cyclistes, la présence de plus en plus grande de randonneurs et raquetteurs, l'insubordination face à l'application du code d'éthique émis par l'HéPAN, le non respect des valeurs environnementales et du patrimoine écologique sous le couvert d'un comportement anti-sportif, n'en sont que les plus remarqués.

Les citoyens et le Conseil de Sainte-Anne-des-Lacs, de par leur apport financier, les donateurs d'organisme tel Conservation de la nature Canada, et tout autre usager seraient à même de demander des comptes à l'organisme Héritage plein air du Nord quant à la mise en place de moyens ciblés pour la protection de cette réserve naturelle.

« Protéger à perpétuité des sites naturels pour contribuer au maintien de la biodiversité et des processus écologiques... » Une mission qui devrait pourtant tenir la route si tout le monde s'y mettait.



artzone
COIFFURE

Coiffure — Esthétique — Pédicure — Manucure
Pose d'ongles — Extensions capillaires

Bienvenue aux nouveaux résidents !

2645, Curé Labelle, suite 103, Prévost
450.224.5738

Vicky Lefebvre, prop.



2990, boul. Curé-Labelle, Prévost

Soins Dentaires Prévost

Une équipe de professionnels attentionnés et à l'écoute de vos besoins

Dre Tawni Bailey, BHSc, DDS
Dr Guillaume Côté, DMD
Dr André Garceau, DMD
Dentistes généralistes

Appelez-nous aujourd'hui !
450.335.2990
www.dentisteprevost.com



Nous sommes les experts de l'hyperlocal

Annoncez
dans les journaux communautaires !

AMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC



CLINIQUE MULTI-SOINS DE PRÉVOST

- Physiothérapie et ostéopathie
- Acupuncture
- Psychologue
- Médecine familiale
Dr Frédéric Soriot
- Médecine Orthopédique
Dr Paul Coriaty
- Laboratoire d'orthèses et prothèses
- Apnée du sommeil

2943, BOUL. DU CURÉ-LABELLE À PRÉVOST 450-224-2189

Une autre session parlementaire occupée

Noa Garcia-Ahmad noaga@journaldescitoyens.ca

Après un an de pandémie qui a fortement marqué les échanges à la Chambre des communes, Rhéal Fortin, député de Rivière-du-Nord pour le Bloc québécois, a conclu la session parlementaire en présentant un bilan assez positif durant une conférence de presse tenue à son bureau de circonscription à Saint-Jérôme, le 28 juin dernier. Le député s'est notamment félicité pour les efforts de son parti sur les enjeux concernant l'éthique, les aînés, l'environnement, la pandémie et la protection des valeurs et des intérêts québécois.

Une suite de scandales à l'éthique à la Chambre des communes

Comme il nous l'explique dès les premières minutes de sa conférence de presse, les problèmes d'éthique du gouvernement libéral de Justin Trudeau ont été au cœur des interventions du député à la Chambre.

Le scandale de *WeCharity* fut le premier. En plus de siéger au Comité de l'éthique au nom du Bloc québécois sur le dossier, le député Fortin a également eu l'occasion d'interroger des membres importants de la sphère politique sur le scandale, notamment le premier ministre, l'ex-ministre des Finances et le greffier du Conseil Privé. Comme il l'explique, le scandale a pris énormément de place à la Chambre : « À un moment donné, à la Chambre des communes, il y avait le comité des Finances, le comité de l'éthique, le comité sur les opérations gouvernementales, tous des comités permanents à la Chambre qui se penchaient sur le scandale ».

nombreuses questions sur les liens qu'entretenaient la famille Trudeau et la famille de l'ex-ministre des Finances, Bill Morneau avec l'organisme de bienfaisance. Le Bloc québécois et le député Fortin s'étaient également révoltés du manque de vérification diligente avant l'octroi du contrat, surtout considérant qu'aucun appel d'offres n'avait été fait pour le projet. L'organisme a finalement remboursé l'ensemble des fonds qu'elle avait reçu en plus de mettre fin à ses activités au Canada.

Le député a également dû se pencher sur le dossier de la compagnie de *Baylis Médicale*, une entreprise dirigée par un ancien élu libéral qui a obtenu un contrat, encore une fois sans vérification diligente, avec le gouvernement pour la vente de respirateur. À ce dossier s'est ajouté celui du détournement des subventions salariales destinées aux entreprises par les Libéraux et les Conservateurs : « Ils ont dit qu'ils allaient donner cet argent-là aux entreprises, mais ils se sont dépêchés à piger là-dedans pour subventionner leurs organisateurs électoraux. »

Justice et impartialité

D'autre part, le député, à titre de vice-président du comité permanent de la Justice et des droits de la personne, a plus récemment réclamé un processus impartial pour les nominations de la magistrature après qu'il fut révélé que le gouvernement filtrait les nominations à l'aide de la base de données privée la Libéraliste : « Autant Justin Trudeau, le Premier ministre, que David Lametti, ministre de la Justice, m'ont confirmé qu'ils utilisaient un outil partisan qu'ils appellent la Libéraliste, une liste de noms de gens qui ont

soit donné des fonds au Parti libéral, participé à l'organisation d'élection ou qui sont des membres du Parti. Alors ils vérifient, s'ils ont par exemple cinq candidatures, si ces gens-là sont sur la Libéraliste ». Le député Fortin ne met pour autant pas la compétence des juges nommés en doute; c'est plutôt les procédures qui doivent être revisitées. Selon les

dernières nouvelles, le gouvernement utilise encore à ce jour la Libéraliste dans le processus de nomination des juges.

Encore sur la question de la justice, le député a aussi déploré l'absence de sanction contre le plus haut gradé de l'armée, le général Vance, malgré les nombreuses allégations d'inconduites sexuelles à son sujet. Un rapport d'une ancienne juge à la Cour suprême, l'honorable Marie Deschamps, concernant les agressions sexuelles dans l'armée avait été déposé devant le gouvernement il y a six ans, mais aucune action concrète n'avait été prise par la suite. L'histoire semble vouloir se répéter, puisque le gouvernement a de nouveau demandé à une ancienne juge de la Cour suprême, cette fois-ci l'honorable Louise Arbour, de faire un rapport sur la même problématique. En attendant, le député Fortin persiste à demander la démission du ministre de la Défense qui ne semble pas faire le travail.

Finalement, le député Fortin a souligné son soutien pour le projet de loi C-22 qui vise, entre autres, à abroger certaines peines minimales pour les infractions de possessions simples de drogues et pour lutter contre la crise des opioïdes : « On parle du consommateur qui se retrouve avec quelques grammes de drogue. On ne veut pas que ces gens-là soient embarqués dans un processus judiciaire qui va les amener à faire du temps en prison, ou peu importe. [...] Il faut traiter les problèmes de consommations comme ce qu'ils sont réellement : des problèmes de santé ».

Des projets d'importance pour la circonscription Rivière-du-Nord
Tout d'abord, le député Fortin a prisé les citoyens de la circonscrip-

tion pour leur assiduité durant la pandémie : « Je voudrais remercier tous les gens de Rivière-du-Nord qui ont été exemplaires à mon avis ».

Pour ce qui est du travail fait au sein de sa circonscription, le député Fortin s'est réjoui de la mise en œuvre de sept projets communautaires dans Rivière-du-Nord, dans le cadre du programme Nouveaux Horizons pour les aînés. L'investissement, d'une valeur de 129 096 \$, servira à briser l'isolement et à encourager le développement des compétences technologiques de nos plus âgés. D'ailleurs, en ce qui concerne les technologies, 413 millions de dollars ont été injectés par le gouvernement fédéral pour le branchement de 200 000 foyers québécois. On pourra espérer qu'une partie de ces fonds seront accordés à la circonscription Rivière-du-Nord qui peine encore à répondre à cette problématique persistante.

Ensuite, le député Fortin a célébré la décision des gouvernements canadien et québécois d'investir chacun 50 millions de dollars dans la compagnie électrique Lion, une entreprise qui se spécialise dans la production de véhicule électrique. Dans une déclaration à la Chambre des Communes, le député avait par

ailleurs exprimé sa grande fierté pour l'entrée en bourse de la compagnie : « Saint-Jérôme a vu naître et grandir cette formidable entreprise qui fabrique des véhicules lourds à zéro émission. Nous sommes fiers de cette réussite et des centaines d'emplois de qualité pour les gens des Laurentides et de partout au Québec et fiers de cette réputation qui dépasse largement nos frontières ».

Finalement, comme le *Journal* l'a souligné dans un article publié dans l'édition de juin 2021, la circonscription a reçu un total de 1 621 166 \$ pour la création de 391 emplois pour les moins de 30 ans dans le cadre du programme Emploi Été Canada.

Ainsi, l'agenda du député aura été bien rempli durant la session parlementaire. Celle-ci s'est d'ailleurs conclue par une victoire sans précédent pour le Bloc québécois alors que sa motion, qui invitait la Chambre des Communes à prendre acte que les Québécoises et les Québécois forment une nation dont la seule langue officielle et commune est le français, ait été adoptée à presque l'unanimité.



Rhéal Fortin, député

Rappelons que le scandale de *WeCharity* avait débuté en 2020 lorsque le gouvernement Trudeau avait choisi l'organisme afin d'administrer la Bourse canadienne pour le bénévolat étudiant, un programme de bénévolat de 900 millions de dollars, pour un contrat d'une valeur potentielle de 43,5 millions de dollars. La décision avait soulevé de

**CLINIQUE de DENTUROLOGIE**
Sainte-Adèle

- Urgence réparation 7 jours sur 7 •
- Prothèses de précision •
- Esthétique et sourire naturel •

1405, boul. Sainte-Adèle
Sainte-Adèle • Tél: 450-745-0339

www.cliniquedenturo.com



Diane Lacelle d.d.
et Yvan Bouret d.d.

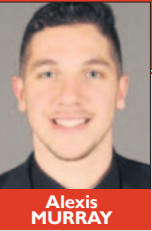
DÉJÀ 4 ANNÉES AU CŒUR DE VOTRE COMMUNAUTÉ



Élizabeth CARRIÈRE
COURTIER IMMOBILIER RÉSIDENTIEL



Nicole FORTIER
COURTIER IMMOBILIER RÉSIDENTIEL



Alexis MURRAY
COURTIER IMMOBILIER RÉSIDENTIEL ET COMMERCIAL



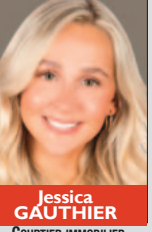
Jean ST-AMOUR
COURTIER IMMOBILIER AGRÉÉE DA



Tony BOIARDI
COURTIER IMMOBILIER RÉSIDENTIEL ET COMMERCIAL



Cédric FORTIN
COURTIER IMMOBILIER RÉSIDENTIEL



Jessica GAUTHIER
COURTIER IMMOBILIER RÉSIDENTIEL



Mélanie GUAY
ADJOINTE ADMINISTRATIVE



ÉQUIPES JSA
VOTRE ÉQUIPE DANS VOTRE COMMUNAUTÉ



ROYAL LEPAGE HUMANIA

equipestamour.com
2730, boul. du Curé-Labelle, Prévost

450 335-2611



PRIX DIAMANT ROUGE 2020



PRIX DIAMANT ROUGE 2019

L'ÉQUIPE ST-AMOUR TRÈS PRÉSENTE DANS NOS COMMUNAUTÉS

Août, mois de la femme

Lyne Gariépy

Après la journée de la Femme, voici le mois de la femme! Du 1^{er} au 31 août, le Théâtre Gilles-Vigneault vous invite gratuitement à découvrir 31 artistes féminines en 31 jours!

La vulnérabilité économique (et ses conséquences), particulièrement celle des femmes, a été mise en lumière par la pandémie. Des situations précaires, les (femmes) artistes en connaissent déjà. Cette crise vient creuser davantage le fossé qui les sépare de la possibilité de pratiquer leur art pour un salaire décent. Elle laisse d'importantes incertitudes pour les créatrices des arts de la scène. C'est pourquoi l'équipe du Théâtre Gilles-Vigneault a fait le choix de soutenir le travail exceptionnel de créatrices encore trop souvent dans l'ombre.

En tout, une cinquantaine de femmes auront le plaisir de vous présenter leurs œuvres. Avec une belle diversité!

Ainsi, dès 17h30, tous les jours du mois d'août, voyez et entendez ces musiciennes, danseuses, actrices, artistes de cirque et chanteuses! Plusieurs performeront sur la mezzanine du théâtre pendant que vous les verrez et les entendrez de l'extérieur. Sinon vous pourrez voir les spectacles en direct sur la page Facebook du théâtre, à 17h30, du dimanche au jeudi inclusivement! D'autres spectacles seront présentés devant le théâtre les vendredis et samedis.

Prestations à ne pas manquer

Dans la catégorie cirque, Isabelle Kirouk, avec *Habitats* (13 août), a piqué ma curiosité. Décrite comme un duo entre un clown et une échassière acrobatique, qui évoque les univers de Fellini et de Lewis-Carroll, voici l'aventure d'une femme accompagnée de son lièvre blanc sur les routes allégoriques, à la recherche de son identité.

Il y a aussi Anouk Vallée-Charest et Nathan dans leur spectacle *Annetta et Gustave* (6 août), acro-



Isabelle Kirouk, avec *Habitats* (13 août)



Karen Young et Marianne Trudel (31 août)

bates aériens dont on dit qu'ils sont portés par le charme des années 30. Ces deux artistes vous invitent à une rencontre où ils font revivre l'art vivant tel deux âmes aériennes qui voyagent dans le temps.

Dans la catégorie musique instrumentale, Elinor Frey (16 août) et Sarah Pagé (22 août) sont deux de mes incontournables. La première, Interprète de l'année lors des Prix OPUS 2021 du Conseil québécois de la musique, devrait nous charmer avec son violoncelle. Quant à la harpiste montréalaise Sarah Pagé, elle a d'abord été connue comme membre fondatrice du groupe *The Barr Brothers*. On dit d'elle qu'elle est une artiste polyvalente, l'une des expérimentatrices les plus accomplies du Canada.

En chanson, Mirabelle (2 août), de son nom Laurence Hélie, a attiré

mon attention avec son album *Late Bloomer*. Une musique pop-rock très 90, en anglais, au son intimiste et émouvant. Très belle voix. Hâte de la voir!

Et, les dernières, mais non les moindres, Marianne Trudel et Karen Young (31 août): un piano, une voix et les chansons de Joni Mitchell. Quoi demander de plus?

<https://theatregillesvigneault.com/31-femmes-31-spectacles/>



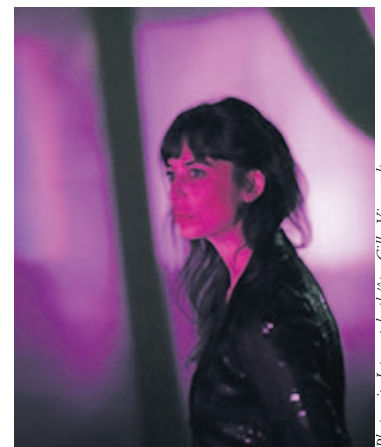
Anouk Vallée-Charest et Nathan (6 août)



Elinor Frey (16 août)



Mirabelle (2 août)



Sarah Pagé (22 août)

Photo: site Internet du théâtre Gilles Vigneault

Mots et Mœurs

De quessé?

La parole est une rivière où l'usage évolue en longeant les rives contraignantes de l'écrit. Si le courant est fort au point de séduire les écrivains, à la longue, les talus sont grugés par la coulée des conversations. Tel mot, tel usage change de forme, de sens: l'*écœurant* qui dit qu'une chose est très désagréable au goût finit par ne garder que l'intensité de la déclaration pour exprimer l'aspect très intéressant d'un événement, d'une production musicale ou même d'un dessert.

La transition s'applique aussi aux expressions que la hâte d'un propos raccourcit par commodité. On dit: «Je veux pas», quand de la rive, la précision imposée par la norme appelle à écrire: «Je ne veux pas». De même, on demande ou annonce qu'il n'y a personne en disant: «Y'a personne». Et ce n'est d'ailleurs pas si étranger au français. Ne coupe-t-on pas la voyelle

Gleason Thériège

motsetmoeurs@journaldescitoyens.ca

des déterminants *le* ou *la* devant *l'amour* ou *l'affection*! Car la règle la plus incontournable de la phrase, c'est précisément qu'elle sonne le mieux possible sans les bégaiements que contiennent des segments comme «Il a à aimer» ou l'encombrement des virelangues comme «fruit cru, fruit cuit» qui servent d'exercices à qui veut améliorer sa diction.

À l'inverse, toujours par aisance, en quelque sorte, la familiarité qui coule au plus pressé porte parfois à des raccourcis et des redoublements qui n'ont de cesse d'étonner les francophones étrangers. C'est ainsi qu'une question comme *Qui est-ce qui* cède sa place au bref *C'est qui*, entraînant le redoublement du *qui* en un «C'est qui qui a laissé la porte entrouverte?»; alors que la simple formulation «Qui a laissé la porte entrouverte?» suffirait. Quant au *C'est quoi*, il entre en concurrence avec le tout aussi court *Qu'est-ce*, venu du plus

encombrant *Qu'est-ce que c'est*. Il est pourtant fréquent qu'on l'abrège en *Qu'est-ce c'est* pour aboutir au *Quessé* du «Quessé tu dis?» ou encore plus sobrement: «Quessé ça?», qu'à l'écrit on transcrirait: «Qu'est-ce que c'est que ça?».

De plus, alors, qu'habituellement on dit *la vérité* ou *qu'il fait beau*, mais qu'on parle *de ce qu'on croit vrai* ou *du beau temps*, la transformation suivante passe par une formulation comme: «De quoi c'est que tu parles?», qui confond ensuite l'usage de *dire quelque chose* et de *parler de quelque chose...* et aboutit à: «De quessé qu'tu dis». Et en finale de dérive, on finit par se contenter d'un «De quessé» pour dire quelque chose comme: «Quoi?» ou «Qu'est-ce qu'il y a?».

Il faudrait cependant que ces pratiques commodes passent par l'écrit pour qu'elles puissent un jour faire partie de la norme.

LES SENTIERS.ca
CIMETIÈRE NATUREL

MAGNUS POIRIER
AMBASSADEUR

En tant qu'ambassadeur de services Magnus Poirier, Les Sentiers cimetière naturel propose tous les produits et services funéraires dont vous avez besoin lors d'un décès. Planifions ensemble.

2480, boul. du Curé-Labelle, Prévost, Québec J0R 1T0

450 565-6464

Actualités



LANCEMENT DU PROJET DE CONSTRUCTION POUR UNE ÉCOLE SECONDAIRE À PRÉVOST

Le ministre de l'Éducation, M. Jean-François Roberge, ainsi que la ministre responsable des Aînés et des Proches aidants et députée de Prévost, M^{me} Marguerite Blais, ont annoncé que le projet de construction d'une nouvelle école secondaire dans le secteur de Prévost était lancé.

En plus d'un montant de 10 millions de dollars qui a été accordé pour l'élaboration du dossier d'affaires, une somme de 20 millions de dollars est octroyée pour la réalisation de travaux préparatoires requis d'ici le dépôt du dossier d'affaires, tels que le défrichage de sol, une étude de potentiel archéologique, des tests et études de caractérisation environnementale. Le projet permettra de répondre à un besoin important d'espace du Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord grâce à l'augmentation de sa capacité d'accueil au secondaire. Ce sont 1 000 places-élèves qui seront à terme ajoutées dans le secteur de Prévost, une région qui connaît une croissance démographique considérable.

La nouvelle école secondaire devrait comprendre une trentaine de classes, au moins 4 laboratoires ainsi que 12 locaux structurants, dont une cafétéria, un atrium et des plateaux sportifs. Elle sera construite selon la nouvelle vision gouvernementale des « belles écoles » en matière de construction, d'agrandissement et de rénovation d'écoles : perspective d'intégration à la communauté et de développement durable, architecture moderne, lumière naturelle, accents de bleu et présence significative du bois et de l'aluminium.

« Pour élever un enfant ça prend un village, pour implanter une école ça prend une communauté engagée, un espace verdoyant et une Marguerite. Notre école germera au cœur de Prévost, où les courants pédagogiques, artistiques et sportifs convergeront, et ce, au plus grand bonheur et bénéfice de tous. C'est un grand jour pour notre ville, après plus de vingt ans d'espoir et de persévérance, notre rêve collectif devient réalité. Notre jeunesse pourra enfin étudier dans son milieu. », mentionne le maire Paul Germain.

L'ÉCOMOBILITÉ À VOTRE PORTÉE GRÂCE AU NOUVEAU TAC RIVIÈRE-DU-NORD

L'écomobilité à votre portée grâce au nouveau TAC Rivière-du-Nord. Les usagers bénéficieront d'une offre améliorée pour le transport collectif par taxi, de tarifs plus avantageux et d'un nouveau service de réservation et de paiement en ligne.

Le transport adapté et collectif de la Rivière-du-Nord (TAC RDN) dévoile aujourd'hui sa nouvelle offre de services. Axé sur les besoins de sa clientèle, le nouveau TAC RDN s'est fixé comme objectif d'inciter un maximum de citoyens à se tourner vers le transport collectif grâce à des horaires et trajets bonifiés, des tarifs plus avantageux ainsi qu'une signalisation améliorée sur l'ensemble du territoire de la MRC. Un nouveau service de réservation et de paiement en ligne entrera par ailleurs en fonction à compter du 1^{er} juillet prochain pour tous les détenteurs de la nouvelle carte à puce TAC RDN, gratuite jusqu'au 1^{er} septembre 2021.

« Le transport adapté et collectif de la Rivière-du-Nord propose désormais à ses usagers une offre en écomobilité qui répond à leurs attentes les plus élevées. 320 arrêts sont maintenant répartis sur le territoire afin de rendre le service accessible à la grande majorité des citoyens de la MRC. Par exemple, dans la presque totalité de la ville de Prévost, les membres pourront trouver un panneau d'arrêt du TAC RDN à moins de 150 mètres de leur domicile. Plus que jamais, la possibilité de prendre le virage de l'écomobilité est à la portée de tous! À vous d'embarquer! », déclare fièrement M. Paul Germain, président du TAC RDN et maire de Prévost.



Diffusée en direct
SUR LA PAGE FACEBOOK
DE LA VILLE DE PRÉVOST

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL :
Salle Saint-François-Xavier : 994, rue Principale, Prévost

LUNDI
À 19 H 30

16

AOÛT

POUR JOINDRE LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL :
ville.prevast.qc.ca



FESTIVAL BD PRÉVOST

9^e édition
GRATUIT!

14 et 15 AOÛT

Présenté par  Desjardins

fbdp.ca

Programmation hybride
(en ligne et en présentiel) : des jeux et activités, des bédéistes invités et encore plus!

Suivez-nous sur  Festival de la BD de Prévost - FBDP et abonnez-vous à notre infolettre pour ne rien manquer!





Petit lecteur deviendra GRAND!

UNE NAISSANCE UN LIVRE

La nouvelle trousse du parfait bébé lecteur contenant un tout nouveau livre exclusif est maintenant disponible à la bibliothèque!

L'Association des bibliothèques publiques du Québec (ABPQ) met à la disposition des parents la trousse du parfait bébé lecteur. Offerte gratuitement aux parents qui abonnent leur enfant de moins d'un an à la bibliothèque.

Pour se procurer la trousse, les parents n'ont qu'à se présenter à la bibliothèque.



Fondation Olo  | **Des bébés en santé**

Nous remettons gratuitement une trousse de la Fondation Olo aux femmes enceintes et aux parents d'enfants de 0 à 2 ans. La fondation Olo existe pour aider les femmes enceintes dans leur suivi et les enfants de 0 à 2 ans.

Pour se procurer la trousse, les parents n'ont qu'à se présenter à la bibliothèque.



Club de lecture d'été TD 2021

Rejoignez-nous sur le Sentier des contes du Club de lecture d'été TD

Lisez une histoire en plein air en vous promenant au fil des pages!
PARC DU CLOS-FOURTET

LES HAUTS ET LES BAS D'AMANDA
ASHLEY SPIRES



LES GRANDS RENDEZ-VOUS ESTIVAUX

GRATUIT

INSCRIPTION EN LIGNE RECOMMANDÉE

ville.prevost.qc.ca sous l'onglet Guichet citoyen | Inscriptions - Programmation



En cas de pluie,
l'activité
est annulée.

LES LUNDIS JAM TON QUARTIER

Cet été, dans les parcs de ton quartier, joins-toi à la gang de Jam ton quartier! Que tu sois jeune ou moins jeune, apporte des objets bruyants ou des instruments et viens jouer, danser, faire du bruit et de la musique!

19 JUILLET	18 h 30 à 19 h 15	Val-des-Monts
	19 h 30 à 20 h 15	Gare
26 JUILLET	18 h 30 à 19 h 15	Gare
	19 h 30 à 20 h 15	Centre récréatif du Lac Écho
2 AOÛT	18 h 30 à 19 h 15	Centre récréatif du Lac Écho
	19 h 30 à 20 h 15	Des Morilles
9 AOÛT	18 h 30 à 19 h 15	Parc du Clos-Fourtet
	19 h 30 à 20 h 15	Terrasses des Pins
2 AOÛT	18 h 30 à 19 h 15	Val-des-Monts
	19 h 30 à 20 h 15	Des Morilles

LES LUNDIS ADRÉNALINE

SKATEPARK

18 H 30 À 20 H

Tous les lundis, les passionnés de planche à roulettes pourront participer gratuitement aux Lundis adrénaline avec un entraîneur professionnel qui sera sur place et pourra montrer plusieurs techniques de perfectionnement.

LES MARDIS ÉNERGIE

20 JUILLET	18 h 30 à 19 h 30	Terrasses des Pins
27 JUILLET	18 h 30 à 19 h 30	Centre récréatif du Lac Écho
3 AOÛT	18 h 30 à 19 h 30	Des Morilles
10 AOÛT	18 h 30 à 19 h 30	Parc Val-des-Monts

LES MERCREDIS PIQUE-NIQUE SOUS LE SOLEIL

PARC TERRASSE DES PINS

18 H

Les enfants de 3 à 7 ans sont invités à retrouver Monsieur Guillaume et son ami Gros-Ragoût les mercredis au parc Terrasse des Pins afin de découvrir le plaisir de la lecture en se faisant raconter les plus belles et magiques histoires jeunesse tout en pique-niquant en famille. Ils seront transportés dans différents mondes imaginaires.

LES JEUDIS CULTURELS DANSE EN LIGNE

ÉCOLE DU CHAMP-FLEURI

18 H 30

29 JUILLET
5 AOÛT

LES JEUDIS CULTURELS SPECTACLES

MARCHÉ AUX PUCES DE PRÉVOST (ENTRÉE PAR LA RUE DU LAC-ÉCHO)

Les Jeudis culturels seront présentés en formule hybride soit avec une assistance réduite devant la scène ou en formule Ciné-Parc. Arrivez en voiture, à vélo ou à pied. Et apportez vos chaises!

22 JUILLET
DAVID THIBAUT

12 AOÛT
MARTIN DESCHAMPS

LES VENDREDIS ZEN

16 JUILLET	10 h à 11 h	Parc Val-des-Monts
23 JUILLET	10 h à 11 h	Des Morilles
30 JUILLET	10 h à 11 h	Terrasse des Pins
6 AOÛT	10 h à 11 h	Centre récréatif du Lac Écho
13 AOÛT	10 h à 11 h	Parc du Clos-Fourtet

RENDEZ-VOUS NUMÉRIQUE

Cet été, à 14 h, assistez aux différents ateliers gratuits offerts par Alphanumérique. Différentes thématiques seront abordées lors de chacun des ateliers.

20 JUILLET	Tablette Android (niveau 2) Le web et ses ressources
22 JUILLET	Tablette IPAD (niveau 2) Le web et ses ressources
27 JUILLET	Tablette Android (niveau 3) Téléchargement et gestion des applications
29 JUILLET	Tablette IPAD (niveau 3) Téléchargement et gestion des applications
4 AOÛT	Le cyberharcèlement
11 AOÛT	Mon contenu en ligne m'appartient-il ?
17 AOÛT	Réseaux sociaux : vers une utilisation responsable

LES
GRANDS
RENDEZ-VOUS
ESTIVAUX

DE MAI À NOVEMBRE

LES MAINS DANS LE SABLE

FESTIVAL DE SCULPTURE DE PRÉVOST

3^e
ÉDITION

5 SCULPTEURS

CHRIS GUINTO
GUY BEAUREGRD
JONATHAN BOUCHARD
MÉLINEIGE BEAUREGARD
SÈVELINE BEAUREGARD

8 SCULPTURES

PARC DES MORILLES
IGA EXTRA FAMILLE PICHÉ
PARC DES PATRIARCHES
COIN DOUCET ET RICHER (ENTRETIEN PAYSAGER ALM)
PARC TERRASSE DES PINS
PARC VAL-DES-MONTS
GARE DE PRÉVOST
CENTRE RÉCRÉATIF DU LAC ECHO

1 CIRCUIT

Téléchargez l'application ONDAGO
ou consultez le site de La Station Culturelle
pour découvrir le Circuit Culturel dans la ville de Prévost



PARTENAIRES



SABLIÈRE LAURENTIENNE LTÉE

ORGANISÉ PAR :



ÉVÉNEMENT DE LA





Chaque geste **compte.**

INTERDICTION DE VENDRE OU DE FOURNIR CERTAINS PRODUITS EN PLASTIQUE À USAGE UNIQUE

À compter du 1^{er} septembre prochain, il sera interdit, sur le territoire de Prévost, de fournir ou de vendre trois types d'articles à usage unique soit :

- **Les pailles en plastique;**
- **Les touillettes à café en plastique (bâtonnets pour brasser);**
- **Les cure-oreilles en plastique (la marque la plus connue est en carton).**



Vous avez peut-être remarqué que certains restaurants et commerces ont déjà fait le virage!

Une certaine souplesse sera donnée quant aux pailles de grand diamètre en plastique (pour la barbotine par exemple) puisque ces produits ne sont actuellement pas offerts sur le marché en d'autres matières.

Il s'agit de la première phase d'application de notre règlement précurseur et innovant concernant les emballages et autres objets à usage unique ou individuel. En phase subséquente, à compter du 1^{er} février 2022, les commerces devront offrir de l'eau et du lave-glace en vrac pour pouvoir vendre ces produits en bouteilles ou en contenants.

RÉCUPÉRATION DE BANCS D'AUTO USAGÉS POUR ENFANTS

Offrez une deuxième vie à vos bancs d'enfants périmés en les amenant à l'écocentre d'où ils seront réacheminés vers une valorisation des sangles, de la mousse et du plastique! Venez les porter à l'écocentre.



PROGRAMMES DE SUBVENTION

PLUVIOMÈTRE GRATUIT

Savez-vous combien de temps d'arrosage est nécessaire pour votre gazon? En premier lieu, savez-vous si votre pelouse a vraiment besoin d'arrosage? L'outil pour le savoir : le pluviomètre. Pluviomètre gratuit avec mode d'emploi disponible aux bureaux du Service de l'environnement.



RÉCUPÉRATEURS D'EAU DE PLUIE À RABAIS

Spécial maison, tout le monde jardine!

Vu la grande popularité des barils récupérateurs d'eau de pluie cette année, la Ville offre un rabais supplémentaire sur ceux-ci. En effet, habituellement subventionnés et vendus à 60 \$, cinquante barils seront offerts à 40 \$ aux citoyens. Maximum de deux (2) par adresse. Les barils sont tous noirs et fabriqués à partir de contenants alimentaires recyclés.



AIDE FINANCIÈRE À L'ACHAT D'ARTICLES D'HYGIÈNE FÉMININE DURABLES

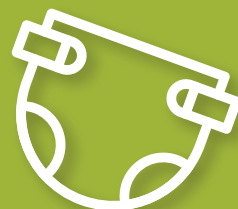
Ce programme novateur a pour but de réduire les matières résiduelles associées à l'utilisation mensuelle de produits d'hygiène féminine comme les serviettes sanitaires et les tampons hygiéniques, et de promouvoir les options réutilisables. Remboursement de 50 % du prix d'achat taxes incluses jusqu'à concurrence de 100 \$ par période de 2 ans.



AIDE FINANCIÈRE À L'ACHAT DE COUCHES ET SOUS-VÊTEMENTS DE PROTECTION LAVABLES

Tous les types de couches, culottes d'entraînement à la propreté ou sous-vêtements de protection pour adultes ou enfants lavables, neufs ou usagés.

Remboursement de 50 % du prix d'achat taxes incluse jusqu'à concurrence de 150 \$ par période de 2 ans. Les garderies et résidences peuvent recevoir jusqu'à 1000 \$.





Chaque geste **compte**.

COLLECTE DES BACS À ORDURES EN 2022



En 2022, un seul bac à ordures sera collecté par unité d'occupation (par logement).

Dans le cas où vos pratiques de tri feraient en sorte que ce bac ne soit pas suffisant, il sera possible de se procurer un second bac pour 90 \$. Selon les disponibilités, il sera aussi possible d'acheter un bac usagé pour la moitié du prix. Par la suite, un frais annuel sera applicable pour la collecte de ce bac.

Pour 2022, ce frais sera de 35 \$ et devra être payé avant toute collecte de bacs supplémentaires. Ce montant ne sera pas ajouté à votre compte de taxes, vous devrez donc passer à nos bureaux pour défrayer ces frais et enregistrer votre bac supplémentaire.

Tous les bacs collectés devront être à l'effigie de la Ville. Si vous disposez déjà d'un bac supplémentaire arborant le logo de Prévost, vous pourrez l'utiliser seulement s'il est inscrit à nos registres et que les frais de 35 \$ associés à sa collecte sont payés.

Les bacs supplémentaires non enregistrés ne seront pas ramassés à compter du 1^{er} janvier de même que tout bac vert n'arborant pas le logo de la Ville.

- Une résidence intergénérationnelle est considérée et taxée comme une seule unité d'occupation donc, dans ce cas, un seul bac pourra être utilisé. Pour connaître le nombre d'unités d'occupation de votre bâtiment, référez-vous à votre compte de taxes. Le nombre de fois où vous payez la tarification « Compensation-Matières résiduelles » vous indique le nombre d'unités incluses à votre bâtiment.
- Si vous disposez actuellement de plus de bacs à l'effigie de Prévost que votre nombre de logements, mais qu'un seul vous suffit, nous vous proposons de racheter celui ou ceux en trop au coût de 30 \$, et ce, jusqu'au 1^{er} mai 2022. Communiquez avec nous et nous passerons le ramasser.
- Si vous possédez des bacs sans logo de Prévost et désirez vous en départir, communiquez avec nous, nous passerons le ramasser et il sera réutilisé ou recyclé.
- Si vous habitez un édifice à logements ou à condominiums, vous avez droit à un bac à ordures par unités. Si vous disposez actuellement de moins de bacs que ce nombre, aucun frais ne sera chargé pour obtenir ou pour collecter des bacs supplémentaires jusqu'à un maximum correspondant au nombre de logements.

Nous vous rappelons que vous pouvez en tout temps obtenir un bac brun ou un bac bleu supplémentaire gratuitement pour aider votre gestion des matières.

Toutefois, si ceux-ci étaient utilisés pour disposer de vos ordures en trop, ils ne seront pas ramassés et des constats d'infractions pourraient être émis tel que le prévoit notre réglementation.

Pour toute question, pour demander un bac, pour enregistrer un 2^e bac ou pour qu'un bac inutilisé soit ramassé, communiquez avec nous au collectes@ville.prevost.qc.ca.

JOURNÉE *grand ménage*

7 AOÛT ET 2 OCTOBRE

Frais applicables
Site voisin de l'écocentre
Détails en ligne

ALERTE COLLECTE D'ORDURES



Difficile de se rappeler de la journée de collecte des ordures maintenant que celle-ci est aux trois semaines? La solution est simple! Inscrivez-vous à notre système d'alerte par texto et/ou courriel. Vous recevrez un rappel, vers 16 h, la veille de chaque journée de collecte de bac vert dans votre secteur. Inscription au collectes@ville.prevost.qc.ca



Le plan directeur de mobilité durable et active de Prévost

PARTICIPEZ
À LA DÉMARCHE
CONSULTATIVE!

La Ville de Prévost entame une démarche de planification visant à se doter d'un plan de mobilité durable et d'un nouveau plan d'urbanisme. Afin d'assurer le développement harmonieux de son territoire et de faire face à de nombreux défis de mobilité et de développement durable la Ville déterminera au cours des prochains mois ses orientations pour l'horizon 2035.

Pour plus d'informations : ville.prevast.qc.ca/territoire



RECRUTEMENT DU PERSONNEL ÉLECTORAL

En vue des élections municipales qui auront lieu le 7 novembre prochain, plusieurs postes sont à combler. Les personnes intéressées doivent être disponibles lors du vote par anticipation et/ou lors de la journée du scrutin. Du personnel sera aussi requis pour la tenue de la commission de révision de la liste électorale au mois d'octobre. Les personnes retenues devront participer à une séance de formation rémunérée.

Dans le contexte de la pandémie actuelle, des dispositions garantissant le respect des recommandations et des consignes sanitaires seront mises en place afin que le personnel électoral travaille dans un environnement sécuritaire.

Pour plus d'informations et pour appliquer, visitez la page Élections de notre site.

CHANGEMENT D'ADRESSE, FAITES LE MAINTENANT!

Vous déménagez?
Pensez à votre changement d'adresse!

La période des déménagements arrive à grands pas. À quelques mois des élections municipales, il est important de faire son changement d'adresse sans tarder. En effet, il faut être inscrit sur la liste électorale à l'adresse de son domicile pour pouvoir voter aux élections municipales de cet automne. Il faut aussi avoir au moins 18 ans et posséder la citoyenneté canadienne.

Si vous avez déménagé ou vous êtes en voie de le faire, nous vous invitons à faire rapidement votre changement d'adresse, ainsi qu'à encourager les personnes concernées dans votre entourage à le faire puisqu'il n'est pas possible de faire son changement d'adresse le jour des élections.

C'est plus simple avant la période électorale

Il est aussi plus simple de faire son changement d'adresse avant le début de la période électorale. Il suffit d'utiliser le Service québécois de changement d'adresse en ligne (<https://www.adresse.gouv.qc.ca>) ou par téléphone, au 1 888 ÉLECTION. Après le 1^{er} septembre, les électrices et les électeurs devront s'adresser à la Ville pour s'inscrire ou modifier leur inscription en vue des élections du 7 novembre.

Politique de la

famille et des aînés

NOUS VOULONS VOUS ENTENDRE!

CONSULTATION EN COURS!

En répondant au sondage, vous courez la chance de gagner une des deux cartes prépayées de 500 \$.

Pour participer

Visitez le

ville.prevast.qc.ca/politiquefamiliales



 **Prévost**

SOUTIEN FINANCIER

Québec 



INSCRIPTION AUX ALERTES CITOYENNES
avis.ville.prevast.qc.ca

SUIVEZ-NOUS:






VILLE DE Prévost

**Même vacciné,
on doit se protéger.**





**Continuons d'appliquer les mesures sanitaires
pour se protéger et protéger les autres.**

[Québec.ca/coronavirus](https://quebec.ca/coronavirus)

Québec 

Vue de Shawbridge

Benoit Guérin
bguerin@journaldescitoyens.ca

Vue vers le village de Shawbridge (Prévost) prise à partir des hauteurs du vieux Prévost. Date inconnue (probablement vers la moitié des années 50.) On aperçoit les bâtiments du Boy's Farm (Centre de jeunesse Batshaw) au centre gauche de la photo.

Une bonne partie des bâtiments représentés sont disparus lors de la construction de l'autoroute des Laurentides au début des années 60.

Recherché

Vous avez des photos anciennes ou de famille dont vous voulez vous débarrasser ou encore que voulez partager avec votre communauté. Je passe récupérer ces photos pour la postérité et la petite histoire de nos villages. Si vous voulez les conserver, je les numérise et vous les retourne. Intéressés? Communiquez avec moi à bguerin@journaldescitoyens.ca. Merci d'avance.

William Shaw et son pont

Benoit Guérin
bguerin@journaldescitoyens.ca

Qui a construit le pont Shaw?

Les données sur la construction du pont Shaw n'étaient pas cohérentes. Le journaliste Simon Cordeau, du *Journal le Nord*, dans une série de

trois articles, a fait la lumière en démontrant preuves à l'appui que le pont Shaw aurait été construit vers 1847 par Augustin Norbert Morin, politicien et développeur bien connu de la région de Mont-Rolland et Sainte-Adèle. Ledit Morin aurait vendu le pont à William Shaw en

1863. C'est le nom de Shaw que l'histoire a retenu. Il faudra revoir notre petite histoire locale.

Qui est William Shaw?

Nous voulons dresser un portrait de William Shaw, un des premiers arrivants à Prévost. Qui était-il et quel

héritage nous a-t-il laissé? Vous pouvez contribuer à faire connaître la petite histoire de Prévost. Communiquez-nous les faits, légendes, anecdotes, photos ou documents qui nous aideront à mieux connaître notre petite histoire locale.

PIEDMONT



Émilie Corbeil emilie.corbeil@journaldescitoyens.ca

Séance ordinaire du 5 juillet 2021

Le Conseil du 5 juillet s'est tenu en présentiel, les impératifs de santé publique le permettant. Toutefois, la séance fut également enregistrée et diffusée en direct sur *Facebook Live*. La mairesse, madame Rochon, a par ailleurs annoncé que les séances continueraient d'être diffusées sur le web, cette pratique facilitant la participation citoyenne et étant très appréciée par la population.

La tenue en présentiel pose certains défis, notamment au niveau du son, dont la qualité est affectée pour ceux qui participent à distance. Madame Rochon a précisé au *Journal* que des améliorations seraient apportées sous peu à ce sujet.

Points d'information

Lors du dernier conseil, une question en rapport à la vitesse permise a été posée concernant le chemin de la Rivière. La zone du chemin se situant à l'intérieur du périmètre urbain est limitée à 30 km/h. À l'extérieur de ce périmètre, elle est de 50 km/h, ce qui semble conforme aux normes établies.

Des questions sont parvenues au sujet des travaux sur le chemin de la Montagne. Madame Rochon a annoncé que les travaux d'asphaltage seraient terminés dans la semaine du 11 juillet.

Chaque propriétaire a reçu ou recevra sous peu un formulaire à remplir de la part d'Évimbec, et ce, afin de procéder à la majoration du rôle pour l'année prochaine. Rappelons que la compagnie Évimbec a reçu ce mandat de la Municipalité. Il est donc important de remplir le formulaire et de le retourner. Il s'agit d'une auto-évaluation.

Pour les années 2020 à 2022, la MRC a reçu une aide financière du gouvernement provincial afin de compenser les coûts liés à la pandémie. La MRC devant retourner une partie des fonds aux municipalités sur son territoire, Piedmont recevra environ 33 000 \$.

Le ministère des Transports a par ailleurs accordé une subvention de 9 485 \$ à la Municipalité pour l'amélioration des routes. Ce montant représente le maximum possible.

Administration

Un contrat de signalisation au montant de 3 162,27 \$, taxes incluses, a été octroyé afin d'installer des panneaux bleus pour le P'tit Train du Nord.

Règlements

Le Conseil a procédé à l'adoption finale du règlement 853-21, sur l'augmentation du fonds de roulement, dont l'avis de motion avait été déposé le 7 juin dernier. Ainsi, 150 000 \$ ont été prélevés du surplus libre pour venir augmenter le fonds de roulement.

Un avis de motion a été déposé en vue de l'adoption du règlement 877-21, concernant la gestion contractuelle. Ce règlement sera adopté à la suite d'une modification de la Loi provinciale voulant que toutes les Municipalités doivent inclure des clauses donnant préséance à des entreprises québécoises.

Règlement 878-21 – Avis est donné qu'aucune demande de référendum n'a été déposée visant la prolongation du réseau d'égout et le remplacement de la conduite d'aqueduc sur le chemin des Cailles.

Travaux publics

Des mandats concernant l'étude du ruissellement sur les chemins Beaulne, des Fauvettes et des Épinettes ont été donnés.

Le ponceau au croisement du chemin des Hauteurs et de la rue Terzi sera sécurisé.

Urbanisme

Trois nouvelles demandes de constructions résidentielles ont été approuvées.

Il est à noter que les résolutions d'urbanisme pour les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) et les dérogations mineures ne seront désormais valides que pour 24 mois. Elles auront donc une date limite de validité. Madame Rochon a expliqué au *Journal* que la Municipalité a vécu certaines problématiques concernant des résolutions qui ont été prises par le passé et donnant droit, beaucoup plus tard, à des constructions qui ne respectent pas les normes actuelles. Le fait d'imposer un délai de 24 mois entre la date de la résolution et la réalisation des projets soumis permettra d'éviter d'avoir à nouveau ce type de problèmes.

Environnement

Les 14 et 15 juillet prochains aura lieu la tournée de l'ensemble des rues afin de déterminer les gagnants du concours Villes et villages fleurons du Québec. Trois gagnants (maison unifamiliale, multifamiliale et écoresponsable) se verront décerner des certificats-cadeaux d'une valeur de 150 \$ dans un commerce local.

Loisirs, sports et plein air

Bonne nouvelle: depuis le 28 juin dernier, la distanciation n'est plus

obligatoire dans les groupes-bulles au Campuces.

On annonce la mise sur pied d'une guignolée scolaire, en collaboration avec le Bouc humanitaire. Les dons seront récoltés au profit de familles dans le besoin partout sur le territoire de la MRC. Des détails concernant les collectes seront communiqués sous peu.

Le 25 septembre aura lieu le dévoilement des panneaux patrimoniaux pour les journées de la culture.

La journée Place aux aînés est remise à 2022.

Le 7 août aura lieu la Fête des Piedmontais. Une parade égayera la journée et s'arrêtera à la gare, ainsi qu'au parc Gilbert-Aubin.

La Foire des bouquinistes aura lieu les 17, 18 et 19 septembre prochains.

Le Défi de la Corniche se tiendra, comme prévu, le 5 août.

Informations diverses

Madame Rochon souhaite informer la population que l'Hôtel de Ville est ouvert et qu'il demeure recommandé de prendre un rendez-vous avant de s'y présenter, vu la période de vacances estivales.

La prochaine assemblée aura lieu le 2 août, mais il est prévu de tenir une séance extraordinaire visant une embauche à la direction du service de l'urbanisme.

Hommage aux aînés

Un homme qui a fait sa marque

Jacinthe Laliberté jacinthe.laliberte@journaldescitoyens.ca

Toujours dans le cadre du projet «Hommage aux aînés», du Collectif des artistes des lacs, Manon Germain, artiste peintre, a bien voulu immortaliser Claude Boyer pour perpétuer le souvenir d'un homme, un maître de la politique et un citoyen très connu de Sainte-Anne-des-Lacs.

Attirée par la peinture animalière, Manon Germain s'est très rapidement tournée vers le portrait. Lauréate du prix d'excellence *Frida Khalo The Healing Power of Art & Artists*, elle pense souvent à sa mère, également artiste peintre, qui fut sa principale source d'inspiration. Manon était, ainsi, la personne toute désignée pour ce portrait.

De solides racines

M. Boyer soulignera ses 93 ans, en octobre prochain, entouré de ses sept enfants, ses quinze petits-enfants et ses sept arrière-petits-enfants. Sa vive répartie nous fait rire de bon cœur. À part quelques passages dont sa mémoire n'a que faire, Claude Boyer se souvient aisément.

Fier de ses racines, il amorce cette remontée dans le temps, avec ses grands-parents maternels, Valentine LaFrance et Wilfrid Albert Foisy, premières familles de colonisateurs de la région. Il se permet de préciser, ainsi, sa descendance : «C'est par le côté de ma mère, une Foisy, que je suis un descendant de Sainte-Anne-

des-Lacs. Certains de mes enfants y demeurent encore».

Son père, Benjamin Boyer, né à Piedmont, rencontra Évangéline Foisy à Saint-Anne-des-Lacs et s'établit au lac Marois. Natif de cette partie de la municipalité, M. Boyer y demeure encore.

Son épouse, Lucille Raymond, fut son bras droit, sa partenaire et la mère de ses sept enfants. De son petit sourire moqueur, il rectifia la question posée : «Ce n'est pas moi qui eut nos enfants, mais ma femme».

Commerçant un jour, commerçant toujours

Claude Boyer a toujours eu le commerce tatoué sur le cœur. Vendre les légumes de son jardin à 12 ans à une clientèle bien établie et livrer des blocs de glace coupés sur le lac avec son père furent ses débuts de commerçant.

Électricien de formation, il délaissa ce métier pour devenir maçon ce qui le conduisit, plusieurs années plus tard, à ouvrir un commerce de ciment qui devint le magasin Matériaux Boyer que l'on connaît

tous pour y avoir fait un petit achat indispensable.

Mais ce magasin a une histoire...

L'interdiction du curé de l'époque à la construction d'une bâtisse devant l'église est à l'origine de ce commerce. Cette interdiction suffit pour voir apparaître un petit kiosque qui subit plusieurs transformations: d'un restaurant où plus d'un citoyen dansa et joua aux cartes à un magasin général et, finalement, au fameux commerce de matériaux de construction.

Sa deuxième vie, la politique

En 1961, Claude Boyer brigua son premier mandat à la mairie en se présentant contre le notaire Raymond Labrèche qu'il a battu par cinq voix.

Un cancer du côlon le força à se retirer de la politique municipale pendant quelques années. Condamné par les médecins, il reprit le chemin de la mairie complètement guéri. Au total, 43 années au service de la population le consacrent «maire du plus long règne de la politique municipale» de la région.

Perdu dans ses pensées, il raconte : «C'était un travail à temps partiel puisqu'il n'y avait pas d'hôtel de ville. On siégeait au sous-sol de l'église ou dans une "shop de bois". On n'était pas payé à ce moment-là.»



Dominique Boyer, fille cadette de Claude Boyer, Manon Germain, artiste peintre de Sainte-Anne-des-Lacs et Claude Boyer ancien maire de cette municipalité posent fièrement devant le portrait de ce dernier.

Toute une vie dans un portrait

Claude Boyer n'est pas un «jaseux». En riant, il revient sur la demande de Manon Germain de lui faire un portrait : «C'est quoi cela et pourquoi. Je ne l'ai pas dit, mais je l'ai pensé.»

Fier du résultat, il se trouve beau. Un souvenir lui revient : «Moi aussi, je dessinais.»

Manon, l'artiste peintre, a acquiescé facilement à la demande d'une des filles de M. Boyer de lui faire des beaux yeux bleus. Et pourquoi pas? Les yeux sont des éléments qui l'ont toujours fascinée. Se servant de la technique des «yeux maîtres», elle explique qu'au travers des yeux, elle essaie de voir la nature du personnage.

De toute évidence, la peintre a su, grâce aux techniques utilisées, faire ressortir toute la force qui transcende de M. Boyer, force que l'on peut attribuer à son métier de maçon et, plus spécifiquement, à sa vie de maire.

Le portrait qu'on lui remettra, lors d'une exposition prévue en septembre, trouvera une place d'honneur au côté des toiles de ses grands-parents paternels et maternels ainsi que de celui de sa tendre épouse qui l'a quitté il y a plusieurs années.

Sous le couvert d'une peinture, le portrait de Claude Boyer sera aussi un héritage laissé à la population de Sainte-Anne-des-Lacs.



Séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 12 juillet 2021

D'entrée de jeu, la mairesse était heureuse d'annoncer ce premier Conseil en présentiel depuis fort longtemps. Cette séance, à la veille des vacances, fut moins chargée que celles des derniers mois.

De nombreuses subventions

Dès le début de la séance du Conseil, la mairesse a fait l'annonce de plusieurs subventions allouées à la Municipalité.

- La voirie locale : 13 000 \$
- L'accélération des investissements sur le réseau local (1 238 232 \$) et pour le redressement des infrastructures routières locales des gouvernements fédéral et provincial) (2 723 395 \$). Ces sommes ont été obtenues pour la réfection prévue en 2022 des chemins Filion et Fournel.
- Dans le cadre d'un Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux : 155 371 \$
- La bonification du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec déjà utilisé pour la réfection des chemins : 350 699 \$

Consultation publique

Il y aura séance de consultation et

d'information le 19 août 2021 à 19h, au Centre communautaire. Cette séance portera sur les différents projets de règlements concernant notamment l'implantation et l'architecture des remises et des abris temporaires; la garde des poules sur des lots restreints et finalement l'exclusion de milieux sensibles de la superficie minimale de tous lots destinés à la construction.

Réglementation des feux d'artifice?

Comme il n'y a pas de règlement à cet effet, le Conseil se penchera sur la demande de monsieur Drennan, un citoyen très intéressé par l'information. Il faut spécifier que lors des dernières semaines, il y eut beaucoup de pétarades dans le ciel de la Municipalité.

Nom du nouveau pont

Sylvain Harvey, conseiller, a proposé que le Conseil fasse une demande au ministère des Transports pour nommer le viaduc qui surplombe l'autoroute, au nom de Claude Boyer qui a été maire pendant 43 ans. Il y eut consensus et la demande sera acheminée sous peu. Ce pont qui sépare la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs et la route 117 est présentement

en réparation et, selon les prédictions de la mairesse, sera terminé, vers la mi-août.

Gestion des fossés et des chemins

En date du 17 juin, 775 tonnes de terre contaminée et de matériaux divers ont été retirés des fossés. Présentement, la somme de 30 000 \$, sur un budget de 90 000 \$, a été dépensée.

Plusieurs ponceaux ont été remplacés notamment sur les chemins Bouton d'argent, Bourgeon et Olivier. Pour ce dernier, le travail n'est pas encore terminé dû à un retard de dynamitage.

Projet de loi 67

Selon le conseiller Vaillancourt, le projet de loi 67 modifie plusieurs lois québécoises. L'un des changements apportera des modifications pour le traitement des dérogations mineures.

Pour une meilleure compréhension, le directeur général rejoint par le Journal a expliqué ainsi : «Une dérogation mineure ne saurait être accordée si elle a pour effet d'aggraver les risques en matière de sécurité ou de santé publique ou de porter atteinte à la qualité de l'environnement.»

Compte rendu du comité des Loisirs

La conseillère Hamé a fait rapport d'une réussite totale pour les inscriptions aux différentes activités gratuites dans le cadre de la

Programmation estivale en plein soleil. Les inscriptions vont bon train et certaines activités sont déjà commencées.

Compte rendu du comité de l'Environnement

Quant au conseiller Grégoire, il a fait état de la grande préoccupation des membres du CCE concernant le danger de l'introduction du myriophylle à épis dans les plans d'eau de la Municipalité. Les membres du comité ont posé des questions à l'égard de l'installation de la nouvelle station de lavage. Il a poursuivi en précisant que cette station de lavage est un des moyens qui s'inscrit dans cette lutte entreprise par la Municipalité, le CCE et l'ABVLACS. Pour l'instant, les lacs ne sont pas encore touchés, mais comme cette plante ne peut être éradiquée, il en coulera des sommes importantes pour seulement essayer de la contrôler.

Dernière nouvelle concernant les conteneurs à styromousse. Les citoyens répondent en grand nombre et semblent respecter les consignes concernant la propreté du polystyrène exigée. Pour l'instant, 4 à 5 sacs de 1 100 litres chacun sont ramassés par semaine. Dans le prolongement de ce projet, les sacs seront entreposés en attendant que la compagnie vienne les récupérer.

Périodes de questions

Monsieur Bouchera est venu parler du niveau d'eau du lac Marois qui est anormalement élevé depuis quelques années. Cette problématique affecte dangereusement les berges. Le conseiller Vaillancourt est arrivé au même constat. Une demande sera acheminée au directeur du service de l'Environnement pour qu'il y ait vérification.

Madame Caroline Desrosiers a questionné le Conseil sur les mesures prises par la Municipalité pour la protection des sentiers sur son territoire. L'embauche d'un agent des parcs et sentiers, pour la saison estivale, est un des moyens prévus pour assurer protection et sécurité.

«On est très confiant qu'avec le protocole d'entente entre la Ville de Prévost, la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs et l'organisme Héritage plein air du Nord, on repart sur une nouvelle base avec des communications plus étroites sur le développement de nouveaux sentiers, la protection de l'environnement et la sécurité dans les sentiers,» a complété, Jean-Philippe Gadbois, le directeur général.

Le conseiller Harvey a ajouté que la Municipalité verra à l'intégralité de ses sentiers. Sont compris dans cette protection les sentiers qui se retrouveront sur de nouveaux projets de lotissements.



Le saxophoniste du groupe Mecs a semé ses notes enlevantes tout au long du parcours de 15 kilomètres.



À l'avant-plan, la directrice du service des Loisirs, Stéphanie Lauzon et la mairesse Monique Monette Laroche. Tout près de cette dernière, à gauche, Marie-Hélène Gaudreau, députée de la circonscription Laurentides-Labelle, est venue souligner la Fête nationale avec les résidents de Sainte-Anne-des-Lacs.



Juliette Cloutier âgée de 11 ans, entourée de sa famille, recevait le prix du concours de dessin dans le cadre de la Fête nationale.

Malgré la pandémie et les mesures sanitaires

La Fête nationale à son meilleur

Jacinthe Laliberté jacinthe.laliberté@journaldescitoyens.ca

Cette fois-ci, la fête que les citoyens attendaient depuis fort longtemps, a finalement eu lieu le 23 juin.

La plateforme roulante sur laquelle se trouvaient les membres du groupe les Mecs entonnaient, dans un rythme endiablé, des chansons tirées du répertoire québécois.

La mairesse, Monique Monette Laroche et la députée de la circonscription de Laurentides-Labelle, Marie-Hélène Gaudreau, ont distribué, tout au long du parcours de 15 kilomètres préalablement annoncé sur les réseaux sociaux, près de 300 drapeaux à l'effigie du Québec.

La fête se déroulait partout. Le circuit chantant a démarré au Centre communautaire où deux échassières de la compagnie Richard Lacroix, vêtues des couleurs bleu et blanc, amusaient petits et grands.

Certains suivaient la plateforme en dansant et en chantant, d'autres sortaient sur leur balcon pour suivre le spectacle de loin. En résumé, une fête réussie malgré la pandémie

et ses mesures sanitaires encore en vigueur.

Des petits concours

Deux concours ont été lancés dans le cadre de la Fête nationale. La gagnante du concours de dessin sous le thème « Que représente pour vous un Québec tissé serré », une jeune Annelacoise de 11 ans, Juliette Cloutier était fière de recevoir son prix de 200 \$ des mains de la mairesse Monique Monette Laroche. Pour le concours du quiz de la Fête nationale, Julien Bouchard a reçu, quant à lui, un prix de 75 \$.

Vidéo du 75^e

Pour souligner le 75^e anniversaire de la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs, des vidéos hautement professionnelles ont été mises sur les plateformes de communication de la Municipalité.

La directrice du service des Loisirs a donné un mandat très bien défini à Éric Bégin, artiste dans le domaine de la musique et citoyen de Sainte-Anne-des-Lacs. Ce dernier doit souligner visuellement l'histoire de ce petit coin du pays en mettant l'emphase sur la beauté de ses paysages, de sa nature et de sa communauté.

Six capsules d'environ six minutes, à la fréquence d'une par semaine, sortiront en même temps que l'Infolettre. À surveiller pour toute personne qui voudra s'imprégner de l'histoire de Sainte-Anne-des-Lacs.

N'hésitez pas à visionner, particulièrement, la vidéo n° 2 sur laquelle vous trouverez la renversante prestation de Meredith Marshall, chanteuse et résidente de Sainte-Anne-des-Lacs. Ce visionnement vous assurera des moments de pure délectation musicale et quelques frissons.

Pour ne pas manquer ces vidéos, visitez, une fois par semaine, Facebook, le site de la Municipalité ou cliquer sur le lien suivant: <https://www.sadl.qc.ca/75e-anniversaire-de-la-municipalite>



Une grande plateforme chantante a roulé très lentement tout le long d'un circuit préalablement annoncé de telle sorte que les citoyens ont pu suivre le spectacle, soit du bord de la route, soit du haut de leur balcon.

La politique environnementale est adoptée

Une politique à l'image des citoyens

Émilie Corbeil emilie.corbeil@journaldescitoyens.ca

Le 10 mai dernier, le Conseil adoptait la politique environnementale proposée par le Comité, après y avoir apporté quelques modifications mineures. Une politique, selon Mathieu Langlois, directeur du service de l'environnement, qui reflète bien l'engagement des citoyens de la municipalité envers la qualité de l'environnement.

Une politique qui demande d'agir

D'entrée de jeu, monsieur Langlois insiste sur son appréciation de la politique, qui propose des priorités ainsi que des actions concrètes. Ainsi, elle agira comme un guide lors de la planification annuelle et des demandes de budget afférentes. Selon lui, les objectifs proposés sont tout à fait réalistes et la politique est extrêmement pratique, puisque le travail de priorisation a été fait.

Si, pour 2021, le budget a déjà été adopté avant la politique, cette dernière n'est pas mise de côté pour autant et certains budgets avaient déjà été annoncés en ce sens. Il cite en exemple le curage des fossés. Si,

autrefois, cet entretien était fait selon l'urgence, le nettoyage des fossés fera désormais l'objet d'un plan annuel de gestion et sera assorti d'un diagnostic d'écoulement des eaux de surface pour mieux connaître la dynamique d'érosion et cibler les actions qui doivent être entreprises. Ces travaux seront faits en concertation avec le service des travaux publics.

On continue, par ailleurs, à analyser la qualité de l'eau dans une soixantaine de sites. La station de lavage des embarcations étant déjà fonctionnelle, des efforts seront faits afin de la faire connaître et de sensibiliser les villégiateurs à l'utiliser. Notons que Sainte-Anne-des-Lacs est toujours épargnée des plantes

aquatiques envahissantes comme la myriophylle à épis.

Le problème de l'érosion

À Sainte-Anne-des-Lacs, on profite des montagnes comme des lacs. Le hic, c'est l'érosion. Les terres pentues, surtout lorsqu'elles ont été imperméabilisées, lessivent, lors des épisodes de fonte ou de pluie, des quantités importantes de sédiments dans les lacs, qui s'eutrophisent. Et les changements climatiques exacerberont cette problématique déjà bien connue. Maintenant, il est proposé d'y voir, notamment en procédant à un diagnostic d'écoulement des eaux de surfaces tel que mentionné précédemment, mais également en limitant le développement et en mettant de l'avant des mesures visant à réduire le lessivage de sédiments, comme les stationnements perméables.

Évidemment, des changements réglementaires devront être apportés et les différents services impliqués devront se concerter.

Eau potable: qualité et quantité

Alors que la politique propose d'analyser les études disponibles afin de déterminer la capacité hydrique que peut soutenir le développement à Sainte-Anne-des-Lacs, monsieur Langlois explique que ce n'est pas possible, puisque les études manquent.

On sait que la suffisance d'eau est une problématique pour certains citoyens, mais elle s'expliquerait peut-être par l'élévation importante de leur propriété par rapport à la nappe phréatique plutôt que par un manque d'eau.

Il n'existe donc pas de preuve d'une insuffisance d'eau généralisée, mais monsieur Langlois précise que si la Municipalité continue de se développer année après année, il deviendra impératif de faire des évaluations à ce niveau.

Quant à la qualité de l'eau potable, une réglementation sévère est déjà en place visant les installations

septiques et l'interdiction des pesticides et fertilisants.

Des objectifs déjà atteints

Certains citoyens, à l'instar de la politique, avaient mentionné leurs inquiétudes à l'égard de la qualité du compost et du paillis distribués aux citoyens. À ce sujet, Mathieu Langlois se fait rassurant: le compost est analysé par la compagnie qui le produit et respecte les normes. Quant au paillis, il s'agit de bois raméal fragmenté.

Une politique à l'image des citoyens

Pour Mathieu Langlois, il est clair que la politique touche à beaucoup d'aspects qui concernent la protection de l'environnement local. Avec cette dernière, on mettra des actions encore plus concrètes de l'avant. Ces actions vont toucher tous les citoyens, et c'est la collaboration de ces derniers qui en concrétisera la réussite.

Du point de vue réglementaire, il faudra bien entendu s'attendre à certains changements. Par exemple, le plan de gestion des eaux pluviales, qui est attendu, aura un impact direct sur les nouvelles constructions.



**MOT DE LA
MAIRESSE**



Les vacances ? Pas pour tous !

Pendant que certains se la coulent douce en vacances, d'autres redoublent d'ardeur afin d'arriver à respecter leurs différents échéanciers. C'est notamment le cas chez nous, au Service des travaux publics. La période estivale étant bien vite passée, l'équipe met tout en place pour qu'un maximum de travaux soient effectués avant la fin de l'été.

Point important à se rappeler :

Nous sommes conscients que les travaux de grandes envergures engendrent certains désagréments, mais nous sommes d'avis que ces désagréments passagers en valent le coup puisque suite à ces travaux, vous serez en mesure de circuler agréablement sur de nouveaux chemins de qualités qui dureront très longtemps ! Nous vous demandons donc votre collaboration et votre patience.

Camp de jour

Le camp de jour est à sa pleine capacité ! Les enfants ont la chance de pouvoir s'amuser à l'extérieur avec leurs amis. Il y a quelques mois, nous n'étions réellement pas certains que cela serait possible et nous sommes vraiment heureux de pouvoir leur offrir un peu de normalité.

Station de lavage d'embarcations et d'équipements nautiques

Nous y sommes finalement, la première station de lavage d'embarcations et d'équipements nautiques est désormais en fonction. Je suis bien fière de ce projet qui aidera à limiter la propagation des plantes aquatiques exotiques envahissantes (PAEE). Nos lacs sont notre richesse collective, prenons-en donc grand soin !

Service de l'urbanisme

Le Service de l'urbanisme est actuellement en procédures de modifications de certaines dispositions de la réglementation.

De ce fait, des délais supplémentaires sont possibles pour l'émission de certains permis tels que les remises annexées, les poulaillers sur les lots de moins de 3 000 m² ou les opérations cadastrales.



Suivez les séances du conseil municipal, contactez votre Service de l'urbanisme ou consultez les avis publics pour plus d'informations.

Station de lavage d'embarcations et d'équipements nautiques

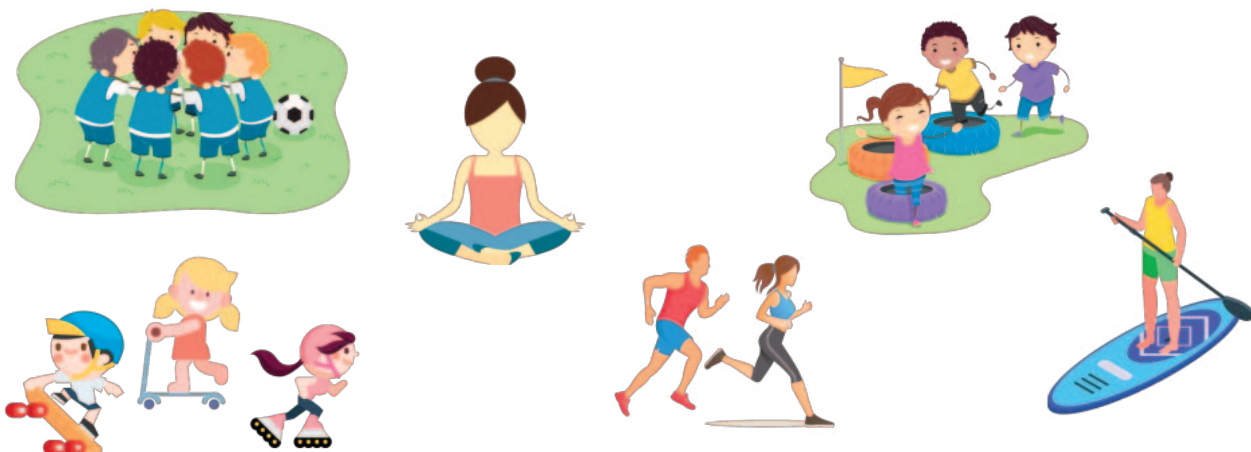


La toute première station de lavage pour embarcations et équipements nautiques de Sainte-Anne-des-Lacs est désormais disponible et fonctionnelle. Cette dernière est située près du 723, chemin Sainte-Anne-des-Lacs, juste en face de la patinoire.

La station de lavage est **gratuite** et **libre-service**. Cependant, nous vous demandons de bien lire les procédures de fonctionnement qui sont affichés sur place AVANT d'utiliser la machine.

Pour accéder à tous les détails, visitez notre site Internet.

Programmation estivale **GRATUITE** pour les résidents de Sainte-Anne-des-Lacs



Pour accéder à tous les détails de la programmation, visitez notre site Internet.

Les Journées de la culture - Appel aux artistes

Comme les cigales qui attendent leur heure pour sortir de terre et chanter, les artistes en arts visuels de la municipalité sont invités à sortir de leur refuge et venir, en grand nombre, présenter leurs œuvres. L'exposition se déroulera les 24, 25 et 26 septembre au Centre communautaire dans le cadre des Journées de la culture.

La participation est sans frais ! Il suffit de compléter un court formulaire disponible sur notre site Internet et de le faire parvenir au Service des loisirs au loisirs@sadl.qc.ca avant le 6 août.



Site Internet : sadl.qc.ca



450 224-2675



info@sadl.qc.ca

Des plaines inondables en piètre état

Ce n'est plus un secret pour personne que les inondations sont devenues, dans les dernières années, un problème régulier pour bon nombre de municipalités qui bordent la rivière du Nord. Afin d'en apprendre davantage sur les plaines et les forêts inondables et les conséquences de leur dégradation, le *Journal* a rencontré Julien Fortier, Ph. D, chercheur à la Fiducie de Recherche sur la forêt des Cantons-de-l'Est (FRFCE).

Des fluctuations trop importantes du niveau d'eau

Tout d'abord, il faut savoir que les inondations sont des phénomènes normaux dans plusieurs cours d'eau à travers le Québec, notamment dans la rivière du Nord. Certaines plaines se font donc naturellement inonder annuellement dans son bassin versant. Ces écosystèmes, souvent très diversifiés, sont très productifs vu le caractère fertilisant des inondations. Cependant, les crues des dernières années n'ont rien de normal comme nous l'explique M. Fortier : « Les inondations sont classées en fonction de la récurrence et de l'intensité. En 2017 et 2019, on a eu la crue qu'on appelle « la crue de 100 ans », un phénomène qui devrait se produire seulement une fois par 100 ans ».

S'il est difficile de ne pas lier cette augmentation de l'intensité des inondations avec les changements climatiques, plusieurs autres facteurs rentrent aussi en jeu : « L'hydrologie du bassin versant a été beaucoup modifiée. Le développement s'est accéléré.

Chaque fois qu'on construit une route, une entrée pour se rendre à un chalet, on crée des fossés, on déboise, etc. Tout ça fait en sorte que moins d'eau est retenue dans le bassin versant et donc ça coule plus rapidement vers la rivière du Nord ». Le manque de gestion concertée des barrages en amont des municipalités crée également des problématiques pour la sévérité des inondations.

Pour ce qui est des facteurs liés aux changements climatiques, M. Fortier s'inquiète davantage des problématiques plutôt à l'opposé des inondations, telles que les sécheresses répétées dans la région : « Cette année et l'an passé, les sécheresses ont affecté le débit de l'eau à la baisse. Il faut dire aussi qu'en condition d'étiage, quand il n'y a vraiment pas beaucoup d'eau dans la rivière, 10% de tout le volume de l'eau de la rivière provient des rejets de l'usine d'épuration de Sainte-Agathe ».

Ces fluctuations importantes du niveau de l'eau, lié à d'autres problématiques apportées par les change-

ments climatiques et le développement urbain, ont pour effet de dégrader l'état des plaines inondables, mais également la qualité de l'eau.

Une dégradation très coûteuse

Pour M. Fortier, la dégradation de la forêt est certainement l'une des plus graves conséquences de la condition précaire des plaines inondables dans la région de la rivière du Nord. « Il n'y a pas une grande diversité d'arbres dans cet écosystème. L'orme d'Amérique est en train de disparaître, le bouleau blanc a aussi beaucoup de difficulté et il y a l'agrile du frêne qui est rendu à Saint-Jérôme et qui va éventuellement migrer au nord et tuer le frêne noir, une espèce importante en bordure de la rivière du Nord. L'épinette blanche, une autre espèce abondante dans la plaine inondable, n'est pas adaptée aux conditions chaudes et aux sécheresses. À cela s'ajoute l'impact de la surabondance du cerf de Virginie et du castor, deux espèces qui empêchent la forêt de bien se régénérer dans la zone riveraine. On va se retrouver avec un écosystème en mauvais état, puisque les arbres supportent beaucoup de fonctions importantes dans la plaine inondable, notamment pour réduire l'im-

pact des inondations en ralentissant le débit de l'eau ».

Ensuite, au-delà des problèmes hydrologiques, les pertes de biodiversité sont souvent dommageables pour le fonctionnement des écosystèmes. De nos jours, le développement se fait souvent à l'encontre de la biodiversité ce qui a pour effet de limiter la capacité des écosystèmes à remplir leurs fonctions. Entre autres, la perte de diversité arborescente peut s'avérer particulièrement dangereuse : « Si tu finis par avoir un écosystème forestier appauvri avec seulement une ou deux espèces d'arbres, ça devient dangereux parce qu'un insecte ravageur, un champignon exotique ou une perturbation climatique majeure peuvent anéantir cet écosystème. Et là, un coup de que tu perds tes arbres, tu perds les fonctions de microclimat, telles que l'ombrage, l'abaissement des températures, la protection contre le vent, la fonction de stabilisation du sol et des berges, mais également des habitats et des sources de nourriture pour la faune ». M. Fortier ajoute également que cette perte de microclimat associée à la dégradation du couvert forestier favorise la dispersion et la croissance de la plupart des plantes exotiques

envahissantes qui profitent des conditions de pleine lumière.

Sur un autre ordre d'idée, la qualité de l'eau de la rivière du Nord peut également être fortement affectée par des fluctuations du niveau de l'eau. Si un niveau bas de l'eau peut être problématique, des grosses inondations ont souvent pour effet de faire refouler les systèmes d'aqueduc en plus de faire déborder les fosses septiques, ce qui contamine lourdement l'eau.

Des solutions à notre portée

Pour M. Fortier, les solutions sont diverses pour assurer la santé des plaines et des forêts inondables. D'une part, une bonne gestion des niveaux d'eau devrait se situer au cœur des solutions : « Améliorer la gestion des niveaux d'eau de la rivière du Nord à la baisse au printemps et à la hausse pendant l'été, c'est une solution qui pourrait bénéficier autant à la biodiversité qu'à la qualité de l'eau ». Entre autres, les propriétaires des barrages sur la rivière du Nord devront davantage agir de manière concertée pour assurer un niveau d'eau acceptable.

Un aménagement plus durable du territoire devrait également être priorisé : « Faire des meilleurs aménage-



Le mal des lacs

Les lacs sont partie intégrante de la beauté du territoire des Laurentides. Or, ils ne sont pas au meilleur de leur santé. Tout comme plusieurs autres plans d'eau, les lacs sont fortement affectés par la présence d'activités anthropiques dans leur entourage. De plus en plus d'experts s'inquiètent notamment de la présence croissante des plantes exotiques envahissantes dans ces milieux hydriques. Pour nous en parler, le *Journal* a rencontré John Dalzell, président de l'Agence des bassins versants de Sainte-Anne-des-Lacs, et Annie Renouf, membre du conseil d'administration de l'Association des résidents du lac Renaud.

Une protection nécessaire des lacs

Lorsqu'on juge de la santé d'un lac, c'est souvent le niveau d'eutrophisation qui est relevé par les tests d'analyse. Selon le Conseil régional de l'Environnement des Laurentides (CRE), l'eutrophisation des lacs est un « processus naturel et très lent, par lequel les plans d'eau reçoivent une grande quantité d'éléments nutritifs (notamment du phosphore et de l'azote), ce qui stimule la croissance des algues et des plantes aquatiques » alors qu'il se déroule normalement sur plusieurs milliers d'années. Madame Renouf nous explique cependant que bien que l'eutrophisation soit un phénomène naturel de vieillissement d'un lac, les activités anthropiques l'ont accéléré de manière exponentielle : « Toute activité humaine a un impact sur les lacs. Les gens voient ça comme un droit

de vivre au bord d'un lac, mais ce n'est pas un droit, c'est un privilège et ça vient avec des responsabilités importantes notamment s'assurer qu'on a une fosse septique en état et éviter les engrais fertilisants ».

Au-delà des problématiques liées à l'eutrophisation des lacs, madame Renouf s'inquiète également des problèmes de ruissellement dû à l'augmentation de l'étalement urbain autour des lacs : « Les eaux de ruissellement convergent toutes vers le lac et donc ça apporte de plus en plus des sédiments et des nutriments qui sont très nocifs pour le lac ».

Pour M. Dalzell, le problème se situe également dans le fait que le fardeau de la protection de la qualité de l'eau des lacs repose principalement sur les associations citoyennes : « C'est extrêmement dangereux pour

une Municipalité lorsque les efforts de protéger et d'analyser la qualité de l'eau dépendent de bénévoles ». S'il advenait que ces associations disparaissent, la santé des lacs pourrait gravement s'empirer.

Les plantes exotiques envahissantes

Toutefois, l'un des plus grands défis pour la protection des lacs dans le bassin versant de la rivière du Nord, et plus largement dans les Laurentides, demeure la population toujours croissante de plantes exotiques envahissantes.

On s'inquiète particulièrement de la présence du myriophylle à épis, une plante envahissante particulièrement répandue au Québec, qui a été recensée dans nos cours d'eau pour la première fois dans les années 1960. Bien qu'il ne s'agisse pas d'une plante nocive en soi pour les lacs, l'absence de prédateur lui permet d'énormément proliférer, d'où le qualificatif d'espèce « envahissante » qu'on lui accorde. Cette prolifération nuit d'une part aux activités qui se déroulent sur le lac puisque la plante est très dense et peut atteindre jusqu'à 10 mètres de haut à partir du fond du lac, empêchant ainsi la baignade et le



Photo: Noa Garcia-Ahmad

passage d'embarcation. Ensuite, madame Renouf rajoute que ces plantes « participent à l'accélération de l'eutrophisation en plus de prendre la place des autres plantes. Tranquillement, il y a de moins en moins de variété, donc la biodiversité des plantes aquatiques diminue. Celles qui sont bonnes pour le lac diminuent au profit du myriophylle à épis ».

L'éradication des plantes exotiques envahissantes est également très difficile, voire impossible. Il existe des solutions, comme l'installation de toile de jute ou de fil de verre, qui permettent de limiter de manière efficace la propagation de ces plantes. Par contre, le coût de ces toiles est souvent très élevé et repose dans la

majorité des cas sur les associations de riverains. Sinon, plusieurs Municipalités ont installé des stations de lavage des embarcations nautiques qui permettent de limiter la propagation des plantes d'un plan d'eau à l'autre.

À Sainte-Anne-des-Lacs, monsieur Dalzell se réjouit que les plantes exotiques n'aient pas encore contaminé les lacs couverts par l'ABVLACS, mais il souligne que les efforts de prévention devront être soutenus pour perpétuer cette tendance.

L'importance de l'implication citoyenne

Pour madame Renouf, la participation citoyenne reste le meilleur moyen pour assurer la santé des lacs dans une large mesure : « Quand on



Parlons-en des milieux humides et hydriques

Le 21 juin 2021 dernier, Abrinord faisait l'annonce, durant son assemblée générale annuelle, d'un addenda au Plan directeur de l'eau en y intégrant les objectifs de conservation des milieux humides et hydriques. À la suite de cette annonce pour dresser un large portrait de la situation préoccupante des milieux humides et hydriques dans la région du bassin versant la de rivière du Nord, le Journal s'est entretenu avec Mathieu Madison, président d'Abrinord, Brigitte Voss, directrice du Service de l'Environnement de la Ville de Saint-Sauveur et Florence Lessard, chargée de projet pour la mise en œuvre du Plan d'action en environnement de la Ville de Saint-Sauveur.

Avant même de commencer une quelconque évaluation de l'état des milieux humides et hydriques, il est bien important de comprendre ce qu'ils sont et ce qu'ils font dans leurs écosystèmes. M. Madison les décrit comme suit : « On entend par milieu humide tout territoire qui peut être différent d'un territoire terrestre causé par une accumulation d'eau dans une période donnée pendant une année. (...) Après, les milieux hydriques, ce sont les lacs artificiels et naturels, les étangs, les rivières, les cours d'eau intermittents ou non-intermittents et on peut aussi considérer la plaine inondable de ces cours d'eau là ». Ainsi, on retrouve plusieurs types de milieux humides, tels que les étangs, les marais, les marécages et les tourbières. Dans la région du bassin versant de la rivière du Nord, on retrouve 16 169 milieux humides qui couvrent 10,75 % du territoire. En ce qui a trait aux milieux hydriques, la rivière du Nord et les autres cours d'eau totalisent 5 528 km alors que les lacs, au nombre de 3 354, couvrent 114,05 km². Les fonctions de ces milieux s'apparentent aux quatre services écologiques : habitat, régulation, approvisionnement et culturel. À titre d'exemple, le lac Nymark remplit de manière remarquable ces services écologiques : « Il est utilisé à des fins culturelles par la population, mais aussi par Saint-Sauveur International pour des canoë-kayaks et autres, et son habitat est riche et intéressant. Puis, c'est le dernier plan d'eau avant de se jeter dans la rivière du Nord. C'est le dernier rein de filtration. On a, entre autres, vu qu'il joue très bien son rôle de régulation des sédiments puisqu'il se remplit à vue d'œil. » Dans le cas de la majorité des milieux humides, c'est surtout la fonction de régulation de l'eau qui est assurée.

Encore des dégradations qui pourraient nous coûter cher

Les milieux humides et hydriques sont particulièrement importants pour les écosystèmes. Leur dégradation et leur destruction est donc très dangereuse comme nous l'explique madame Voss : « Là où le bât blesse quand on détruit des milieux humides, c'est qu'on détruit la capacité du milieu de retenir l'eau lorsqu'il y a des fortes crues et lorsqu'il y a des précipitations subites et intenses. On en a besoin parce que sinon, l'eau s'en va directement dans les cours d'eau, ça cause des inondations et ça joue

même dans les systèmes pluviaux des villes ».

Par ailleurs, la qualité de l'eau risque également de s'empirer selon monsieur Madison : « Si les cours d'eau ne peuvent pas être filtrés par les milieux humides, la problématique va se rendre en aval, ce qui pourrait empêcher certains usages d'avoir lieu sur la rivière ». Ce dernier s'inquiète aussi de l'accélération des changements climatiques qui pourraient venir accentuer les conséquences de la destruction de ces milieux : « Ça va accentuer toutes les problématiques qu'on a. Quand on perd des milieux naturels, on doit les compenser par de l'infrastructure ou par d'autres plantations d'arbres. (...) Il y a un coût associé à remplacer les services écologiques naturellement donnés par les milieux humides ou naturels et ce coût de remplacement est peut-être bien au-delà de ce qu'on est prêt collectivement à payer ».

Mais qu'est-ce qui a donc fait tant mal aux milieux humides et hydriques dans les dernières années ? Difficile à dire à l'échelle de l'ensemble du territoire du bassin versant de la rivière du Nord, puisque les réalités de ces milieux sont bien différentes d'un bout à l'autre du bassin versant. Toutefois, madame Voss avance que certaines activités anthropiques posent des problématiques sur l'ensemble du territoire : « Tout ce qui est développement du territoire, étalement du réseau routier, nouvelle construction, etc., perturbe le sol et cause de l'érosion. [...] Dès qu'on remue du sol ou qu'on fait des nouvelles constructions, il y a de plus en plus de sédiments qui se ramassent dans les cours d'eau ».

Ainsi, il serait peut-être pertinent, avant d'entreprendre des projets de développement, de se poser la question suivante : est-ce que le gain collectif de ces projets, qu'il soit économique ou par la récolte de taxes, est suffisant pour contrer la perte collective, due aux dommages environnementaux, que causent ces mêmes projets ? Selon monsieur Madison, il faudrait même pousser cette réflexion encore plus loin, de sorte que le développement n'assure pas seulement une perte nette nulle, mais qu'il amène « un gain net constant pour compenser la perte constante des dommages environnementaux qui ont eu lieu ailleurs sur le territoire ».

D'autre part, la restauration des milieux humides reste un impératif

pour le président d'Abrinord. Il faut cependant que ce soit fait de la bonne manière : « Bien souvent, on va faire de la restauration en regardant la forme, par exemple si on veut des fleurs sur la Principale. Mais si on restaure pour vrai, il va falloir qu'on pense en fonction qu'on veut régénérer et ensuite choisir la forme qui convient le mieux à cette fonction ». Ainsi, lorsqu'on restaure, on devrait avoir en tête les fonctions du milieu, par exemple la filtration de l'eau, le ralentissement du ruissellement, etc.

La loi 132 sur la conservation des milieux humides et hydriques

Le 16 juin 2017, l'Assemblée générale du Québec adoptait le projet de loi 132 concernant la conservation des milieux humides et hydriques. Selon le site du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC), la loi devait permettre de « de conserver, de restaurer ou de créer de nouveaux milieux pour contrebalancer les pertes inévitables de milieux humides et hydriques et de planifier le développement du territoire dans une perspective de bassin versant en tenant davantage compte des fonctions de ces milieux essentiels ». La loi était fondée sur le principe d'aucune perte nette.

En début 2020, le MELCC annonçait que des assouplissements seraient apportés à la loi, notamment afin de répondre aux critiques de nombreux agriculteurs qui avaient vu leur terrain être reconnu comme des milieux humides protégés et qui étaient donc dans l'obligation de payer des sommes importantes en dédommagement.

Pour monsieur Madison et le Regroupement des organismes de bassin versant (ROBVQ), dont il est le président, les assouplissements sont mal accueillis pour la simple raison que le règlement est insuffisant à leur avis : « Il existe ce qu'on appelle un *willingness to pay* : ce qui est acceptable de payer comme compensation quand on remplit un milieu humide. Pour qu'on n'atteigne aucune perte nette avec ce règlement, la pénalité qu'on paye devrait être beaucoup plus élevée ». Monsieur Madison s'accorde cependant pour dire que le règlement est une bonne chose en soi et que combiné au développement des PRMHH (protection des milieux humides et hydriques), l'objectif d'aucune perte nulle n'est peut-être pas inatteignable.

Les plans régionaux et leurs objectifs

En vertu des réglementations adoptées dans les dernières années, les MRC sont dans l'obligation de préparer un plan régional qui vise à assurer la protection des milieux humides et hydriques. De la même

manière, les organismes de bassin versant (OBV) tels qu'Abrinord, au nombre de 40 au Québec, doivent mettre en place des objectifs de conservation de ces milieux humides et hydriques (OCMHH). Ces deux documents sont intimement liés; les OCMHH, qui sont établis en concertation avec les MRC et plusieurs autres acteurs de l'eau, sont envoyés aux MRC qui doivent inclure un lien avec ceux-ci dans le PRMHH. Pour monsieur Madison, le lien établi est primordial : « C'est une occasion de faire du *bottom-up*, c'est-à-dire d'encourager les MRC de pousser dans certaines directions pour mieux répondre aux problématiques prioritaires du bassin versant ».

Si les MRC et les OBV ont un rôle de premier plan, les Municipalités sont également appelées à participer au processus et à innover. D'ailleurs, bon nombre ont déjà pris des initiatives avant même le dépôt des PRMHH. La Ville de Sainte-Anne-des-Lacs, par exemple, a déjà cartographié les milieux humides sur son territoire avec une firme de biologiste en 2009.

À Saint-Sauveur, la machine est déjà en marche pour assurer une gestion durable de l'eau et des cours d'eau. Madame Lessard travaillera notamment sur la mise à jour de la réglementation sur les pesticides et les engrais pour éviter des situations où des individus mettraient de l'engrais dans les bandes riveraines, qui pourraient causer de l'eutrophisation dans les lacs dans le cas où l'engrais se déverserait dans un cours d'eau. La Municipalité travaille également sur un projet de réaménagement du parc Camille-Michel qui a été victime de plusieurs débordements en raison du système de canalisation qui circule en dessous. Unique en son genre dans la région, ce projet est à deux volets : une équipe technique s'occupera d'évaluer les meilleures solutions et parallèlement, une étude sociologique est réalisée pour connaître les besoins des utilisateurs du parc.

Ainsi, les solutions existent et plusieurs initiatives ont déjà été lancées par une variété d'acteurs de l'eau. La cause des milieux humides et hydriques est certainement loin d'être perdue. Madame Voss est d'ailleurs plus que confiante pour la suite des choses : « Il y a une volonté des acteurs du milieu et c'est là-dessus qu'on doit mettre notre énergie, nos efforts et nos espoirs. Il y en a plein d'organismes, de Villes, de Municipalités qui vont bien au-delà de ce qui est demandé, juste parce qu'ils y croient et parce qu'ils veulent contribuer ».

<https://www.environnement.gouv.qc.ca/le/milieux-humides/loi.htm>



Mathieu Madison, président d'Abrinord, Brigitte Voss, directrice du Service de l'Environnement de la Ville de Saint-Sauveur et Florence Lessard, chargée de projet pour la mise en œuvre du Plan d'action en environnement de la Ville de Saint-Sauveur.

Photo : Noa Garcia-Ahmad

arrive à poser des actions, c'est vraiment les gens qui doivent se mobiliser autour. C'est la participation citoyenne qui compte, autant dans le temps, l'argent et la sensibilisation ». Elle rajoute également que cette implication citoyenne est autant plus importante dans le cas des plus petits lacs qui ne rapportent pas ou très peu de revenus aux Municipalités qui l'entourent.

S'il s'accorde avec madame Renouf pour dire que l'implication citoyenne est particulièrement importante dans ce dossier, M. Dalzell s'inquiète d'une possible baisse de la participation dans les associations similaires à ABVLACS dans les prochaines années : « L'implication bénévole est menacée selon moi. (...) On a de la difficulté à recruter les gens. Les gens ont moins de temps à donner aux organismes communautaires, peu importe leur vocation ».

Il faudra donc suivre de près l'accélération de la croissance de la population de plantes exotiques envahissantes en plus de la santé générale des lacs dans les prochaines années. Toutefois, comme c'est le cas pour la majorité des cours d'eau dans le bassin versant de la rivière du Nord, on remarque une volonté bien présente de protéger les lacs.

https://crelaurentides.org/images/images_site/documents/troussedeslacs/Fiches/fiche_eutrophisation.pdf

Une garderie sous le signe de la nature

Jacinthe Laliberté jacinthe.laliberte@journaldescitoyens.ca

Jouer dans les sentiers de la forêt sur son petit vélo sans pédaler pour l'apprentissage de l'équilibre, faire la sieste dans les petites maisons construites dans un boisé, grimper aux arbres et aux installations érigées dans la forêt attenante à la garderie, là est la vie des enfants de La fabrique de petits bonheurs, garderie située à Sainte-Anne-des-Lacs.

Rester dans l'anonymat était l'une des volontés des administratrices de cette garderie. Toutefois, partager la réussite de leur projet de garderie ÉCO/BIO/BONHEUR, devenu réalité en 2017, supplantait de loin ce désir d'anonymat.

« Nous ne voulons pas de publicité. Nous avons déjà une très longue liste d'attente. Nous voulons plutôt démontrer que notre beau projet de vie est nettement réalisable et rend les enfants et les parents heureux », a précisé Viviane Loranger-Bolduc, fiscaliste et créatrice du projet.

Cette dernière croit tellement en son projet qu'elle se dit prête à donner son plan d'affaires à toute personne intéressée à l'implanter ailleurs. Anne Garneau, directrice pédagogique et éducatrice, quant à elle, désire promouvoir le développement des enfants dans la nature brute comme elle se plaît à le souligner.

La nature, le terrain de jeu des enfants

Ces deux femmes d'affaires ont toujours voulu redonner à la nature ses lettres de noblesse en accordant une place privilégiée au plein air et à l'environnement.

Quand il y a des flaques d'eau, Manon, éducatrice du groupe pré maternelle 4-5 ans, habille les enfants pour aller y sauter à pieds joints : « Pour nous, le thermomètre du bonheur et du plaisir, c'est que les enfants repartent sales après leur journée. C'est comme si l'un ne va pas sans l'autre. »

Pour Sonia, éducatrice à la pouponnière, la capacité à se déplacer dépend de chacun des enfants. Malgré cette limitation, les poupons peuvent, eux aussi, bénéficier du plein air. Elle les amène dans les sentiers de la forêt bien calés dans un carrosse, une brouette ou un traineau selon la saison. Se trainer à quatre pattes dans les petites maisons construites par les parents dans la forêt et faire la sieste dans le tipi sont des incontournables pour ces bambins.

Le risque calculé

Dans la cour où s'amuse les enfants, les courbes ont été volontairement calculées. Dans les sentiers transformés en terrain de jeu, de grosses roches jaillissent ici et là. Manon appelle cela *le risque calculé*. « Ici, le terrain a été prévu inégal faisant en sorte qu'il y a des risques en tout temps. »



Geneviève Lebel, éducatrice du groupe des Hiboux, guide un enfant que l'on pourrait considérer comme téméraire. Pour elle, c'est, plutôt, un risque calculé.



Viviane Loranger-Bolduc, une des administratrices, ainsi que l'éducatrice Geneviève Lebel posent fièrement devant leur dernière acquisition : un tipi où les enfants vont soit jouer ou faire la petite sieste de l'après-midi.

Selon l'expérience de cette éducatrice, le développement physique et cognitif des enfants est plus avancé grâce à ce risque calculé. L'usage constant et excessif d'interdits est très néfaste pour l'apprentissage et l'acquisition des connaissances. Guider plutôt que d'interdire est le mot d'ordre des éducatrices.

Une gestion avant-gardiste

L'instauration d'une gestion dite souple profite autant aux enfants qu'aux éducatrices. Le type de gestion utilisé est innovateur : le choix

d'un horaire étalé sur quatre ou cinq jours, l'obtention rapide d'un remplacement pour une absence imprévue, des ententes entre éducatrices pour un congé d'une journée. Les exemples sont nombreux.

« Pour nous, cette organisation est un poids de moins sur nos épaules, car nous pouvons être nous-mêmes. C'est le plus beau cadeau que des patrons peuvent faire à leurs employés surtout en garderie », ont acquiescé en chœur les trois éducatrices présentes.

« Attention ! », de spécifier Viviane. On suit tous les règlements du Ministère, mais on fait autrement. Il y a moins de *planning* et moins de rapports. Le temps est investi dans les enfants. Nous ne sommes pas obligées de contrôler ce que les éducatrices font. »

Et les parents

Les parents s'habituent vite à ce que les enfants soient sales. Ils misent plus sur le bonheur qu'ils lisent dans les yeux de leur petit, préférant les savoir heureux à jouer librement dans la forêt à la place de recevoir une carte, un bricolage ou un dessin.

Néanmoins, le parent doit aussi se conditionner à ce que son enfant puisse se blesser en jouant ou en faisant ses apprentissages. Il ne doit surtout pas en faire un drame.

De plus, la participation volontaire des parents aux activités de la garderie bonifie ainsi le modèle d'engagement communautaire qui y est prôné. Les corvées sont des moments propices aux échanges. La

dernière en liste a réuni une cinquantaine de parents pour la construction de modules de jeu dans la forêt. La limonade circulait à flot selon Viviane Loranger-Leduc.

Une garderie qui fabrique des petits bonheurs

La Fabrique de petits bonheurs était-il un nom prédestiné ou consciemment choisi? En voyant les enfants se lancer dans la forêt attenante à la garderie, ces femmes, dirigeantes et éducatrices, peuvent lancer un *Eureka* bien senti, suivi d'un bravo et d'une tape dans le dos pour leur accomplissement.

Comme disait Montaigne, le jeu devrait être considéré comme l'activité la plus sérieuse de l'enfant.



Sonia, éducatrice à la pouponnière, démontre qu'il est possible d'amener les poupons dans la forêt.



Impossible de ne pas comprendre ce que veut dire ce message placé bien en évidence à l'accueil.

Mont-Tremblant

Les Weskarinis, on leur doit de se souvenir

Marc-André Morin

Que sont devenus les autochtones des Laurentides? On les appelait Petite Nation à cause de leur petit nombre. Eux-mêmes s'appelaient Weskarini qui signifie Gens du chevreuil. Ils vivaient au cœur des Hautes-Laurentides entre la rivière du Lièvre et la rivière Rouge, de l'Outaouais jusqu'au parc du Mont-Tremblant. À l'abri des conflits de la vallée du Saint-Laurent, ils menaient une vie paisible de chasseurs cueilleurs.

Lors de la guerre de 1812, les Américains s'étaient emparés du fort de Cornwall, coupant la circulation fluviale entre le Bas et le Haut-Canada. À court de soldats pour affronter les troupes américaines composées de *frontiermen* endurcis par des années de guerres intenses, après quelques tentatives infructueuses pour reprendre le fort aux Américains, les Habits Rouges britanniques avaient baissé les bras. Ils se rendirent voir les Weskarinis pour leur proposer un marché. Monter un petit régiment pour aider à reprendre le fort en échange d'une certaine garantie de protection de leurs droits territoriaux.

Les Commanda, une histoire

Le chef qui avait pris l'entente très au sérieux a accepté le grade de commandant qu'il a même gardé comme nom de famille. Le nom est

devenu Commanda, probablement pour accommoder la phonétique algonquienne; c'est le nom que portent les descendants qui vivent à Kitigan-Zibi aujourd'hui. Ses troupes se sont battues avec courage et ont repris le fort pendant que les officiers britanniques les regardaient se battre pour eux.

Après la victoire, les Weskarinis sont remontés au lac Nominingue continuer à trapper et chasser le chevreuil. Après la rébellion de 1837, les autorités coloniales avaient contracté une dette envers les immigrants britanniques sans terres ayant participé à la répression contre les Patriotes; elles ont distribué en récompense aux auteurs de la répression une grande partie des terres des Weskarinis. Voyant l'expansion de la colonisation anglo-protestante progresser vers le nord,

le curé Labelle a accéléré son projet de colonisation pour bloquer l'adversaire avant qu'il atteigne Saint-Jovite. La limite fut établie dans un coude de la rivière Rouge: Arundel et les Anglo-Protestants d'un bord et à Huberdeau, les catholiques de l'autre.

À mesure que les curés montaient vers le nord, les autochtones trouvés sur leur chemin devaient se plier à de nouvelles règles à mesure qu'ils découvraient des concepts comme la propriété privée. Pour les catholiques, chaque fois qu'ils francisaient un nom autochtone, un Canard blanc devenu Leblanc, ça devenait un paroissien et une preuve d'occupation du territoire, une base démographique pour le projet de colonisation. Ceux qui ne se conformaient pas étaient déclarés *squatters* et risquaient l'expulsion. En 1938, une seule famille vivait encore libre sur ses terres ancestrales. Joseph était resté sur sa ligne de trappe au pied du mont Tremblant, sa petite maison avec son petit carré de maïs était juste en bas d'où sont les télésièges aujourd'hui.

Tout allait bien jusqu'au jour où deux petits Buick noirs de la police

provinciale sont venus lui annoncer que le terrain avait été vendu et que dans quelques heures ils seraient, avec toute sa famille, résidents de la réserve de Maniwaki.

Le premier autochtone que j'ai connu s'appelait William Commanda, il vivait au lac Cyprien dans une cabane de trappeur, c'était le fils de Joseph; absent au moment de la rafle, il n'a plus quitté son refuge et allait troquer ses fourrures du côté de Saint-Michel-des-Saints. Ces temps-ci, tout le monde se demande ce qu'on peut faire pour réparer les injustices du passé. Monsieur Ryan a contribué au développement de Mont-Tremblant, mais ne serait-il pas plus avisé d'honorer une famille et un peuple indigène qui a combattu pour défendre le pays plutôt que réserver les honneurs à un homme qui a fait fortune en achetant pour une chanson la plus belle montagne du Québec qui appartenait à une famille autochtone. Quand j'ai connu William Commanda, il était très fier d'être le cinquième du nom à transmettre l'histoire de sa famille et de son peuple. Que cette histoire et ce nom n'apparaissent que sur un petit pont

et quelques bouts de rues, c'est ça, de l'acculturation. Le nom de Weskarinis mérite un peu plus, même s'ils se voyaient appartenir à la terre plutôt que d'en être les propriétaires.

Montée Ryan ou Montée Joseph Commanda?

Les Commanda ne sont pas une espèce disparue, ils sont encore nombreux à vivre à Kitigan Zibi. Je me demande à quoi ils pensent sur la route 117 en voyant la montagne où chassaient leurs ancêtres, changée en parc d'attractions pour touristes chinois avec faux village tyrolien et rangées de condos identiques donnant un air soviétique à la montagne. Le pire pour eux, ça doit être de voir le boulevard qui s'y rend porter le nom de celui qui a provoqué l'expulsion de leur famille. Renommer la montée Ryan, montée Joseph Commanda, serait pour les Autochtones une reconnaissance deux cents ans en retard. Pour nous tous ce serait une occasion, même si nous avons vendu ce qu'ils ont défendu pour nous au péril de leurs vies, il est encore possible de leur témoigner un peu de respect et de souligner leur contribution.

CHRONIQUE HISTORIQUE

Daniel Machabée danielmachabee@journaldescitoyens.ca

Les batailles de Québec, 1759-1760 (3^e partie, la bataille de Sainte-Foy)

Cette chronique porte sur les événements tragiques qui changèrent non seulement la face du monde, mais le destin d'un continent. Ces événements concernent la fin du régime français en Amérique du Nord, ce que la mémoire collective appelle La Conquête, qualificatif honteux dont l'auteur ne partage pas la pensée. Voici la suite de la chronique historique de la page 27 du mois de juin.

Le 20 avril 1760, le maréchal Lévis, général en chef depuis la mort de Montcalm, rappelle aux troupes que « pour son honneur, la gloire des armes et le salut du pays, l'armée devait chercher à réparer la journée du 13 septembre et se souvenir que ce sont les mêmes ennemis qu'elle avait combattus à Oswégo, au Fort George et à Carillon. L'armée quitte Montréal le 20 avril à destination de Québec.

Le 24 avril, la flotte (ce qui en reste de septembre 1759) et l'armée arrive à la Pointe-aux-Trembles après avoir fait route tant par mer que par eau, dans des chemins de printemps détrempés, défoncés, impraticables, dans la neige fondante et la boue. Par eau, ce fut un voyage pénible à cause des glaces qui charriaient le fleuve. Il fallait débarquer le soir, les bateaux loin à terre, sous un violent orage printa-

nier. C'est une armée de 6705 hommes et 205 cavaliers qu'alors Lévis a sous ses ordres.

Le 26 à 10 h, Lévis, surnommé le Don Quichotte français par les Anglais, débarque près du moulin de Saint-Augustin. Il part vers 15 h vers l'Ancienne-Lorette pour gagner les hauteurs de Sainte-Foy, où Boulamaque a rétabli les ponts détruits par les Anglais sur la rivière Cap-Rouge. Le général Murray, commandant des troupes britanniques à Québec, connaît l'arrivée des Français depuis le 17 avril. Malgré cela, Lévis marche sans encombre et l'armée arrive derrière les bois de Saint-Foy à la nuit noire, encore sous un orage furieux qui rompt les ponts précaires et force certains soldats à traverser à gué. Ce même orage disperse les vaisseaux, noie les vivres et une partie de l'armurerie et des munitions. C'est

donc une armée dans état lamentable qui se présente au combat, gelée et fatiguée.

D'abord il y a quelques escarmouches et des tirs de mousqueterie. Puis, le 28 avril, Murray sort de la ville avec son armée de 6900 hommes et 22 bouches à feu, chacun étant muni également d'un pic et d'une bêche. Cette bataille dure deux heures, mais demeure la plus violente et la plus sanglante des batailles aux portes de Québec. Après avoir pris et repris les redoutes et le moulin Dumont, les Français remportent la victoire, forçant les Anglais à se réfugier dans la ville. Lévis, qui passait pour être supérieur à Montcalm, prouve toute sa valeur; laissons Bougainville parler : « Mon général, agréer mon compliment sur votre belle victoire. J'en

suis d'autant plus enchanté que j'y vois vos belles manœuvres dans l'action, diligence incroyable dans votre marche et fermeté faite pour être citée. Ma foi! Vous serez notre père, puisque vous nous avez rendu l'honneur! »

Au final, 1124 Anglais sont tués contre 266 Français. Lévis fait faire halte à ses troupes fatiguées avant

de marcher vers la ville avec dix canons. Les Anglais se soulent pendant trois jours, convaincus que tout est terminé pour eux. Le soir même, le siège de la ville commence, ainsi que l'attente.

Le 9 mai, vers 9 h du matin, une frégate arrive dans le port de Québec. Tous sont angoissés de savoir quel drapeau elle hissera:

ce sera celui de l'Union Jack. « Un seul vaisseau de ligne venant de France, et Québec était à nous! » tel avait été le cri de colère des soldats français en se repliant vers Montréal.

C'est ainsi que se scelle le sort de la Nouvelle-France qui signe la capitulation générale en septembre, à Montréal. Qu'on juge ici la vaillance de nos soldats et qu'on cesse d'employer le mot péjoratif de conquête!



À Carillo, la victoire des troupes de Montcalm, par Henry Alexander Ogden

À la recherche du mot

P E R D U

Solution page 32

Par Odette Morin

Placez dans la grille la première lettre de la réponse de chaque énigme. Vous obtiendrez ainsi le mot ou le nom recherché.

- 1 – Dans le nom d'une pâtisserie : ... au rhum.
- 2 – Nuée d'insectes notamment d'abeilles.
- 3 – De la couleur du sang.
- 4 – Petit mollusque sans coquille.
- 5 – On clique dessus.
- 6 – Principal alcaloïde du tabac.

Mot (ou nom) recherché: Ville d'Allemagne.

1	2	3	4	5	6

- 1 – Sa capitale est Séoul.
- 2 – Sa comète est bien connue.
- 3 – État de l'ouest des É.U. dont la capitale est Salem.
- 4 – Fut chef du Parti patriote : Louis-Joseph...

- 5 – Pays de glaciers et de volcans dans l'Atlantique Nord.
- 6 – Grand fleuve d'Afrique, il y a le blanc et le bleu.

Mot (ou nom) recherché: Compositeur polonais.

1	2	3	4	5	6

MOTS CROISÉS

Odette Morin

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

Solution page 32

par Odette Morin, juillet 2021

Horizontal

- 1- Échassier - Symbole de grade.
- 2- Tsigane.
- 3- Porte à surpasser - Article.
- 4- Cobalt - Épais - Noeuds acadiens
- 5- Mer - Tentés.
- 6- Note - Façon de faire.
- 7- Infestées - Légumineuse.
- 8- Possession - Prénom anglais - Carpe.
- 9- Mesure chinoise - Neutre.
- 10- Villa italienne - Notre Seigneur - Tient une bouée.
- 11- Préposition - Ménagent trop.
- 12- Dans la famille des composées - Anneaux de cordage.

Vertical

- 1- Oiseau de proie.
- 2- Soumis à un procédé en parlant du lait (pL.).
- 3- Chaviré - Vérifié - Pète le feu.
- 4- Créteil s'y trouve.
- 5- Sans foi ni loi - Interjection - Lawrenceum.
- 6- Habite peut-être Vilnius.
- 7- Pas au bout du monde - Qui manque d'enthousiasme.
- 8- Sans scrupules - Infinif.
- 9- Peintre ou cinéaste - Portent une crinière.
- 10- Dans le sang ou dans le champs - Mis à la voile.
- 11- Miroir - Erraient au Japon.
- 12- Ne ratent pas.



Johann Plourde lesbieres@journaldescitoyens.ca – De la région de Gatineau jusqu'à votre verre, voici une bière qui fait vent sur le mois de juillet chaud et bien québécois aux aires d'une brise des tropiques, la Brasserie Artisanale Gallicus nous propose Fleur Mécanique !

Fleur Mécanique, une brise de fraîcheur

Avec cette bière saison forte à 5,9%, élaborée avec du houblon Cascade et Golding, vous constatarez un bouquet d'arômes explosifs, une fleur pour les nez à la recherche de nouveauté !

Tout d'abord, observons son apparence d'une couleur jaune paille aux reflets dorés. Un liquide limpide avec une belle brillance, égayée d'une mousse à bulles charnues et bien dense; peu importe le verre que vous voudrez utiliser, il vous sera facile de le couronner d'un col parfait ! Dès l'ouverture de la canette, la mousse se libère aisément s'empressant de partager son intensité, question de piquer notre curiosité !

Maintenant, sentez !

Au moment où vous humez la bière pour la première fois, votre nez aborde plusieurs parfums comme les agrumes, le pamplemousse, un zeste de citron ainsi que des notes d'épices. Pourquoi ne pas y replonger le nez une seconde fois, question d'y détecter son côté floral mélangé d'orange ? Inspirez cette fois-ci les fragrances des houblons aux caractères un peu terreux, même herbeux, mais tellement aromatiques ! Rassurez-vous, tout ceci se passe au niveau du nez et non en bouche ! :)

Maintenant, dégustez !

Cette bière offre une belle fraîcheur et présence en bouche. Même avec une simple petite gorgée, le goût s'imprègne, un qualificatif bien recherché, si vous êtes amateurs de passions corsées. La température idéale de service est entre 4° à 6°.

Sa mousse crémeuse agrémente la finale et dépose l'amertume moyenne de façon bien équilibrée. Si vous êtes un buveur lent, laissez-la au frigo, vous y retrouverez le même plaisir au second verre.

Maintenant, accordez !

Osez l'accord avec des nachos sur le barbecue. Faites tout d'abord griller vos poivrons et de la fleur d'ail sur votre grill. Étaler les nachos sur une plaque, ajoutez des tomates en dés, les poivrons grillés, mélangez des fromages comme la mozzarella et un cheddar doux, un peu d'échalotes, et voilà ! Vous serez différent et vos invités approuveront vos audaces culinaires !

Accompagnement de plateaux de différents fromages à pâte molle et d'un assortiment de charcuteries demeure toujours incontournable. Les poissons blancs cuits à la vapeur servis avec petites patates grelots légèrement assaisonnés et nappés de

beurre citronné avec légumes multicolores feront bonne figure à votre tablée.

Plusieurs options de repas aux douceurs locales s'offrent à vous, comme nos salades mixtes du Québec : huile d'olive, fraises et cantaloup en cube. Ajoutez croûtons de pain ainsi que quelques fines herbes fraîches de votre jardin et hop, vous voilà créateur d'un heureux petit festin !

En conclusion, il est important d'en savoir davantage sur les houblons que les brasseurs choisissent pour élaborer leurs bières, car c'est ce qui détermine en bonne partie les styles qui influencent vos dégustations. Les houblons ont plusieurs caractéristiques, bien sûr : certains ont des attributs pour les aromates, tandis que d'autres dansent sur les notes d'amertume. Peu importe sur quelle musique votre palais swing aisément, l'important est l'ouverture d'esprit que vous vous permettez face aux nombreux choix que les micro-brasseries de bières artisanales produisent afin de vous conduire sur des chemins gustatifs différents et hors du commun.

La Brasserie artisanale Gallicus a ouvert ses portes en février 2019 avec l'envie de créer des bières locales et variées, mettant en valeur toute la richesse des houblons nord-américains valant tant sur les inspirations belges que les IPA houblonnées avec générosité.

Partout chez vos épiciers préférés. – Santé ! Dégustez et partagez !



Un peu d'élégance en rouge et blanc

Ah qu'il fait bon retrouver nos amis et nos familles pour des petites réunions, que d'histoires à se raconter que de plaisirs à partager ! Continuons à être prudent et profitons de ces moments si précieux.

En blanc, un très beau vin de la France, en appellation Côtes du Roussillon sur le millésime 2019, Les Sorcières, par le Clos des Fées. Les vins produits par Hervé Bizeul sont des vins d'excellence qui savent combler notre soif de plaisir, tout d'abord vendu en vin de pays Côtes Catalanes et depuis 2015 en AOC Côtes du Roussillon, ce vin saura vous charmer par sa complexité et sa fraîcheur. Élaboré avec du grenache blanc (40%), du vermentino (30%), de la roussanne

(20%), et du macabeo (10%), ce vin à la robe jaune pâle nous accueille avec des arômes de fruits blancs (poires), de fleurs et quelques notes de pommes jaunes. En bouche, le vin est sec et vif, on note une petite minéralité et une certaine rondeur en finale. On apprécie



ce vin en apéritif, mais il sera à son avantage avec les crustacés, un poisson gras avec citron ou encore une brochette de pétoncles. **Les Sorcières, Côtes du Roussillon 2019 à 21,10\$ (14727657)**

En rouge, je vous amène dans le Sud-Ouest, soit la région de Cahors avec un classique, une valeur sûre : Les Hauts d'Aglans 2016. Le vignoble est à l'extrême ouest de l'appellation à la limite de la région bordelaise, à une altitude de 100 mètres ce qui per-

met des maturités avancées d 8 à 10 jours par rapport à l'extrême est de l'appellation. Certifié biologique depuis 2011, le malbec représente 90% de l'encépagement et est complété avec du merlot. Ce vin ne fait aucun élevage en fût de chêne, permettant ainsi de conserver la finesse des tanins et l'expression du terroir. La robe est rubis intense, limpide et brillante.



Les arômes de fruits noirs et d'épices nous invitent à poursuivre notre découverte. En bouche, aucun sucre résiduel, une acidité présente, mais soyeuse avec des tanins très fins qui sont équilibrés. À découvrir avec une côte de veau cuite sur le grill, un carré de porc ou une cuisse de canard confite ! **Les Hauts d'Aglans 2016, Cahors à 18,50\$ (734244).**

Un retour en force du Festival des Arts de Saint-Sauveur

Noa Garcia-Ahmad noaga@journaldescitoyens.ca

Après une année difficile de pandémie pour les artistes du milieu de l'art vivant, ceux-ci pourront finalement retourner sur scène lors de la 30^e édition du Festival des Arts de Saint-Sauveur (FASS) qui se tiendra du 28 juillet au 8 août 2021. Après l'annonce de la programmation de l'événement, le *Journal* s'est entretenu avec Guillaume Côté, directeur artistique, et Étienne Lavigne, directeur général, pour en apprendre davantage sur ce festival qui fait tant rêver les habitants de la région des Laurentides.

Un retour très attendu de l'événement live

S'il se félicite de la réussite de leur événement numérique l'année dernière, Guillaume Côté trouvait essentiel d'avoir une programmation en présentiel pour l'édition 2021: «On voyait dans notre "boule de cristal" qu'il y allait avoir un besoin de retourner à l'événement *live*, même si c'est avec des règles sanitaires très strictes. On voulait le plus possible avoir un retour de l'événement *live* d'une façon ou d'une autre». C'est donc sept spectacles qui seront présentés devant une centaine de spectateurs sous le chapiteau réaménagé.

Le festival débutera ainsi avec le spectacle d'ouverture célébrant la 30^e année du Festival. Pour l'occasion, c'est la renommée Margie Gillis, qui avait d'ailleurs participé à la toute première édition du Festival en 1992, qui montera sur scène, accompagnée des prestations de Sylvain Lafortune et Annik Hamel, de Maude Sabourin et Raphaël

Bouchard, de Rubberband Dance ainsi que des danseurs du Ballet national du Canada.

Par la suite, le Festival présentera le spectacle *Begin Again* de Jera Wolfe, un jeune chorégraphe issu des Premières Nations. Guillaume Côté s'est d'ailleurs réjoui de pouvoir accueillir ce spectacle créé spécialement pour le Festival: «C'est une création complètement nouvelle pour l'espace du Festival des Arts et pour le nouveau chapiteau. Je pense que c'est bien de supporter un artiste des Premières Nations qui a une voix dans la danse contemporaine, mais surtout aussi qui parle de sa culture, de ses ancêtres et de tout cela».

Le Festival poursuivra sa programmation en accueillant la Compagnie Marie Chouinard qui présentera le 31 juillet une série de solos et de duos ainsi que deux pièces inédites puisées dans ses archives. Le lendemain, c'est Citadel+Compagnie qui reviendra sous le chapiteau avec l'interprétation de *Four Old Legs* de

James Kudelka par Zhenya Cernacov et la danseuse étoile Evelyn Hart, également présente lors de l'inauguration du Festival en 1992.

Du 4 au 6 août, Guillaume Côté effectuera un retour sur la scène après un an de pandémie pour offrir la première création de sa compagnie Côté Danse, *+(dix)*, inspirée par la mythique odyssée d'Ulysse. Lorsqu'on lui demande s'il y a un stress à l'idée de revenir sous les projecteurs, il répond: «Non. Tout le monde est tellement heureux [...] et prêt à juste avoir un contact, quelque chose de *live* avec des nerfs. La danse c'est en trois dimensions, c'est en présentiel, il y a quelque chose de vraiment réel dans le moment présent».

Le Festival présentera aussi le concert de la violoniste Angèle Dubeau accompagné de La Pietà le 7 août avant de clôturer les festivités le 8 août avec les Grands Ballets Canadiens et leur programme mixte tiré de la tournée *Envolée au Québec*.

En plus des prestations sous le chapiteau, le grand public pourra participer gratuitement à des activités en plein air à travers la municipalité de Saint-Sauveur. En outre, on pourra assister à une compétition de danse urbaine («Dance battle») au Skatepark ainsi qu'à de courtes prestations de danse et de musique dans le cadre de l'événement *Les sentiers de la danse* présenté

dans la forêt du parc John-H Molson.

Le virtuel encore à l'honneur

Après s'être vu remettre le prix Opus de diffuseur de l'année pour l'événement *Une solitude partagée* dont les créations ont été visionnées environ 200 000 fois, le Festival n'était pas prêt à mettre de côté sa programmation virtuelle. D'autant plus que grâce au numérique, davantage de personnes ont pu assister aux événements du Festival, comme nous l'explique Étienne Lavigne: «J'ai l'impression que même si Saint-Sauveur c'est un peu proche de tout, il y a quand même beaucoup de gens que géographiquement ou même juste physiquement, ne pouvaient pas venir ici. On a aussi souvent été *sold out* dans le passé. Les spectacles de Guillaume sont toujours *sold out* [...] et c'est la seule occasion de le voir». Les films numériques étaient donc une belle alternative pour permettre à des personnes de partout à travers la planète de profiter des spectacles du Festival.

Le Festival présentera donc quatre films sous la série *En Tandem*, de Ben Shirinan, un réalisateur Torontois. Avec ces films, Guillaume Côté souhaite poursuivre la conquête de l'international du Festival: «C'est ça qui est *cool* avec le numérique. Quand on a commencé *Une solitude partagée*, il y avait des gens de partout dans le

monde qui voyait ça. C'est le *fun*, on très connu dans les Laurentides, mais tout d'un coup, on est devenu un *splash* national et international».

En plus de la série *En Tandem*, le 30^e anniversaire instituera la première édition de la compétition de court métrage international, *FASS Forward*. Au moment de l'entrevue, plusieurs films, provenant notamment d'Espagne et d'Iran, avaient déjà été envoyés au Festival.

Tous les films seront disponibles sur le site du FASS et seront également diffusés à la belle étoile, au parc George-Fillion.

Plus qu'un festival

Malgré une année difficile de pandémie, Guillaume Côté et Étienne Lavigne n'ont jamais perdu de vue la mission du Festival: «Notre grosse mission au Festival des Arts de Saint-Sauveur, c'est d'employer le plus d'artistes possibles et de faire rayonner les artistes québécois. Cette année nous a donc permis de focuser sur le Québec et sur le Canada». Ainsi, c'est plus de 140 artistes qui viendront célébrer les arts vivants durant le Festival, grâce notamment au soutien de leurs nombreux partenaires.

C'est donc la tête bien haute que le Festival reviendra encore une fois cette année pour illuminer les Laurentides par la qualité de sa programmation et par la poursuite de sa tradition d'excellence dans le milieu artistique.



Étienne Lavigne et Guillaume Côté, respectivement directeur général et directeur artistique du Festival des Arts de Saint-Sauveur, fiers de la programmation En tandem pour la 30^e édition FASS 2021.

Le gel d'arnica, votre allié pour un été mouvementé!

Comme vous le savez, l'été on passe beaucoup de temps dehors. Pour pouvoir en profiter pleinement sans trop de courbatures, de douleurs ou d'inflammation, il existe un gel qui provient d'une plante reconnue pour ses vertus anti-inflammatoires. Il s'agit bien sûr du gel d'arnica.

Le gel Absolut Arnica peut aider à soulager rapidement les douleurs et les raideurs musculaires, les entorses, les ecchymoses, les maux de dos, les douleurs arthritiques et les enflures causées par une blessure sportive. Il est fait de teinture d'Arnica Montana et est plus concentré que les produits similaires sur le marché. Le gel Absolut Arnica contient 25% de teinture d'Arnica (1:10) soit 15% plus que ses produits concurrents. Cela signifie que les puissantes propriétés anti-inflammatoires des lactones sesquiterpéniques, qui se trouvent dans les fleurs fraîches de l'arnica, sont pleinement mises à profit.

Un gel à action rapide

L'application d'un gel plutôt que d'une crème fait en sorte que l'arnica pénètre dans la peau au lieu de rester à la surface. Voilà pourquoi vous obtenez un soulagement efficace des douleurs! Certaines personnes ont même vu des résultats dans les 10 à 20 minutes suivant l'application du gel.

A.Vogel utilise toujours des plantes fraîches qui proviennent de cultures biologiques parce que leur concentration en substances actives est plus élevée.

Absolut Arnica, un ami à côtoyer tout l'été... et toute l'année!



Avec Odette Morin

odemorin@journaldescitoyens.ca • www.journaldescitoyens.ca

Les fines herbes de finition

Ces fines herbes sont celles dont les arômes sont très volatils au point de quasi disparaître à la cuisson. Elles doivent donc être utilisées crues ou ajoutées à la toute fin de la cuisson d'un plat. Séchées, elles perdent très vite leur saveur. À la liste des herbes de finition, on doit ajouter le persil quoiqu'il soit le seul à garder son arôme assez longtemps après le processus de déshydratation.

Aneth Aussi nommée fenouil bâtard, cette gracieuse ombellifère vous en donne pour votre argent. L'aneth est très apprécié dans les pays scandinaves et en Europe de l'Est. On utilise le feuillage avec le saumon (gravlax) ses tiges et ses ombelles dans les marinades, ses graines dans le pain, la choucroute ou en tisane pour la digestion. On consomme son feuillage frais, car séché, il perd vite son arôme délicat. On peut broyer ou moulin ses graines pour mettre dans des mélanges d'épices de type «garam massala».



Couscous à l'aneth

Ingrédients

- Couscous (semoule), 1 tasse
- Aneth, 1 à 2 cuil. à soupe haché menu
- Ail, 1 ou 2 gousses hachées menu
- Bouillon de poulet (ou de légumes) bouillant, 1 ¾ tasse
- Poivre

Préparation

Mettez tous les ingrédients dans un joli saladier et remuez bien le tout. Couvrez et laissez gonfler 15 minutes. Excellente recette de camping, elle accompagne les poissons, brochettes, grillades et fruits de mer.

Basilic Son nom vient de *basileus* qui, en grec, signifie *roi* et c'est en roi qu'il est traité aux abords de la Méditerranée. Que ce soit dans une bonne salade de tomates arrosée d'huile d'olive, sur les pizzas ou dans la sauce tomate, le basilic symbolise le goût de l'été. Le pesto italien contient, en plus de l'ail, du basilic et de l'huile d'olive, des pignons et du parmesan. Je vous propose une recette de pesto modifiée dans laquelle vous pouvez mettre plusieurs

variétés d'herbes lorsqu'elles sont disponibles en abondance.



Pesto aux herbes

Ingrédients

- Fines herbes telles que basilic, cerfeuil, ciboulette, coriandre, estragon, origan, persil, 4 à 6 tasses
- Ail, de 4 à 8 gousses
- Graines de tournesol ou noix au choix (facultatif), 1/2 tasse
- Huile d'olive, près de 2 tasses au besoin

Préparation

Dans un robot, pulvériser les graines (ou noix), ajoutez l'ail et les herbes, puis l'huile au besoin jusqu'à l'obtention d'une consistance crémeuse. Versez dans des moules à glaçons, congelez et rangez les cubes dans des sacs à congélation ou autres contenants.

Cerfeuil Le cerfeuil originaire de Russie fut ramené en Europe par les Romains. Avec son allure de dentelle, le cerfeuil donne dans la délicatesse, son arôme anisé est subtil et très volatil. Délectable en salade, dans les omelettes, avec le poisson poché, les sauces ou les potages à la crème.



On peut aussi faire un beurre au cerfeuil en l'incorporant (haché menu) à du beurre ramolli, lequel pourra être moulé, en boudin, dans une pellicule plastique (et réfrigéré).

Ce beurre sera excellent sur les pommes de terre, le riz, etc. La recette qui suit est une façon très rafraîchissante de déguster le cerfeuil.

Carpaccio de concombre au cerfeuil

Ingrédients

- Concombre anglais ou libanais, tranché très mince, assez pour couvrir le fond d'un plat de service
- Moutarde de Dijon ou de Meaux, 1 cuil. à thé
- Sirop d'érable, 1 cuil. à thé
- Sel et poivre
- Vinaigre balsamique blanc ou de riz, 2 cuil. à soupe
- Huile d'olive, 2 cuil. à soupe
- Cerfeuil haché menu, 1 cuil. à soupe

Préparation

Disposez les tranches de concombre sur le plat de service en les superposant comme des écailles de poisson. Mélangez tous les autres ingrédients et versez sur les tranches de concombre. Laissez mariner, au frigo, au moins 1 heure.

Coriandre Que ce soit pour ses feuilles ou ses graines, c'est une des herbes les plus utilisées à travers le monde. Cilantro, persil chinois, c'est toujours de coriandre dont on parle. Originaire de l'Europe et du Moyen-Orient, elle a été introduite au Mexique et au Pérou par les conquistadores où elle est devenue partie intégrante de leur cuisine respective. On l'apprécie dans le guacamole, la salsa, le ceviche, en salade avec des agrumes et dans plusieurs plats asiatiques. Son goût change après une légère cuisson, il devient, pour certains, plus facile à apprivoiser.



Crevettes sautées à l'ail et à la coriandre :

- Crevettes non cuites décortiquées et épongées, 1 douzaine ou plus
- Féculé de maïs, 1 ou 2 cuil. à soupe
- Coriandre hachée menu, 1 à 2 cuil. à soupe

- Ail râpé, 2 gousses
- Sauce soya japonaise et poivre de Cayenne ou sel et poivre au goût
- Vin blanc, 1 à 2 cuil. à soupe
- Huile d'olive pour friture

Préparation

Passez les crevettes dans la fécule, faites-les sauter brièvement dans l'huile chaude, ajoutez les autres ingrédients, déglacez avec le vin blanc, remuez et laissez cuire 1 minute. Servez.

Estragon L'estragon apparaît dès le XV^e siècle dans les cuisines européennes. Son nom latin signifie «petit dragon». On dit qu'il stimule l'appétit et qu'il soulage les coliques et les ballonnements. Il aurait aussi des propriétés antioxydantes et antifongiques. Avec son goût anisé plus prononcé que celui du cerfeuil, il peut, parfois, remplacer le basilic. Excellent dans les salades comme le céleri rémoulade, dans les trempettes et les sauces froides (tartare), avec les poissons pochés, le poulet, le riz, etc.



Sauce tartare au yogourt et à l'estragon :

Ingrédients

- Câpres hachées menu, 1 cuil. à soupe (facultatives)
- Oignon haché menu, 1 cuil. à soupe
- Cornichons sucrés (haché) ou relish, 1 cuil. à soupe
- Estragon haché menu, 1 cuil. à soupe
- Moutarde de Dijon, 1 cuil. à thé
- Ail râpé, 1 gousse
- Mayonnaise, 2 cuil. à soupe
- Yogourt nature, 3 cuil. à soupe

Préparation

Mélangez tous les ingrédients et laissez macérer le tout au frigo de 1 à 2 heures. Excellente avec les poissons frits ou pochés, les fruits de mer, etc.

Bon appétit!

Voici notre
produit vedette

Consultez notre
chronique pour
en connaître
les bienfaits!

Gel Absolut Arnica
Format de 50ml ou DUO
pour un temps limité



2112, boul. Labelle St-Jérôme • 450 432-3388 • vogelstjerome.com



vogel
DEPUIS
1996

**Arrêtez d'y
penser!** Annoncez

dans le
**Journal
des citoyens**

11 000 exemplaires.
23 000 lecteurs

LISE PINARD
Tél. : 450-335-1678
lisepinard@journaldescitoyens.ca

Quelques séries intéressantes

Le mois de juillet est synonyme d'été, et pour plusieurs il signifie aussi déménagement. Voici donc une suggestion série au sujet d'un couple qui hérite d'un vieux manoir hanté et y emménage, ainsi qu'une suggestion série et une de film ayant *summer* (été) dans le titre.

Ghosts



Série. Comédie. Fantastique. Grande-Bretagne. Depuis 2019. Deux saisons de six épisodes de 30 minutes, plus un épisode hors-saison. Disponible gratuitement sur CBC.ca. En anglais.

Créé par Mathew Baynton, Simon Farnaby, Martha Howe-Douglas, Jim Howick, Laurence Rickard and Ben Willbond, collectif d'acteurs derrière les séries *Horrible stories* et *Yonderland*.

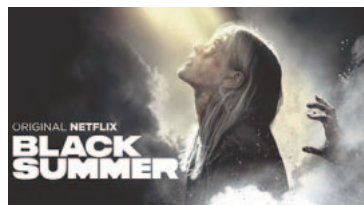
Interprètes: les acteurs mentionnés plus haut, Charlotte Ritchie et Kiell Smith-Bynoe

Synopsis – Alison et Mike, jeune couple britannique de trentenaires au budget restreint, emménagent à Button Manor, vieux manoir décrépi, dont Alison a hérité au décès d'une grand-tante dont elle ignorait l'existence. Ils prévoient le rénover et le transformer en auberge. Or, le manoir est hanté par un groupe de fantômes décédés sur les lieux à différentes époques. Ceux-ci ne sont pas heureux de l'arrivée du couple. Et conspirent pour s'en débarrasser. Bien qu'invisible aux humains, un incident fait en sorte qu'Alison voit les revenants et les entend, avec tout ce que ça implique! Comme ni les fantômes ni le couple ne peuvent déménager, une cohabitation forcée s'amorce.

Ciné-fille – *Ghosts* est LA série qui m'a fait le plus rire cette année! Quelle bonne idée que de faire une comédie avec des fantômes! Si vous voulez voir une série où l'humour britannique est à son meilleur, la voici! D'un épisode à l'autre, on découvre comment sont décédés les revenants, et c'est très imaginaire. Des pestiférés du sous-sol, au scout des années 1980, tout est bien pensé. Des perles de créativité, tant pour les situations, les jeux de mots, et surtout les contrastes entre les différentes époques. La réalisation est excellente et les interprètes sont très bons. Une série pleine d'humour «so british» qui devrait ravir ses amateurs, comme moi! **9,5 sur 10**

Ciné-gars – Contrairement à ciné-fille, je n'ai vu que le premier épisode, mais voici une série avec un bel humour. Tous les personnages de fantômes sont très originaux. **8 sur 10.**

Black summer



Série. Drame. Épouvante-horreur. Action. Canada-USA. Depuis 2019. Deux saisons de huit épisodes de 40 minutes. Disponible sur Netflix en français et anglais.

Synopsis – Saison 1: pendant l'apocalypse des zombies, Rose, séparée de sa fille, se bat avec d'autres survivants. Elle espère les rejoindre

dans un refuge d'urgence et y retrouver sa fille.

Saison 2: les survivants affrontent le monde post-apocalyptique hostile et ses habitants afin de survivre.

Ciné-fille – J'ai apprécié la première saison, mais j'ai trouvé la deuxième ennuyeuse et peu originale. Dans la première, on découvre la situation au même rythme que les personnages, avec l'aspect d'inconnu et de suspense que cela implique. Pour la suite, il y a un air de déjà-vu. La nouveauté des zombies rapides s'émousse. Les scénarios sont parfois invraisemblables et souvent longs. Pour des gens qui s'entraînaient dans la saison 1, ils s'entretient beaucoup dans la 2. C'est chacun pour soi. Saison 1: **7,5 sur 10.** Saison 2: **5,5 sur 10.**

Ciné-gars – Pour les amateurs de zombies, c'est une bonne série. Dans la saison 1, l'histoire des individus qui se croisent et finissent par se lier pour se rendre au lieu désigné et sécuritaire, m'a bien plu. Dans la saison 2, la série focalise sur la survie individuelle et montre le côté plus sombre de l'humanité. À noter: les deux saisons sont vraiment différentes. Saison 1: **7,5 sur 10.** Saison 2: **7 sur 10**



500 days of Summer (500 jours avec Summer)

Film. Comédie. Drame. Romance. É.-U. 2009. 1 h 36 minutes. Sur Disney plus et iTunes.

De Marc Webb. Int.: Joseph Gordon-Levitt, Zooey Deschanel

Synopsis – Tom rencontre Summer, une nouvelle collègue. Tom est un jeune homme romantique qui écoute beaucoup de pop britannique. Summer est au contraire désenchantée, ne croit pas à l'amour et refuse d'être la petite amie de quiconque. Le film relate dans le désordre les 500 jours qui suivent leur rencontre, de leurs débuts embarrassés à leur idylle, en passant par des moments de doute. Car si Tom considère qu'ils forment un couple, Summer préfère ne pas s'engager.

Ciné-fille – Alors que l'histoire fait des allers-retours au sein de la relation parfois heureuse, mais souvent tumultueuse de Tom et Summer, le récit couvre tous les aspects de la relation amoureuse, du premier coup de cœur aux rendez-vous, du sexe à la séparation, à la récrimination et à la rédemption, et décrit toutes les raisons qui nous poussent à nous battre pour arriver à trouver un sens à l'amour... Alors qu'il n'y en a peut-être tout simplement pas!

Une comédie sentimentale dramatique très sympathique et rafraîchissante, qui sait habilement se démarquer des autres films du genre, avec son petit air vintage, très film 1960. La mise en scène et la narration, tout comme l'histoire commune des deux personnages, sont originales et amusantes. La trame sonore est superbe. Une très jolie réalisation, drôle, attachante, touchante et légère! La photo et les décors sont très réussis et les acteurs parfaits! Beau et triste à la fois! **9 sur 10**

Ciné-gars – Charmant petit film, dans lequel on traite du parcours amoureux que nous vivons en général. Un des points intéressants est de découvrir la vision qu'ont les personnages de l'amour à travers le filtre de leur histoire personnelle. **8 sur 10**

Festival de musique éclaté au coeur des Laurentides

Le festival Big Bang Fest aura lieu dans les municipalités de Val-David et Val-Morin dans les Laurentides, du 13 au 15 août 2021.

Présenté sur trois jours, le Big Bang Fest c'est:

- Une vingtaine d'événements diffusés sur cinq scènes.
- Des spectacles de musique d'artistes d'ici et d'ailleurs vous offrant des prestations originales et uniques, en majorité gratuits: Zōn Bae, DJ Audio Phil, Fred Fortin, Gumboots avec Ivy, Sadio et Cheikh Anta, Maria Cannelloni et le Macaroni Orchestra, Mathieu Lippé, Djely Tapa, Au Nom du Père et du Fils, Wonder Trois Quatre, Bon Enfant, Les Barocudas, Kid Kouna, Calamine, Mara Tremblay, Paupière et Simon Leoza.
- Des œuvres d'art créées en direct.

- Une zone familiale avec de l'animation pour toute la famille.
- Un festival éco responsable.
- Des kiosques marchands.

Dû aux circonstances entourant la pandémie Covid-19, vous devez vous procurer des billets pour tous les spectacles et ce même pour les spectacles gratuits.



Reves Papa... Visualisation
Efficacité... Intégrité
Creative... Succès
Bonheur... Rêves
Phaneuf & associés
Patience... AVOCATS
Visualisation... Simplicité
Force... Médiation

Nos spécialistes en
Droits de la famille
vous assistent dans
tout ce qui concerne
la médiation, la garde
d'enfants et même
les retombées fiscales
que ces situations
entraînent.

Peace & Law

Phaneuf & associés
AVOCATS SOCIÉTÉ PAR ACTIONS

2894, boul. du Curé-Labelle, suite 201
Prévost (Québec) JOR 1T0
cemond@monavocate.com
Téléc.: 450.335.0561 – Tél.: 450.335.0512



Phaneuf & associés

AVOCATS SOCIÉTÉ PAR ACTIONS

Est-il important pour des époux qui ne font plus vie commune de divorcer ?

Un mythe populaire circule à l'effet que lorsque des personnes mariées vivent séparément depuis un an, ce serait l'équivalent d'être divorcé. Cette réponse est vraie uniquement dans le cas de certaines lois très particulières, par exemple, pour avoir la possibilité de faire les déclarations fiscales séparément.

Outre ces rares exceptions, ce mythe est totalement faux et le fait de ne pas divorcer, lorsqu'on ne fait plus vie commune, peut entraîner de mauvaises surprises.

Par exemple, sur le plan fiscal, deux époux vivant séparément depuis de nombreuses années, sans être divorcés, donc en étant toujours mariés, pourraient être confrontés à une fâcheuse réalité lors de la vente de leur résidence principale. Une résidence principale donne droit à une exemption au niveau du gain en capital, mais il n'y a habituellement pas d'impôt lorsqu'il y a un profit à la vente d'une telle résidence. Cependant, une personne toujours mariée, parce qu'elle a négligé de divorcer, et qui désire vendre sa résidence principale, si son conjoint, de qui elle n'est pas divorcée, a aussi vendu sa propre résidence principale, cette personne n'aura pas droit à l'exemption pour le gain en capital. Cela peut donc entraîner des conséquences financières importantes et déstabilisantes.

De plus, le mariage entraîne la responsabilité des conjoints l'un envers l'autre relativement à plusieurs lois. Par exemple, si la personne, dont on est séparé, mais non divorcé, fait une demande d'aide de dernier recours, cette personne n'aura d'autre choix que de réclamer une pension alimentaire pour elle-même à son époux de qui elle est séparée. La même chose si une personne avec qui on est toujours marié tombe gravement malade, l'époux de cette personne, même si les époux vivent séparément depuis de nombreuses années, pourrait se voir réclamer des montants importants pour son hébergement.

Au niveau de la contraction des dettes et obligations, le Code civil du Québec prévoit qu'une dette contractée pour les besoins courants de la famille engage aussi son conjoint. Cela signifie que les époux sont des débiteurs solidaires lorsqu'ils contractent pour les besoins de la famille. Autrement dit, si dans la résidence principale l'un des époux contracte un prêt pour un nouveau lave-vaisselle et qu'il néglige de le rembourser, l'autre époux qui ne fait plus vie commune pourrait être tenu responsable pour la totalité du prêt.

En outre, des époux ne faisant plus vie commune, mais ayant négligé de divorcer pourraient aussi avoir un impact si l'un d'entre eux décédait sans testament. En effet, lorsque l'on décède *ab intestat* cela signifie que l'on s'en remet au régime légal soit 1/3 pour l'époux survivant et 2/3 pour les enfants. Même si l'un des époux a refait sa vie avec une autre personne, s'il décède sans testament, il sera réputé encore marié, donc le 1/3 de ses avoirs iront à son époux survivant.

Nuance

Dans d'autres cas, certaines personnes pourraient avoir avantage à ne pas divorcer même si elles vivent séparément. En effet, certains régimes de retraite prévoient des rentes réversibles pour les personnes qui sont toujours mariées, et ce, même si elles sont séparées. Certains régimes de retraite permettent aussi aux personnes séparées, mais toujours mariées de bénéficier de certains avantages du régime de retraite de leur conjoint, comme l'assurance médicale.

Chaque cas est un cas d'espèce, il est donc important de s'adresser à une personne compétente pour éclairer son choix à cet égard.

2894, boul. du Curé-Labelle,
bur. 201, Prévost – Tél.: 450-335-0512
info@monavocate.com

CONCOURS DÉFI

DIVERTISSEMENT ÉDUCATIF FAIT POUR LES JEUNES ET INTERDIT AUX ADULTES

Odette Morin

Amusez-vous et courez la chance de gagner, tous les mois, une carte-cadeau d'une valeur de 30 \$ à la librairie Renaud-Bray en participant au concours DÉFI.

Charade

- Mon premier – dans l'alphabet, entre le J et le L.
- Mon deuxième – sixième (note) degré de la gamme de do.

- Mon troisième – dans la gamme, entre le ré et le fa.
- Mon quatrième – une boisson préparée à partir de feuilles infusées.
- Mon tout – un grand malheur public, une catastrophe.

À la recherche du mot perdu

Placez dans la case appropriée, la première lettre de la réponse de chaque énigme, vous obtiendrez ainsi le mot recherché.



- 1 – Au resto, on le consulte pour choisir un plat.

- 2 – Pièce métallique reliée à un câble qui sert à immobiliser un bateau.
- 3 – Construction (embarcation) flottante plate.
- 4 – Celle d'Orléans est située tout près de Québec.
- 5 – Du ski qui se fait sur l'eau.

Mot (ou nom) recherché – Sa profession est de naviguer sur la mer.

Qui suis-je?

Voici les trois indices qui désignent le même mot.

- 1 – Je suis une île située à 15 kilomètres de la ville de Québec.
- 2 – Autrefois, les autochtones m'appelaient l'« Île Minigo » (île ensorcelée).
- 3 – C'est l'un des plus anciens lieux de peuplement de la Nouvelle-France.

COUPON-REPONSE

Concours DÉFI Juillet 2021

Charade

À la recherche du mot perdu

Qui suis-je?

Nom _____
 Ville _____
 Âge _____ Tél. _____

Vous avez jusqu'au 8 du mois suivant la parution du journal pour envoyer vos réponses. Le concours DÉFI continue comme d'habitude, mais la bibliothèque étant fermée, vous devez envoyer vos trois réponses avec votre nom, votre âge, votre ville de résidence de même que votre numéro de téléphone par courriel à defi@journaldescitoyens.ca. Vous pouvez aussi envoyer votre coupon de participation ou simplement vos trois réponses par la poste à l'adresse suivante : Les Éditions prévostoises, case postale 603, Prévost, Québec, J0R 1T0.

Le gagnant sera choisi au hasard parmi tous ceux qui auront eu les bonnes réponses et verra son nom et sa photo publiés dans le journal suivant. Toutes les réponses y seront aussi publiées. Le concours est ouvert à tous les jeunes (18 ans et moins) des municipalités desservies par le Journal, c'est-à-dire : Prévost, Piedmont et Sainte-Anne-des-Lacs. Nous acceptons un coupon-réponse par personne, et les fac-similés sont acceptés.

La gagnante du DÉFI de juin est Laurie-Ève Giguère, 9 ans de Prévost



RÉPONSES DE JUIN 2021

CHARADE :

Mal – Eau – Do – Rang = Malodorant

MOT RECHERCHÉ : 1 2 3 4 5
 S U C R E

- 1 – Soja (soya ou fève soya)
- 2 – Ultrasons
- 3 – Castor
- 4 – Rose
- 5 – Écurie

Qui suis-je? Le Mali

À la recherche du mot perdu

1 B 2 E 3 R 4 L 5 I 6 N

- 1 – Baba
- 2 – Essaim
- 3 – Rouge
- 4 – Limace
- 5 – Icône
- 6 – Nicotine

1 C 2 H 3 O 4 P 5 I 6 N

- 1 – Corée du Sud
- 2 – Halley
- 3 – Oregon
- 4 – Papineau
- 5 – Islande
- 6 – Nil

Mots croisés - Odette Morin



1001 Pots

Reconnaissance et continuité

Carole Bouchard

Kinya Ishikawa se voit décerner le titre de compagnon de l'Ordre des arts et des lettres du Québec. Il est le fondateur de la plus grande exposition-vente de céramique en Amérique du Nord, les 1001 Pots. Cette exposition de céramistes qui a débuté en 1988 a contribué au succès de centaines d'artisans et d'artistes et a permis à la céramique québécoise de rayonner à l'échelle internationale.

L'Ordre des arts et des lettres du Québec est une distinction du Conseil qui vise à honorer des personnes ayant contribué de manière remarquable, par leur engagement et leur dévouement, au développement, à la promotion ou au rayonnement des arts et des lettres du Québec. En recevant cet honneur, monsieur Ishikawa a tenu à préciser

que sans ses amis, les potiers, sa famille et tout le monde du village de Val-David, il n'y aurait pas eu de prix pour lui et il tient à partager ce prix avec tout ce monde.

Les 1001 pots, de retour

Après plus de 30 éditions organisées par Kinya Ishikawa et une équipe impressionnante de céramistes et de



Kinya Ishikawa

bénévoles, la relève a été prise par Sacha Ghadiri. Cette année, l'exposition les 1001 pots a lieu toujours au même endroit au cœur du village de Val-David du 9 juillet au 22 août avec plus de 90 exposants céramistes.

« L'équipe de 1001 pots a à cœur la sécurité de tous et suivra les recommandations de la Santé Publique, tout sera mis en place pour vous assurer une visite sécuritaire et une expérience des plus agréable possible. Notez que les cours et ateliers ne pourront avoir lieu cette année pour cette raison », peut-on lire sur le site 1001pots.com



Une exposition qui se tient principalement en plein air sur un magnifique site.



Présentement, le cinéma Pine est heureux de vous accueillir, pour voir un film, mais aussi pour vous servir au casse-croute, celui-ci étant de nouveau ouvert!

Lyne Gariepy lynegariepy@journaldescitoyens.ca

Adieu les cons

Synopsis – Lorsque Suze Trappet, coiffeuse de 43 ans, apprend qu'elle a respiré trop de fixatif et qu'elle est sérieusement malade, elle décide de partir à la recherche de l'enfant qu'elle a été forcée d'abandonner quand elle avait 15 ans. Sa quête administrative va lui faire croiser JB, fonctionnaire quinquagénaire dépressif, et monsieur Blin, archiviste aveugle d'un enthousiasme impressionnant. À eux trois, ils se lancent dans une quête aussi spectaculaire qu'improbable.

Ciné-fille – Ce film est à la fois drôle et triste, lumineux et sombre, mais surtout beau. Avec *Adieu les cons*, Albert Dupontel signe un petit bijou d'inventivité et de tendresse, de gravité et de légèreté, de poésie mêlée d'amour et de tristesse. Car c'est un film sur la quête de l'amour. Le moteur de tous les personnages : l'amour pour un enfant, l'amour d'un métier, l'amour inavoué...

On y trouve de l'amour, mais aussi de l'humour, de la délicatesse,

ainsi qu'une critique évidente sur les travers de notre société...

Car malgré le burlesque des situations, Albert Dupontel sait pointer du doigt des signes révélateurs de notre société inquiétante. Celle qui nous échappe de plus en plus. Et chaque petit détail mis en scène est en soi une illustration saisissante de nos dérapages et nous amène au constat d'échec de certaines institutions de notre société. Par exemple, la machine administrative et son fonctionnement distant, froid et implacable, sont parfaitement décrits, autant pour les usagers totalement perdus, que pour ses employés qui en font les frais.

Malgré, ou peut-être grâce à ces situations rocambolesques qu'il met en scène et dans lesquelles il nous entraîne, Dupontel parvient à toucher le cœur de chacun. Tout comme Virginie Efira. Malgré les situations incroyables, les sentiments qu'on lit sur son visage sont, eux, parfaitement crédibles. Elle



France, comédie, drame, 2020, 1hre 27 minutes; de et par Albert Dupontel. Interprète: Virginie Efira, Albert Dupontel, Nicolas Marié.

est devenue un incontournable du cinéma français.

Et le dénouement d'*Adieu les cons* risque de vous surprendre... **9 sur 10.**

Ciné-gars – Drôle d'histoire. Un film avec de l'humour. Par contre, quelques situations dans le film bénéficient d'un hasard fortuit.

Adieu les cons réussit tout de même à nous faire rire avec une histoire triste.

Virginie Efira est toujours aussi bonne, et toujours à la hauteur de nos attentes. **7,5 sur 10**

Note – *Adieu les cons* est lauréat de sept trophées à la cérémonie des Césars du cinéma français, dont ceux attribués au meilleur film, à la meilleure réalisation et au meilleur scénario.

Retour sur les éditions passées de juillet Des images du passé

À la Fête nationale, Gleason Théberge a laissé parler son âme de ce «pays-ci»

Le bleu du rêve: une ode symbolique et poétique

Voici intégralement l'envoie patriotique livrée par Gleason Théberge avant la traditionnelle levée du drapeau. À lire et à relire...

Le bleu du rêve, ce peut-être celui du lointain du ciel, mais c'est aussi celui de la neige où le rêve se reflète,

a été placée sous le signe du grand soleil de l'été, récupérant tout le courage des civilisations celtes pour nous lancer dans notre second rêve, celui de notre territoire.



Photo: L'Œil de Prévost

Juillet 2003

Au cours des années, c'est à la gare de Prévost que se passait les festivités de la Fête nationale. Il y avait, au matin, la tradition du maire qui préparait des crêpes pour les citoyens sur le quai de la gare, le pavoisement des bicyclettes des enfants, le tournoi de pétanque, les discours des députés, le grand spectacle en soirée suivi des feux d'artifice. Mais juste avant la levée du drapeau, il y a eu pendant plusieurs années, le discours patriotique de Gleason Théberge dans lequel on pouvait lire: «...Et ces quatre rêves sont comme autant de cantons bleus sur un drapeau, dont le blanc n'est pas celui de l'abandon, mais celui de la vive lumière du soleil d'été, où nous vivrons un jour notre pays.

Salut aux 60 000, qui sous le drapeau anglais décidèrent qu'ils étaient d'ici, «Canayens» premiers citoyens du pays!

Salut aux mères paysannes, colons défricheurs, religieuses et curés Labelle de tout genre qui nous donnèrent accès à toute l'étendue de notre territoire!

Salut aux centaines de paysans, médecins, notaires et aux adolescents qui voulurent résister aux canons anglais avec leurs fusils de chasse, firent notre noblesse et nous laissèrent le goût sucré du pays! »

Les discours de monsieur Théberge, au fil des années, ont ainsi nourrit notre âme «patriotique».

Juillet 2003

À première vue ce que vous voyez de la sculpture est un arbre. Notre amoureux de la nature plante ici une espèce qu'il espère en voie de non-extinction. Cet arbre ludique avec des roues de bicyclettes rappelle l'enfance. La liberté qui s'en dégage, grâce aux mouvements aléatoires du vent, fait penser un peu aux sentiments que nous avions à tenir un cerf-volant quand nous étions enfants. Il y a quelque chose du rêve d'envol que l'homme porte en lui depuis Icare en passant par Saint-Exupéry et Jonathan Livingston le goéland.

Voilà donc l'apport que Roch Lanthier offre à notre ville, en espérant que «l'Arbre à roues», car c'est son nom, alimentera l'imaginaire de tous ceux qui partagent le même rêve d'envol.

Un article de Lucie Bertrand



Carole Bouchard

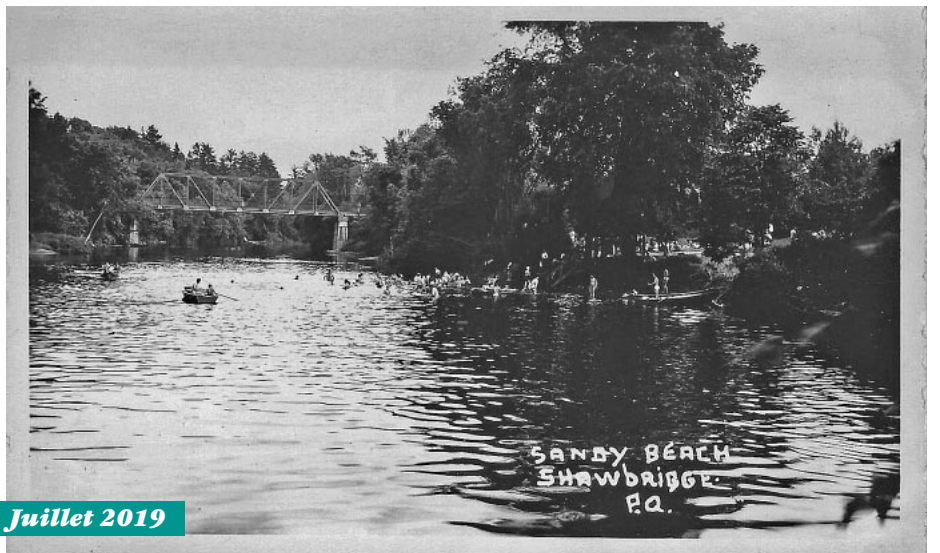
Un retour dans la chronique *Carte postale du siècle dernier* de Benoit Guérin permet de faire des parallèles avec des dossiers, des activités et des événements d'aujourd'hui.

Il fut un temps, les trottoirs étaient appréciés afin de se garder les pieds au sec, les routes étant de terre; aujourd'hui, on aimerait les voir réapparaître afin de garder les piétons en sécurité!



Juillet 2011

Rue Principale et de la Station, il y a près de 100 ans, les trottoirs de bois qui longeaient l'église le long de la rue de la Station. Cette carte postale a été publiée dans l'édition de juillet 2011 dans la chronique de Benoit Guérin *Carte postale du siècle dernier*.



Juillet 2019

Dans cette édition, le *Journal* présente un dossier sur la rivière du Nord. Depuis 2005, le *Journal* fait un suivi sur son état. Cette carte postale publiée en juillet 2019 nous montre des baigneurs «à la plage Sandy Beach située un peu au nord du pont Shaw dans le secteur du vieux Prévost, alors qu'on profitait de la rivière par une belle journée d'été. La pollution de la rivière ne permet plus ces baignades qui seraient particulièrement appréciées en ces chaudes journées de juillet», écrivait Benoit Guérin.



Juillet 2016

«Petite carte postale rafraîchissante en ces chaudes journées d'été. Les Cascades d'eau, de Piedmont à leur début. Construites vers 1982, les glissades ont été démontées vers 2010 après avoir fait la joie des petits et grands pendant plus de 25 ans. On se rappellera du robinet géant, caractéristique du site qu'on pouvait facilement apercevoir le long de l'autoroute des Laurentides. À voir le nombre de personnes qui attendent pour glisser, on peut comprendre qu'elles étaient très populaires lors des chaudes journées d'été», écrivait Benoit Guérin.

PERSONNALITÉ DU MOIS

Patrice Desmeules HydroponiquePro



L'automne arrive bientôt avec son tableau de couleurs dans la nature, et le jardin nous offrira ses dernières feuilles de laitues, de tomates et de concombres étalés sur la table qui disparaîtront jusqu'au printemps prochain. Et si on trouvait une alternative et la possibilité de récolter nos produits dans le confort de notre chez-soi à l'année! Deux possibilités s'offrent à vous, la culture en terre et la culture hydroponique.

La culture hydroponique, c'est l'histoire de Patrice Desmeules qui se découvre une passion pour la culture intérieure au fil de ses premiers emplois. Pendant 16 ans, il fait l'apprentissage de l'horticulture qui réunit une quantité d'éléments de la culture en terre puis de l'hydroculture qui permet aux plantes de se développer à partir d'un substrat irrigué par un courant de solutions qui apportent des sels minéraux et des nutriments essentiels à la plante. Le succès de cette culture repose sur l'équilibre réunissant température, éclairage, contrôles du PH, de la concentration en éléments nutritifs du liquide et de la ventilation.

Depuis des millénaires que des peuples utilisent l'hydroculture exposée au grand air pour leur potager. Toutefois, les botanistes sont d'accord pour dire que le développement de la plante dans un endroit protégé évite l'accès aux maladies ou aux insectes nuisibles et, par le fait même l'utilisation de pesticides. Les plantes jouent aussi un rôle dans le maintien de la qualité de l'air dans nos maisons.

Cette science est à la portée de toutes les personnes qui désirent présenter les résultats de leur culture dans leur assiette. Les conseils des professionnels sont utiles dans la poursuite de tout projet hydroponique. La quantité de produits étalés dans leur salle de montre indique qu'il y a quelques notions de base à connaître pour apporter une qualité de nutrition élémentaire aux plantes en développement.

Si vous souhaitez en savoir davantage, que ce soit pour la récolte de vos légumes ou épices, ou tout simplement pour de l'ornemental, les spécialistes sont sur place pour répondre à vos questions et, sous peu, des séminaires en groupe seront disponibles pour vous introduire à cette science.

HydroponiquePro
951, chemin du Lac-Écho, local 108, Prévost J0R 1T0
450-224-7006.
Ouvert de 9h à 7h

COUPS de ♥ de juillet

Nouveau à Saint-Hippolyte



Nouveau IGA Extra

Le groupe Alimentation Saint-Onge a récemment ouvert cette épicerie à grande surface sur le chemin des Hauteurs à quelques kilomètres de l'ancienne épicerie. Toutes les sections offrent des aliments et nécessités de la maison sous un même toit. Félicitations à cette belle entreprise qui répond aux besoins de la communauté dans un établissement qui met en valeur les produits et facilite le déplacement dans les allées bien éclairées.

560, chemin des Hauteurs, Saint-Hippolyte

On vous attend!

Maintenant ouvert! Le Rusé Renard

Anciennement le Café des Artisans a fait peau neuve depuis la salle à manger jusqu'à la cuisine. Ambiance bistro. Menu varié. Petit déjeuner agréable sur la terrasse ensoleillée!



Le Faubourg, 3029, Curé-Labelle, Prévost.
Ouvert du mercredi au dimanche à partir de 8 h

Formation



Ateliers d'intégration au travail

Pour les personnes ayant un TDAH à Saint-Jérôme. Débute le 30 août.

Pour information: Nadya, 450-436-4024, poste 225

Voir grand ensemble!

Le Mouvement Desjardins remet 430 000\$ à la Fondation de l'UQO

La campagne « Voir grand ensemble » a pour objectif d'amasser 15 M\$ qui serviront à la construction d'un campus unifié, au développement de programmes d'études, à l'appui en recherche, aux programmes de bourses et à l'enrichissement de l'expérience étudiante.

L'Université du Québec en Outaouais propose plus de 150 programmes d'études à Gatineau et à Saint-Jérôme. Une université de proximité, un point de départ pour nos futurs professionnels et entrepreneurs.



Pour petit et grands!

Distribution Melinda Articles de papeterie... etc !

Articles pour bricolage pour petits et grands. Grand choix de produits scolaires de marque MAPED. Liquidation et fins de lignes. — En magasin ou en ligne



www.distributionmelinda.com
Heures d'ouverture : lundi au vendredi, de 9 h à 17 h
953, chemin du Lac-Écho, local 103, Prévost J0R 1T0

**Journal
citoyens**

Prévost • Piedmont • Sainte-Anne-des-Lacs

Par courriel:
lisepinard@journaldescitoyens.ca

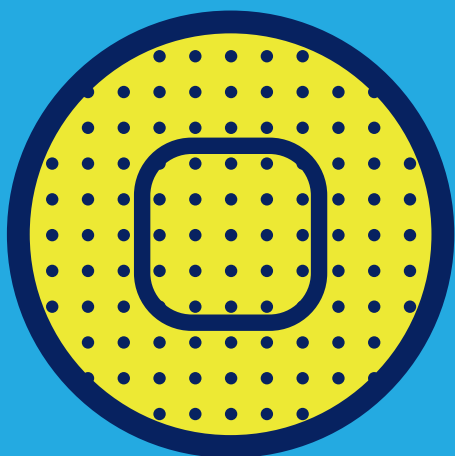
**Prochaine tombée,
le 11 août 2021, à 17 h**

**Réservez votre espace publicitaire
dès maintenant auprès de
Lise Pinard 450-335-1678**

Avis aux femmes et aux hommes d'affaires de Prévost, Piedmont et Sainte-Anne-des-Lacs

Démarquez-vous! Faites connaître davantage vos services et vos produits aux nouveaux arrivants. Atteignez vos objectifs de réussite, en vous annonçant afin que tous vos clients puissent vous retrouver et acheter localement. Le Journal des citoyens véhicule votre message avec le courrier de chaque résident, distribué par Postes Canada le 3^e jeudi de chaque mois. Les petites annonces commerciales sont aussi à votre disposition. Demandez le dépliant.

Pensez-y! 11 000 exemplaires : 23 000 lecteurs.



**La 2^e dose du vaccin
est essentielle.**



**L'effet combiné des deux doses assure une meilleure protection
contre la COVID-19, pour une plus longue durée.**

Assurez-vous de recevoir la 2^e dose de votre vaccin.

A collage of four images showing various meats and seafood: a large piece of raw red meat, a wooden board with sausages and vegetables, two whole roasted chickens on a grill, and skewers of grilled meat and vegetables.

Le plaisir de
mieux
manger



450-224-4575

Commande téléphonique : 450-224-4575, poste 305
Commande internet: iga.net

IGA
Famille Piché *extra*
On s'y connaît!

HYUNDAI ST-JERÔME

La vente
Les **beaux**
jours

L'offre se termine le 3 août !

Location^o ou financement[†] à partir de
0 % sur les modèles sélectionnés.

KONA2021

Louez le 2,0L Essential à trac.av. pour:

0 % | pour **72**

Exemple de prix de vente :

23938 \$

Caractéristiques clés de série :

- Longérons de toit latéraux
- Écran tactile de 7 pouces avec Apple CarPlay^{MC} et Android Auto^{MC}

5 ANS **100000 km**
Garantie globale limitée™

TUCSON 2021

Financez le 2.0L Essential à trac.av.à

0 % | pour **72**

Exemple de prix de vente :

28 238\$

Caractéristiques clés de série :

- Alerte de franchissement de voie avec assistance au maintien de voie
- Écran tactile de 7 pouces avec Apple CarPlay^{MC} et Android Auto^{MC}

Plus, obtenez un crédit de 500 \$
à l'achat avec financement^z

ELANTRA 2021

Louez l'Essential manuelle pour

50 \$ | pour 48

Prix au comptant*

20 438 \$

Caractéristiques clés de série :

- Caméra de recul avec lignes de guidage dynamiques
- Écran tactile de 8 pouces avec Apple CarPlay^{MC} et Android Auto^{MC}

[illegible]

HYUNDAI SAINT-JÉRÔME

www.hyundaistjerome.com



450 432-4252

39/

16600, Montée Guénette, Mirabel

OUVERT

Lundi au jeudi de 9 h à 21 h

Vendredi de 9h a 17h